

LATVIJAS UNIVERSITĀTE
HUMANITĀRO ZINĀTŅU FAKULTĀTE
ROMĀNISTIKAS NODAĻA

UNIVERSITÉ DE LETTONIE
FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

**L'argumentation dans le discours politique sur
l'immigration en Belgique et en France de 2010 à 2020 :
l'étude contrastive**

**Argumentācija Beļģijas un Francijas politiskajā
diskursā no 2010. līdz 2020. gadam: kontrastīvā analīze**

**Argumentation in political discourse on immigration in
Belgium and France from 2010 to 2020:contrastive study**

MAGISTRA DARBS

Autore: Inguna Strautniece

stud. apl. Nr.:IS13282

Darba vadītāja: prof. Jeļena Vladimirska

RĪGA 2020

ANNOTATION

Une analyse rétrospective montre que le nombre des migrants internationaux a doublé ces 30 dernières années, et que cette augmentation concerne avant tout les pays de l'Europe occidentale. Cela témoigne que la problématique liée au discours relatif à l'immigration est actuelle aujourd'hui. Nous avons fait une recherche sur le discours politique lié à l'immigration en France et en Belgique. Nous avons comparé tant les aspects de l'argumentation liés à la rhétorique que ceux relatifs à la linguistique.

Mots clés – France, Belgique, Immigration, réfugiés, analyse du discours

ABSTRACT

A retrospective analysis shows that the number of international migrants has doubled in the last 30 years, and that this increase mainly concerns the countries of Western Europe. This shows that the problem related to the discourse on immigration is current today. We did research on the political discourse linked to immigration in France and Belgium. We compared both the rhetorical and the linguistic aspects of the argument.

Key words : discourses analysis, France , Belgium

ANOTĀCIJA

Retrospektīva analīze rāda, ka starptautisko imigrantu skaits pēdējos 30 gados ir dubultojies un ka šis pieaugums galvenokārt attiecas uz Rietumeiropas valstīm. Tas parāda, ka problēma, kas saistīta ar imigrācijas diskursu, ir aktuāla mūsdienās. Mēs pētījām politisko diskursu, kas saistīts ar imigrāciju Francijā un Beļģijā. Mēs salīdzinājām gan argumentācijas retoriskos, gan lingvistiskos aspektus.

Atslēgas vārdi: Francija, Beļģija, diskursa analīze, imigrācija, bēgļi

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE 1. L'ACTUALITÉ DES QUESTIONS RELATIVES À L'IMMIGRATION EN FRANCE ET EN BELGIQUE.....	9
1.1.1.Le statut de l'immigré défini par l'ONU.....	9
1.1.2. La Convention de Genève.....	9
1.1.3.L'immigration et le statut de l'immigré en France.....	10
1.1.4.La naturalisation en France.....	10
1.1.5.La situation relative à l'immigration en Europe.....	11
1.1.6. La situation actuelle concernant l'immigration en France.....	12
1.1.7.Le parti politique "En Marche!"et son programme relatif à la question d'immigration.....	13
1.1.8. L'immigration et le statut de l'immigré en Belgique.....	14
1.1.9. La naturalisation en Belgique.....	15
1.1.10.La situation actuelle concernant l'immigration en Belgique.....	15
1.1.11. Le programme du parti politique "Le Mouvement Réformateur".....	17
CHAPITRE 2.L'ARGUMENTATION COMME UNE PRATIQUE SOCIALE. LE DISCOURS POLITIQUE	18
CHAPITRE 3. L'ADAPTATION DU DISCOURS À L'AUDITOIRE.	24
CHAPITRE 4.L'ARGUMENTATION DANS LE DISCOURS.....	28
4.1. Les types d'arguments.....	28
4.1.1.Les arguments de causalité.....	29
4.1.2. Les arguments de conséquence.....	29
4.1.3.L'argument d'autorité.....	30
4.1.4. L'argument pragmatique.....	30
4.1.5. Les arguments fondés sur des relations de ressemblance.....	30
4.1.6. L'argument par le précédent.....	30
4.1.7.L'analogie.....	31
4.1.8.Les arguments par dissociation des notions.....	31
4.2.Les figures d'argumentation.....	31
4.2.1.La métaphore.....	32
4.2.2.L'allégorie.....	33
4.2.2.1.La personnification.....	33
4.2.3.Les figures par répétition, accumulation ou amplification.....	33
4.2.3.1.L'anaphore.....	34
4.2.3.2.La réversion ou antimétabole.....	34

4.2.4.L’antithèse.	35
CHAPITRE 5.LES MARQUEURS DISCURSIFS DES TYPES D’ARGUMENTS.....	36
5.1. Les opérateurs argumentatifs “presque”, “un peu”.....	38
5.2. Le connecteur argumentatif “d’ailleurs”.....	39
5.3.Le connecteur “mais”.....	40
5.4.Le connecteurs argumentatif “donc”.....	40
CHAPITRE 6.LE LEXIQUE DU DISCOURS POLITIQUE.....	41
CHAPITRE 7.LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET LA PRÉSENTATION DU CORPUS.....	42
7.1.Les outils d’analyse.....	42
7.2.La grille d’analyse.....	43
7.3.La présentation du corpus.....	44
CHAPITRE 8.L’ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE FRANÇAIS ET DU DISCOURS POLITIQUE BELGE.	45
8.1.L’analyse du discours politique belge.....	45
8.2.L’analyse du discours politique français.....	53
8.3. L’analyse des marqueurs discursifs, des types d’arguments et des figures d’argumentation dans les discours de François Hollande, d’Emmanuel Macron, de Charles Michel, d’Edouard Philippe conformément à la description du corpus de l’analyse.....	62
8.3.1.Les types d’arguments.....	62
8.3.2..Les marqueurs discursifs.....	68
8.3.3.Les figures d’argumentations.....	73
CONCLUSIONS.....	78
BIBLIOGRAPHIE.....	81
ANNEXES.....	87

INTRODUCTION

La France et la Belgique, étant tous les deux membres de la Communauté européenne, sont touchés par les problèmes similaires et les États ont souvent les mêmes enjeux à cause de leur situation géopolitique. Tous les deux États sont proches aussi linguistiquement. La Wallonie ainsi qu'une majorité des habitants de Bruxelles parle la même langue que les Français. En Belgique, il y a trois langues officielles: le néerlandais, le français et l'allemand. Mais les communications publiques de la Belgique sont réalisées en fonction de la langue officielle du territoire. En Flandre fonctionne le néerlandais, en Wallonie le français et l'allemand dans la région de langue allemande; à Bruxelles, le néerlandais et le français sont à parité. Les communications publiques de l'État fédéral sont réalisées en fonction de la langue officielle du territoire.

Une analyse rétrospective montre que le nombre des migrants internationaux a doublé ces 30 dernières années et que cette augmentation concerne avant tout les pays de l'Europe occidentale. Les gouvernements de la France et de la Belgique doivent prendre déjà aujourd'hui des décisions concernant l'intégration et la gestion des flux migratoires et ils seront confrontés à la décisions des problèmes liés à la démographie, l'économie et l'intégration au cours des prochaines années.

Il y a plusieurs recherches consacrés aux migrants face aux langues des pays d'accueil réalisés par Christine Deprez, par le CEDEM - un centre interfacultaire attaché à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Liège, par Dewitte Philippe.

Une analyse qui reflète des hypothèses sur les problèmes de l'immigration- "Immigration : une menace ou une chance ?" est lancée par l'édition "Vivre ensemble.Education" (Analyses 2015.04.) Les politiques de contrôle renforcent souvent la clandestinité et le danger pour les migrants, elles sont aussi coûteuses et inefficaces.

Cette recherche montre l'actualité du discours politique et souligne qu'il faudrait changer d'approche, y compris dans le choix de mots utilisés : par exemple, ne pas parler seulement d'intégration, mais aussi d'accueil ; dépasser, également, la distinction (souvent arbitraire) entre migration régulière et irrégulière.

L'objectif de la présente recherche est de refléter les traits du discours politique contemporain de la France et de la Belgique concernant le thème de l'immigration et de trouver les différences dans la construction du discours, dans la présentation du discours auprès un auditoi

La France et la Belgique ont parfois des objectifs concurrents concernant leurs cultures et leurs économies. Les États ont aussi des régimes politiques différents.

La France depuis le référendum de 1962 est devenue un régime de type semi-présidentiel qui présente simultanément des caractéristiques propres au régime présidentiel et au régime parlementaire.

La Belgique est un État fédéral ainsi qu'une monarchie constitutionnelle et parlementaire. Au plan de l'organisation des pouvoirs, il s'agit d'un État fédéral. Le régime politique est parlementaire, c'est-à-dire que le gouvernement doit nécessairement avoir l'appui du parlement.

Dans les sociétés démocratiques la décision dépend fortement de la parole. L'argumentation est importante pour accomplir quelques objectifs dans la société, pour défendre le point de vue concernant les décisions importantes. C'est la culture politique et la tradition du pays qui influence l'argumentation des politiciens.

Il y a plusieurs questions qui se révèlent, si on oppose le discours politique belge et le discours politique français concernant l'immigration.

En quoi le discours belge est différent du discours français sur l'immigration? Quelles sont les différences liées à l'argumentation et à la rhétorique? Quels sont les facteurs qui influencent le discours politique belge et le discours politique français (le régime politique, les attentes de la société) ?

Nous pouvons émettre l'hypothèse que la rhétorique du discours politique français et du discours politique belge est différente parce que le régime politique et les traditions influencent la formation du discours. Si le style d'argumentation est différent, cela peut avoir un effet aussi sur le langage du discours politique français et sur le langage du discours politique belge. Les discours français et belges diffèrent par la mise en situation de trois types d'énonciations, ainsi que par le rôle du locuteur dans le discours, par le choix des arguments, par l'utilisation des champs lexicaux. Quant à un discours politique français, nous pouvons trouver des personnifications où le locuteur donne à la France une forme humaine pour proposer, pour agir.

Dans le présent mémoire, nous allons analyser le discours politique traitant les aspects des relations entre le texte et le discours.

Ainsi, pour comprendre comment le discours construit du sens, nous prenons en compte ses aspects linguistiques et rhétoriques. Nous abordons le discours dans son ensemble en distinguant les stratégies argumentatives et les types d'arguments, tout en nous concentrant également sur les marqueurs discursifs et les connecteurs et leur rapport avec le contenu lexical des textes..

Afin de traiter le sujet et de répondre aux questions, nous combinons les méthodes de la recherche descriptive, relationnelle et comparative. Pour comparer le discours politique belge

et le discours politique français, on analysera l'argumentation politique de deux États du point de vue linguistique et rhétorique pour trouver des traits communs et différents dans la construction et la mise en place du discours politique.

Notre recherche comprend deux grandes parties : une partie théorique et une partie d'analyse. Chacune de ces parties sont divisées en sous-parties. La recherche se présente donc comme ceci :

Partie théorique, consacrée à la rhétorique et aux stratégies argumentatives selon Aristote, Chaim Perelman, Oswald Ducrot, Ruth Amossy, Marianne Doury, Bertrand Buffon, Emmanuelle Danblon, Dominique Maingueneau, Patrick Charaudeau. Dans un deuxième temps, nous faisons un aperçu des théories linguistiques de l'argumentation, des marqueurs discursifs et d'analyse de discours.

Partie pratique présente une analyse contrastive de (40) fragments de discours politiques français et belges, à savoir, ceux du

Discours du Premier ministre de Belgique Charles Michel à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York le 27 septembre 2018 (ANNEXES 1)

Discours du Premier ministre de Belgique Charles Michel à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York le 30 septembre 2015 (ANNEXE2)

Discours d'Emmanuel Macron à la cérémonie de naturalisation à la préfecture du Loiret le 27 juillet 2017 (ANNEXES 3)

Discours d'Emmanuel Macron devant la 72e Assemblée générale des Nations Unies 20 septembre 2017 – (ANNEXE 4) .

Une analyse supplémentaire pratique est effectuée concernant les marqueurs discursifs, les types d'arguments et les figures d'argumentation dans les discours de François Hollande, d'Emmanuel Macron, de Charles Michel, d'Édouard Philippe conformément à la description du corpus de l'analyse.

Notre analyse s'appuie sur la méthodologie de l'analyse du discours de Dominique Maingueneau (2014) et de Patrick Charaudeau (2014), ainsi que Bertrand Buffon (2002) et Marianne Doury (2016). Le corpus et la méthodologie de l'analyse (grilles d'analyse des textes) sont présentés en détail dans la partie Corpus et méthodologie, qui ouvre la partie pratique.

À l'issue de notre travail, nous présenterons nos conclusions, ainsi que les perspectives de la recherche.

Notre recherche contribue ainsi au développement de l'analyse argumentative du discours politique dans une perspective contrastive, son actualité consistant dans le choix de la thématique qui anime la vie sociale et la politique de l'Europe et présente incontestablement un des nœuds discursifs privilégiés.

CHAPITRE 1.L'ACTUALITÉ DES QUESTIONS RELATIVES À L'IMMIGRATION EN FRANCE ET EN BELGIQUE

1.1.1.Le statut de l'immigré défini par l'ONU

Selon l'Organisation de Nations Unies, un « migrant » s'entend de toute personne qui, quittant son lieu de résidence habituelle, franchit ou a franchi une frontière internationale ou se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un Etat, quels que soient : 1) le statut juridique de la personne ; 2) le caractère, volontaire ou involontaire, du déplacement ; 3) les causes du déplacement ; ou 4) la durée du séjour.(Source: site Officiel de l'ONU; (<https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/migration/>))

1.1.2. La Convention de Genève

La convention de Genève de 1951 définit un réfugié comme a Convention de Genève du 28 juillet 1951 qui stipule que : "le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de la dite crainte, ne veut y retourner".(Source:<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/le-statut-de-refugie>)

On peut distinguer les migrations volontaires et forcées. Les migrations forcées sont liés aux déplacement pour des raisons sécuritaires, environnementales et politiques et qui les obligent à chercher une protection à l'intérieur ou à l'extérieur de leur État de résidence. Les demandeurs d'asile sont ceux qui traversent une frontière internationale afin de demander la protection de cet État. La Convention de Genève de 1951 oblige les États signataires (dont la Belgique et la France) à protéger toute personne « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions

politiques » (article premier). Tout individu déposant une demande d'asile dans l'État dont il demande la protection peut se voir signifier trois décisions au terme de la procédure d'asile." (Jean Michel Lafleur. Abdeslam Marfouk.2017)

(Source:https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/215503/1/Livre_Lafleur&Marfouk.pdf)

1.1.3.L'immigration et le statut de l'immigré en France

“Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.”(

(<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328>)

En France, un immigré est une personne née de nationalité étrangère à l'étranger et vivant en France ce qui ne correspond pas à la définition de l'Organisation des Nations Unies.

1.1.4.La naturalisation en France

Toute personne étrangère majeure possédant un titre de séjour peut déposer une demande de naturalisation française par décret. Cette demande peut être adressée par voie postale auprès des plateformes de naturalisation mises en place en 2015 sur tout le territoire français. La préfecture du lieu de résidence du postulant prend une décision défavorable ou émet un avis favorable et, dans ce cas, transmet le dossier au ministre chargé des naturalisations pour décision.

Le postulant doit remplir certaines conditions pour que sa demande de naturalisation soit recevable. Ces conditions sont notamment la résidence en France de manière habituelle et continue avec sa famille (conjoint, enfants mineurs...) depuis 5 ans, la preuve que la personne est de bonne vie et mœurs (c'est-à-dire ne pas avoir subi certaines condamnations),

l'assimilation à la société française par une connaissance suffisante de la langue, de l'histoire, de la culture et de la société françaises, des droits et devoirs conférés par la nationalité française, ainsi que par l'adhésion aux principes et valeurs essentiels de la République française.

La loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, a prévu quant à elle, de nouvelles exigences en matière de maîtrise de la langue française et d'assimilation. Les postulants à la naturalisation par décret de même que les déclarants à raison du mariage doivent justifier d'une maîtrise de la langue française correspondante au niveau B1 oral du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. Par ailleurs, les postulants à la naturalisation doivent avoir une connaissance suffisante de l'histoire, de la culture et de la société françaises et adhérer aux principes et valeurs essentiels de la République. (Source:site du Ministère de l'Intérieur de la France (<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/La-nationalite-francaise/Les-conditions-et-modalites-de-l-acquisition-de-la-nationalite-francaise>))

1.1.5. La situation relative à l'immigration en Europe

L'immigration est un trait majeur et permanent de la société européenne grâce à la situation économique et politique dans les plusieurs régions du monde, y compris, le Proche – Orient, la zone sahélienne, la Lybie.

S'il s'agit des demandeurs d'asile, 333 300 personnes ont obtenu une protection en Europe en 2018 (contre 693 000 en 2016) ; la plupart venant de Syrie (29 %), d'Afghanistan (16 %) et d'Irak (7 %). De plus, les États membres de l'UE ont accueilli près de 19 000 réfugiés réinstallés (sélectionnés et transférés depuis un pays tiers par des États volontaires).L'Allemagne est le pays qui a rendu le plus de décisions positives (139 600), suivie de l'Italie (47 900) et de la France (41 400).

(<https://www.touteurope.eu/actualite/asile-et-migrations-dans-l-union-europeenne.html>)

Importance du rôle de l'Union européenne En matière d'immigration et d'asile, les décisions politiques ne relèvent plus seulement de la compétence nationale. En effet, les réglementations de l'Union européenne déterminent un certain nombre de procédures, en particulier pour ce qui concerne l'accès au territoire, l'asile et la libre circulation. Les accords de Schengen ont pour objet la suppression des contrôles aux frontières communes entre ces États et le renforcement de la coopération policière, douanière et judiciaire. Les accords de

Schengen prévoient que la déclaration pour tout étranger non communautaire passant d'un pays à l'autre est obligatoire; ainsi que fixent des règles relatives à la responsabilité des demandes d'asile afin d'éviter qu'une demande ne reste sans réponse et d'empêcher le dépôt de demandes successives dans un ou plusieurs pays.

(<https://www.senat.fr/europe/schengen.html>)

1.1.6. La situation actuelle concernant l'immigration en France

Selon INSEE, en 2018, 4,8 millions d' étrangers et 6,5 millions d' immigrés vivent en France, soit respectivement 7,1 % et 9,7 % de la population totale. L'immigration en France est un phénomène ancien. La répartition des immigrés par origine a changé au cours des quarante dernières années. La proportion des immigrés originaires d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal) a ainsi fortement diminué : elle est passée de 49 % en 1975 à 17 % en 2018. Cette baisse s'explique par les décès sur cette période et par un solde migratoire très faible en provenance de ces pays, tandis que de nouveaux flux migratoires ont émergé. La part des immigrés originaires des autres pays d'Europe (hors ex-URSS) est, quant à elle, restée stable depuis les années 1980. Les immigrés originaires du Maghreb représentaient 26 % de la population immigrée en 1975. En 2018, cette part atteint 29 %. Les origines des immigrés se sont surtout diversifiées tout au long de la période avec l'émergence de flux migratoires en provenance d'Afrique subsaharienne (2 % de la population immigrée en 1975 contre 17 % en 2018) et également d'Asie (4 % de la population immigrée en 1975 contre 14 % en 2018, hors ex-URSS).

En 1975, seuls 3 % des immigrés étaient titulaires d'un diplôme du supérieur ; ils sont 28 % en 2018. Dans les années 1970, les immigrés étaient pour la plupart arrivés jeunes et peu diplômés. À l'inverse, les immigrés arrivés récemment sont de plus en plus diplômés et d'âge actif.

En 2018, le flux annuel des acquisitions de la nationalité française, avec 110 000 nouveaux Français, est en baisse de 4 300 par rapport à 2017. Cette diminution est principalement liée au recul des acquisitions de la nationalité par naturalisation (– 9 000). Ce recul n'est, en effet, pas totalement compensé par la hausse des acquisitions de la nationalité par mariage (+ 3 500) ni par celle des déclarations anticipées de mineurs de plus de 13 ans (+ 1 800).

En 2018, le taux de chômage des étrangers non originaires de l'Union européenne (22 %) est 2,6 fois plus élevé que celui des personnes de nationalité française (8 %). Cette différence est un peu plus marquée pour les femmes (24 %, contre 8 % pour les femmes de nationalité française). Environ 7 % des actifs sont étrangers. Ces derniers sont surreprésentés parmi les ouvriers (12 % sont étrangers) et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises (8 %). Ils sont au contraire sous-représentés parmi les professions intermédiaires (3 %) et les cadres (5 %). (Source:<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277645?sommaire=4318291>)

1.1.7. Le parti politique “En Marche!” et son programme relatif à la question d’immigration

Le 6 avril 2016, Emmanuel Macron lance le mouvement En Marche !, un parti social-libéral classé au centre de l'échiquier politique français. Avec ce mouvement, Emmanuel Macron souhaite sortir du clivage traditionnel gauche-droite traditionnels et se veut transpartisan. Progressiste, pro-européen, souhaitant l'adaptation économique de la France à la mondialisation, la moralisation et la modernisation de la vie politique française, En Marche ! rejette toute forme de conservatisme. Depuis la création du parti, plusieurs personnalités politiques de droite et de gauche et des affaires apportent leur soutien pour l'élection présidentielle.. Après la victoire d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle, le mouvement change de nom pour devenir La République en Marche.(Source:<https://www.francebleu.fr>)

Le programme politique.Dans le site internet du parti nous pouvons trouver leur programme relatif à l’immigration:

La France doit prendre sa juste part dans l'accueil des réfugiés. Elle doit délivrer des titres à tous ceux dont elle juge qu'ils ont droit à l'asile sur son territoire. Ceux qui en revanche ne remplissent pas les conditions pour se voir attribuer un tel titre et, en conséquence, demeurer sur le territoire de la France doivent pouvoir être effectivement reconduits à la frontière.

L'immigration ne se résumant pas à la question des réfugiés, la priorité doit être portée par ailleurs sur l'intégration, dans le respect des équilibres locaux et nationaux.

Le parti distingue plusieurs objectifs dont les plus importants sont:

- 1) Une priorité absolue, l'intégration.

L'intégration en France passe avant tout par la maîtrise de la langue, qui conditionne l'emploi et l'insertion, et par la connaissance des valeurs de la République.

2) Une immigration de la connaissance à promouvoir.

Des mesures utiles et positives, comme le passeport talents, ont déjà été prises pour stimuler l'immigration de la connaissance. Néanmoins, des actions complémentaires peuvent être menées, sans reprise générale de l'immigration professionnelle.

3): Une France qui assume sa juste part dans l'accueil des réfugiés tout en reconduisant plus efficacement à la frontière ceux qui ne sont pas acceptés.

La France doit être à la hauteur de sa tradition historique d'accueil, tout en se montrant, dans des conditions toujours dignes, inflexible avec les personnes qui ne remplissent pas les conditions de séjour sur le territoire.

1.1.8. L'immigration et le statut de l'immigré en Belgique

Nous pouvons trouver les définitions des trois termes clés liés à l'immigration dans les données statistiques sur l'immigration en Belgique: la population immigré, la population (de nationalité) étrangère, la population d'origine étrangère.

https://www.myria.be/files/Migration2016-2-migrations_en_Belgique_donnees_statistiques.pdf

La population immigrée. Il s'agit de toutes les personnes nées à l'étranger et résidant officiellement en Belgique. Le critère est le pays de naissance. Les personnes immigrées incluent des personnes de nationalité étrangère et des personnes devenues Belges. Un immigré n'est pas nécessairement de nationalité étrangère .

La population (de nationalité) étrangère. Elle rassemble toutes les personnes qui n'ont pas la nationalité belge et qui résident officiellement en Belgique (qu'elles soient nées en Belgique ou à l'étranger). Dans les statistiques belges, si une personne a la nationalité belge et une nationalité étrangère (double nationalité), elle sera uniquement comptabilisée comme Belge et non comme étrangère. Le critère retenu ici est la nationalité actuel. À l'inverse, une personne de nationalité étrangère n'est pas forcément un immigré, car certains individus de nationalité étrangère sont en réalité nés en Belgique.

La population d'origine étrangère. C'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas nées belges et qui résident officiellement en Belgique. Le critère est la nationalité à la naissance. Les trente dernières années ont vu passer de nombreuses transformations dans le droit relatif à l'acquisition de la nationalité belge et, se faisant, la proportion de la population belge d'origine étrangère a fortement cru.

Nous voyons que la notion d'une personne immigré en Belgique diffère de la notion d'une personne immigré en France où l'immigré est défini par le critère de nationalité.

1.1.9. La naturalisation en Belgique

Des recherches faites par Itinera nous découvre qu'avant 1985 et l'introduction du code de la nationalité belge, l'obtention de la nationalité belge était relativement restrictive, et automatiquement octroyé aux enfants de père belge et par naturalisation, acte non-automatique dans les mains du pouvoir législatif. Actuellement, le code de la nationalité belge est un des plus libéraux en Europe. On peut obtenir la nationalité belge automatiquement dans les cas suivants:

1) A la naissance pour tous les enfants dont l'un des deux parents est belge ainsi que pour ceux dont l'un des deux parents est né en Belgique et y a vécu cinq des dix dernières années précédents la naissance de l'enfant ;

2) Par acquisition pour tout étranger vivant en Belgique et y aillant sa résidence principale depuis sa naissance ;

3) Par acquisition pour tout étranger vivant depuis 7 ans en Belgique et y aillant sa résidence principale de manière légale ;

4) Par mariage avec un belge après six mois de vie commune en Belgique (ou trois ans) pour autant que les époux aient vécu ensemble pendant trois ans au préalable ;

5) Par naturalisation pour autant que la personne ait eu sa résidence principale en Belgique pendant au moins trois ans (deux ans pour les réfugiés et apatrides)

www.itinerainstitute.org

1.1.10. La situation actuelle concernant l'immigration en Belgique

La Statistique de la Belgique montre que ce sont surtout les migrations internationales qui constituent le moteur de croissance persistante de la population. En 2019, les migrations internationales représentaient 89% de la croissance observée de la population. Par le solde migratoire positif: l'immigration dépasse l'émigration (+55.031 personnes en 2019).

Le top 5 des nationalités qui immigreront en Belgique sont: les Belges (qui reviennent en Belgique après un séjour à l'étranger), les Roumains, les Français, les Néerlandais, les Italiens.

Le solde entre l'immigration et l'émigration internationales par nationalité : la plus forte hausse en chiffres absolus concerne les Roumains (+10.259), suivis par les Marocains (+4.983), les Français (+4.067), les Bulgares (+3.743) et les Italiens (+2.987).

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>.

Les chiffres des régions divergent fortement.

https://www.myria.be/files/Myriatics2__layout.pdf

Le Centre fédéral Migration Myria confirme qu'avant les années 2000, le nombre d'étrangers s'élevait à 900.000 personnes, contre 760.000 personnes immigrées. En près d'un quart de siècle, la population immigrée a doublé, pendant que la population étrangère a augmenté d'environ 30%. Quant à la population d'origine étrangère, elle est en augmentation quasi constante depuis une vingtaine d'années, avec une croissance annuelle variant entre 1 et 5%. En réalité, le nombre d'étrangers a connu une phase de stagnation entre 1991 et 2000, et depuis une quinzaine d'années, il est de nouveau en légère hausse.

En 2015, la Belgique a connu une vague migratoire importante. 44.760 personnes ont demandé l'asile, soit environ deux fois plus qu'au cours d'une année normale. Suite à cette vague migratoire, il a fallu ouvrir des places d'accueil en urgence, puisque la Belgique est tenue d'offrir un accueil aux personnes sollicitant l'asile en Belgique. Le réseau d'accueil est passé en quelques mois de 16.000 places à plus de 33.000.

Selon le Registre national en 2017 11,5 % de la population résidant en Belgique est de nationalité étrangère. Cette proportion s'élève à 8,1 % en Flandre, 9,9 % en Wallonie et 34,6 % à Bruxelles. La population totale vivant en Belgique au 1er janvier 2016 était de 11 267 910 (9 972 250 nationaux et 1 295 660 étrangers).

https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/215503/1/Livre_Lafleur&Marfouk.pdf

Selon les données du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides la plupart des personnes qui ont introduit une demande de protection internationale en Belgique en 2019 étaient originaires d'Afghanistan, de Syrie, de Palestine, d'Irak et du Salvador.

Un statut de protection a été accordé principalement à des Syriens, des Afghans, des Turcs, des Irakiens et des Érythréens.

En 2019, dans 36,9 % des décisions finales, le CGRA a considéré que le demandeur avait effectivement besoin d'une protection. Il s'agit au total de 5.117 décisions d'octroi d'un statut de protection, pour 6.719 personnes (y compris les enfants mineurs accompagnant leurs parents). (<https://www.cgra.be/fr/actualite/statistiques-dasile-bilan-2019>)

1.1.11. Le Mouvement Réformateur

Le Mouvement Réformateur résulte de l'association de trois formations politiques que sont le PRL, le PFF, et le MCC.

Le PRL (pour Parti Réformateur Libéral) est le plus ancien parti belge : sa création remonte à 1846 sous l'appellation parti libéral. Les valeurs du PRL reposent sur la liberté, l'humanisme et l'égalité. Ces valeurs ont été rappelées avec force lors de la mise en place du Mouvement Réformateur et lors de l'adoption du Manifeste des Réformateurs. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par le Congrès du PRL, réuni à Bruxelles le 9 mars 2002.

Le PFF, pour Partei für Freiheit und Fortschritt, la branche germanophone du PRL, dont la spécificité à part entière a été reconnue lors de la mise en place du Mouvement Réformateur. Des statuts lui ont été attribués le 24 mars 2002.

Le MCC (pour Mouvement des Citoyens pour le Changement), créé en 1998, est par nature ouvert et pluraliste et vise à fédérer les forces du changement. Le MCC a rejoint l'association entre le PRL et le FDF en 1998 pour former la Fédération PRL-FDF-MCC. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par l'Assemblée générale des citoyens, réunie à Braine-l'Alleud le 9 mars 2002. Son fondateur et président est Gérard Deprez.

Le 24 mars 2002, ces trois formations politiques ont scellé leurs convergences politiques et idéologiques au sein du Mouvement Réformateur, en vue de proposer aux citoyens une nouvelle formation politique, moderne, réformatrice et résolument centriste dont la dynamique politique est celle de la réconciliation de chaque personne et de la société. Le FDF a participé à la fondation du MR avant de décider unilatéralement de quitter le Mouvement le 25 septembre 2011.

(<http://vincentscourneau.be/mouvement-reformateur/>)

CHAPITRE 2. L'ARGUMENTATION COMME UNE PRATIQUE SOCIALE. LE DISCOURS POLITIQUE

“L'argumentation n'est pas seulement une fonction du langage, mais il s'agit d'une action complexe qui est liée à la maîtrise d'au moins trois notions assez élaborées: celle de raison, celle d'auditoire et celle de conclusion.” (Danblon 2005:13)

La rhétorique argumentative part d'une compétence naturelle, la compétence discursive, et la travaille en l'orientant vers les pratiques langagières sociales. Elle combine des capacités énonciatives et interactionnelles (mettre en doute, s'opposer, construire une position autonome). Une intervention rhétorique est constituée d'un ensemble d'actes de langage planifiés, finalisés, s'adressant à un public dubitatif, sollicité par des discours contradictoires, visant à une action sur les participants à la réunion, en vue d'une prise de décision.

(Charaudeau.Maingueneau 2002:506-507)

Les questions au cours de siècles liées à la rhétorique sont suivantes:

- 1) Le but assigné au discours: est- il intradiscursif ou extradiscursif (persuasion)
- 2) Les domaines sémiotiques pris en compte : verbal, mimo – posturo – gestuel...
- 3) Ses domaines et ses lieux d'exercice: la rhétorique s'intéresse-t-elle à la parole publique (politique, judiciaire...)/à la parole littéraire/ à la parole ordinaire
- 4) La nature des savoirs ou des compétences qui la constitue: sont – ils de nature linguistique (élocution, savoir des figures)/de nature cognitivo-linguistique(état de cause et arguments). (Charaudeau.Maingueneau 2002:506-507)

La rhétorique comme une discipline naît en Grèce au Vème siècle.

Chacun de philosophe a en même temps son opinion du rôle de la persuasion.

Les sophistes reconnaissent l'omnipotence de la persuasion, Platon a cru pouvoir se débarrasser totalement de la persuasion dans l'espoir que la validité s'imposerait d'elle-même, depuis l'essence des choses. Pour Aristote la persuasion devient un critère de validité grâce au fait que les hommes seraient en quelque sorte doués pour reconnaître le vraisemblable. (Danblon 2002:39-40)

Pour Aristote “la rhétorique est la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader.”

Au XXe et au XXIe siècle les études d'argumentation ont été effectuées par C. Perelman et L. Olbrechts –Tyteca (1970), S.Toulmin (1958), C.L.Hamblin (1970), par J.-B.Grize et, par O.Ducrot dans les années 70 , par C.Plantin.

Comme reconnaît Ruth Amossy “d'Aristote à Perelman, les rhétoriciens insistent sur le fait qu'on n'argumente pas sur ce qui est évident”. (Amossy 2016:41)

J.-B. Grize accentue que le rôle de l'argumentation n'est pas seulement de donner des arguments, mais il est aussi possible de la concevoir "comme une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un." (Amossy 2016:43)

Pour Jacques Moeschler, toute interaction verbale, dont le lieu de réalisation est la conversation, définit un cadre de coaction et d'argumentation. A savoir, un espace où certaines actions étant engagées, ou certaines "conclusions" visées, les interlocuteurs sont obligés de débattre, perdre ou gagner la face, marquer des points, négocier pour arriver ou non à une solution, confirmer des opinions ou polémiquer. (Amossy 2016:39)

Dans la gestion des différends, certaines formes d'interactions sont orientées vers la recherche du consensus et la résolution du conflit (négociations, conciliations, etc.), d'autres vers l'exposition et l'amplification du désaccord (le débat politique, la discussion polémique etc.). Comme reconnaît C. Plantin, il s'agit de s'engager dans une négociation avec le partenaire au terme de laquelle la conclusion peut être changée. (Amossy 2016:39)

Nous pouvons aussi reconnaître que les discours politiques sont fondés sur les différents principes: ce sont tant les négociations dont le but est un consensus que les débats politiques sur une question importante, les débats politiques avant les élections.

Ruth Amossy (Amossy 2012: 40-41) développe ses principes de l'analyse du discours en unifiant l'approche de Ducrot et des interactionnistes :

- Une approche langagière, qui est liée au choix lexical, aux modalités d'énonciation, aux enchaînements d'énoncés, aux marques d'implicite;

- Une approche communicationnelle – ce qui signifie que la construction d'une argumentation ne peut être dissociée de la situation de communication dans laquelle elle doit produire son effet;

- Une approche dialogique-l'argumentation vise à influencer un auditoire et doit de ce fait s'adapter à lui.

- Une approche générique – le genre de discours détermine des buts, des cadres d'énonciation et une distribution des rôles préalables;

- Une approche figurale englobe le choix des figures de style envisagées dans leur visée persuasive.

- Une approche textuelle – l'argumentation doit être étudiée au niveau de sa construction textuelle à partir des procédures de liaison.

Dominique Mainguenu distingue quatre compétences importantes pour la maîtrise du discours:

- compétence générique – il reconnaît que c'est une compétence qui dépend de la société, mais qui varie selon les types des individus.

-compétence communicative – englobe notre aptitude à produire et à interpréter les énoncés de manière appropriée aux multiples situation de notre existence

-compétence linguistique – la maîtrise de la langue considérée

-compétence encyclopédique – c’est le savoir – faire, l’aptitude a enchaîner des actions de manière adaptée à une fin. (Maingueneau 2014: 29-36)

La maîtrise du discours signifie que l’orateur doit mettre ensemble les aspects de la linguistique et de la rhétorique.

Au XXe et au XXIe siècle, dans les sociétés démocratiques, il faut avoir une maîtrise d’argumentation pour réussir socialement et pour faire des échanges culturels.

La sociologie du langage nous rappelle que le social se réalise en grande partie à travers les pratiques langagières et que les pratiques langagières sont des pratiques sociales. (Angermuller.Glady:2017)

La maîtrise du discours est importante pour réussir en politique et le discours aide à la formation de la politique.

Le langage a également partie liée avec le pouvoir dans la mesure où tout acte linguistique opère dans une population d’individus et contribue à y affirmer un ordre. (Angermuller.Glady:2017)

Nous pouvons dire que le régime politique et la culture politique d’un État forme le discours politique.

Patrick Charaudeau avoue: “La politique relève de l’action, et le langage est ce qui motive l’action, l’oriente et lui donne du sens...L’action politique et le discours politique sont indissolublement liés, ce qui justifie du même coup l’étude du politique par son discours.” (Patrick Charaudeau:2014)

Le régime politique français est bien un sémi – présidentiel qui mélange certaines caractéristiques du régime parlementaire. Le président a le pouvoir réel du fait de son élection et un premier ministre travaille de concert avec le pouvoir législatif. Le régime sémi présidentiel a été établi en France en 1958, et plus particulièrement en 1962 .

C’ est un régime fondé sur la confusion des pouvoirs qui traduisent un déséquilibre.

(<https://cours-de-droit.net>)

En Belgique, le système politique est construit pour assurer le compromis.

Le régime parlementaire n’organise pas la suprématie du Parlement car il recherche également équilibre entre les pouvoirs par une séparation souple. (Faniel:2016)

Différents organes et mécanismes institutionnels sont créés de la façon pour qu’une des entités ou communautés ne puisse prendre indûment le dessus sur une autre. (Tanguy de

Wilde d'Estmael:2016). Les procédés du monde socio-politique reflètent la diversité de la société belge.

Consensus et négociation jouent un rôle important en politique belge. Cela influence la pratique des négociations au niveau du gouvernement.

La Belgique est un Etat fédéral composé de trois communautés (français, flamande et germanophone) et de trois régions (flamande, française et bruxelloise) . Les ministres d'une des entités peuvent représenter la Belgique au sein du Conseil de l'Union européenne défendant la position concertée de trois régions ou des communautés. (Tanguy de Wilde d'Estmael:2016)

Les partenaires de coalition facilitent la conclusion d'un accord : chacun obtient satisfaction sur l'un ou l'autre volet de la négociation et la volonté d'aboutir à un accord global permet à chacun de ne pas céder sur les points qu'il considère essentiels tout en étant enclin à faire des concessions sur d'autres aspects. (Witmeur:2015)

De manière schématique, il existe deux grands types de modèles parmi les régimes démocratiques. D'une part, les démocraties majoritaires et, d'autre part, les démocraties de consensus. Au sein de ces modèles, les procédés de démocratie directe, tels le référendum ou la consultation populaire, peuvent venir renforcer ou, au contraire, atténuer le caractère majoritaire du processus décisionnel. Le mode de décision au sein de ces modèles est fondamentalement différent et, par voie de conséquence, la pratique de la négociation et le type de négociation dépendent de ces choix fondamentaux qui ont été fixés, à l'origine, dans la Constitution du pays concerné. (Witmeur:2015) Patrick Charaudeau reconnaît qu'en France nous pouvons parler d'une contradiction entre les valeurs de la république et de la démocratie. Il dit que la démocratie exige que le processus de délégation du pouvoir se fasse sous condition de surveillance et de contrôle, tandis que la république représente le pouvoir reposé sur une volonté citoyenne d'oeuvrer pour le bien commun, et qui, pour ce faire s'organise en assemblée de représentants du peuple chargés de déterminer la loi, reflet du consensus populaire. (Charaudeau:2013)

Au XX^{ième} et au XXI^e siècle le caractère du discours politique se change, grâce aussi aux facteurs techniques et économiques, sociaux et culturels, en même temps, le rôle de l'argumentation devient de plus en plus important.

Bertrand Buffon accentue que l'Etat moderne n'ignore pas la rhétorique. De la fin du XVIII^e jusqu'au début du XXI^e siècle, la rhétorique parlementaire a eu une importance décisive : c'est elle qui est à l'origine de l'extension du suffrage, de l'essor des libertés, de l'éducation et de l'avènement des droits sociaux. Mais, à son avis, dans l'Etat moderne, ce que nous voyons déjà sous la IV^{ème} République, en France, elle obtient de nouveaux traits:

la rationalisation et l'aspiration à un discours authentique. La rationalisation signifie, que la complexité de l'action publique diminue la responsabilité car elle incite les élus à s'en remettre aux solutions proposées par les experts, elle le dévitalise par sa technicité, elle empêche toute discussion, car elle oblige à rédiger précisément son discours et contraint à le lire sans s'en détacher: chacun est tout à son texte, les échanges sont réduits au minimum. (Buffon :2002)

Même si la technique du discours parlementaire se change, nous ne pouvons pas avouer que la force d'argumentation des politiciens devient faible, car le discours politique du XXe et du XXIe siècle est consacré, grâce aussi aux médias de masse, à un grand auditoire, et un discours politique peut former l'opinion des électeurs et influencer des relations des Etats.

Damon Mayaffre reconnaît que l'on peut parler de deux types du discours politique en France. Le discours nominal (récurrence des déterminants, des noms et des adjectifs) se transforme au XX siècle en un discours verbal (récurrence des pronoms, des verbes et des adverbes). Ces changements sont marqués par les discours du président Mitterrand dans les années 80. La rhétorique devient énonciative, performative. On utilise les formules performatives: "je veux...", "je crois...", "je dis", je répète.." (Mayaffre 2012:49)

Nous pouvons observer ces particularités du système politique de la France aussi dans les discours politiques.

La technique d'argumentation pour trouver une décision, pour parler avec son auditoire est différente en France et en Belgique même si tous les deux Etats sont touchés souvent par les mêmes enjeux.

Si les politiciens belges et français utilisent les mêmes figures et les mêmes types d'arguments, ils ont quand même une expérience du discours politique différente, et les formes d'interactions peuvent être différentes.

Nous pouvons dire qu'un discours politique englobe de différents types de paroles mais le but d'un politicien du XXIe siècle est de persuader. Cela demande de choisir les meilleurs types d'arguments

Nous voyons que les changements du discours politique au XXIe siècle influencent le discours politique belge et le discours politique français car tous les deux pays sont les membres de Communautés européennes, en même temps, les stratégies de la formation du discours politique français et du discours politique belge sont différentes, car les discours sont destinés aux différents auditoires et les régimes politiques influencent la stratégie d'argumentation et la formation du discours, le choix des figures d'argumentation.

Dominique Maingueneau distingue trois plans de la scène d'énonciation du discours politique: la scène englobante, la scène générique et la scénographie. (Maingueneau:2014)

La scène englobante est celle du discours politique, dont les partenaires sont liés dans l'espace-temps. Tous les deux pays – la France et la Belgique sont les membres des Communautés européennes et se trouvent en face des mêmes questions d'immigration.

En même temps, Dominique Maingueneau reconnaît qu'une scénographie peut s'appuyer sur des scènes de parole qu'on dira validées, c'est à dire déjà installées dans la mémoire collective, que ce soit à titre repoussoir ou de modèle valorisé.

Tous les deux pays ont les traditions du discours politique différentes et cela peut déterminer comment le politicien s'adresse aux partenaires du parti politique et aux électeurs.

CHAPITRE 3. L'ADAPTATION DU DISCOURS À L'AUDITOIRE

Chaque discours politique est consacré à un auditoire, et chaque discours politique est évalué par un auditoire, donc il dépend de la perception de l'auditoire.

Le politicien doit connaître son auditoire pour faire une argumentation efficace.

L'homme politique est confronté à un triple auditoire : l'électorat, l'opposition et les membres de son parti. Patrick Charaudeau reconnaît que "l'homme politique doit donc se construire une double identité discursive; l'une qui correspond au politique, lieu de constitution d'une pensée sur la vie des hommes en société, l'autre qui correspond à la politique, lieu de la stratégie de la gestion du pouvoir: la première construit ce que l'on a précédemment appelé le positionnement idéologique du sujet du discours, la seconde construit la position du sujet dans le processus communicatif. (Charaudeau 2014:61)

Marianne Doury distingue dans la perspective argumentative l'auditoire comme le destinataire, l'allocutaire, l'interlocuteur, l'allié ou l'adversaire ce qui est lié aux situations considérées et aux problématiques d'analyse.(Doury 2016:122)

Dans le cadre de l'approche plus globale, concernant non seulement le discours politique, nous pouvons distinguer aussi un auditoire particulier et un auditoire universel pour caractériser des relations entre l'orateur et l'auditoire. C.Perelman et L.Olbrechts-Tyteca distinguent les auditoires particuliers et l'auditoire universel "constitué par l'humanité tout entière, ou du moins par tous les hommes adultes et normaux".(Charaudeau.Maingueneau 2002: 172-173).

En rhétorique ancienne, orateur et auditoire sont des notions corrélatives qui servent à désigner respectivement les pôles de production et de réception dans le cadre participatif spécifique de la rhétorique classique. (Charaudeau.Maingueneau 2002:172) Dans ce cas, nous pouvons parler d'un auditoire particulier quand le discours est présenté dans un lieu concret, et le destinataire est présent physiquement.

Au XXe siècle, la télévision et les autres médias de masse créent une situation de discours artificielle. L'orateur doit imaginer à quel auditoire il s'adresse. C. Perelman et L.Olbrechts Tyteca accentue que "l'auditoire universel est le garant de la rationalité du discours, et la source de son caractère non pas simplement persuasif mais convaincant; il constitue la "norme de l'argumentation objective".(Charaudeau.Maingueneau 2002:173)

Les discours d'un politicien sont évalués par les médias de masse, le résultat de son discours est liée au nombre des électeurs qui garantit la possibilité de représenter ses idées au niveau de l'état ou au niveau d'une municipalité. Il faut prendre compte que les médias de masse donnent leurs commentaires aux discours du politicien ou reflètent son discours à

travers le prisme de leurs intérêts. Surtout les sites internet, mais aussi les quotidiens, la presse, les émissions de la télévision représentent souvent les intérêts d'un parti politique.

Nous pouvons aussi distinguer des auditoires homogènes et des auditoires composites. Le discours d'un politicien est consacré donc à un auditoire composite. Le discours d'un politicien doit convenir aux différentes priorités de son électorat, en même temps, le discours doit correspondre aux attentes des membres de son parti politique et de faire face et de changer l'opinion de l'opposition .

Bernard Lamizet caractérise des relations entre énonciateur et le co-énonciateur dans le discours politique: "Dans le champs politique, imaginer le public ou le destinataire d'une activité de communication ou d'une activité symbolique, c'est dans le même temps, faire de lui un acteur dont on se sent proche, ou, au contraire, que l'on rejette comme un adversaire ou un opposant. En effet, l'imaginaire politique ne consiste pas seulement à imaginer une situation, une structure, un processus ou une relation qui s'inscrit dans le politique: il s'agit aussi d'imaginer la situation politique même, l'espace public, dans lequel on se situe et dans lequel, par conséquent, l'imaginaire élaboré va avoir sa signification."(Lamizet 2012:96)

Ruth Amossy reconnaît que l'orateur qui adresse son discours à un auditoire composite doit sérier les groupes d'allocutaires en utilisant les désignations, les pronoms personnels, les évidences partagées, d'examiner comment le discours hiérarchise les groupes, de voir comment les prémisses et les évidences partagées que le discours utilise pour chacun des groupes se concilient entre elles.(Amossy 2012:70)

L'ethos, c'est le caractère que doit prendre l'orateur pour que son auditoire fasse attention à son discours.Plus largement, c'est son image auprès du public.Patrick Charaudeau souligne que les procédés énonciatifs permettent à celui qui parle de se mettre lui – même en scène (énonciations élocutive), d'impliquer son interlocuteur dans son acte de langage (énonciation "allocutive"), de présenter ce qui est dit comme si personne n'était impliqué (énonciation "délocutive"). Le discours politique s'inscrit, de façon générale et quelle que soit la situation matérielle de sa profération (débat, interview, déclaration télévisée, meeting, etc.), dans une situation dont la visée dominante est de persuasion. Il s'agit donc pour le sujet politique, non point tant de vérité que de véracité, c'est-à-dire d'un « avoir raison contre l'adversaire » et d'un « savoir séduire son public », ce pourquoi il aura recours à diverses stratégies de construction d'une image de soi et d'instauration d'une relation d'affect avec son auditoire.(Charaudeau 2014:134-142)

1. L'énonciation élocutive s'exprime à l'aide des pronoms personnels de première personne accompagnés de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs qui révèlent

l'implication de l'orateur et décrivent son point de vue personnel: "Je conteste", "Je suis sûr que nous réussissons ensemble", "Je vous avoue que". (Charaudeau 2014: 136-137)

Jaurès accentue que "je" tente d'imposer la parole de l'autre et représente l'homme de raison. "Nous" est lié aux valeurs socialistes. (Amossy 2012:101)

Patrick Charaudeau a l'opinion que "l'énonciation élocutive exprimée à l'aide de "nous" contribue souvent à mettre en place un ethos de "solidarité" dans la conviction, le devoir ou l'action.

2. L'énonciation allocutive s'exprime à l'aide de pronoms personnels de deuxième personne: "vous devez savoir que", "vous ne pouvez pas vouloir que"

Une fonction importante de l'énonciation "allocutive" est celle de l'interpellation. Les modalités d'adresse peut montrer l'appartenance de l'orateur à un groupe particulier ou à un parti, en identifiant le public comme citoyen participant à la scène politique. (Charaudeau 2014: 136-137)

La langue française dispose aussi le pronom "on". Dominique Maingueneau accentue que "l'on" caractérise une subjectivité, mais "avec une sorte d'effacement des frontières entre les positions de première, deuxième et troisième personnes". (Maingueneau 2014 :138)

C'est une communication entre le politicien et l'auditoire qui découvre une argumentation implicite compréhensible dans le contexte.

L'utilisation du pronom "on" est la forme assertive des énoncés ou aucune trace d'énonciation ne se laisse saisir (Amossy 2012:77)

Marianne Doury reconnaît que l'efficacité d'une question rhétorique dépend donc largement de l'identification par le locuteur, des thèses préalables admises par l'auditoire. (Doury 2016:123)

3. L'énonciation "délocutive" présente ce qui est comme si le propos dépendait que du seul point de vue d'une voix tierce. Ruth Amossy reconnaît que l'auditoire visé peut être interpellé aussi à la troisième personne. (Amossy 2016:61). L'énonciation délocutive peut s'apparaître aussi sous forme d'énoncés slogans" et de petites phrases comme "le choix de la vie", "la France unie".

Pour désigner un groupe, les locuteurs peuvent aussi utiliser un "ils" dit collectifs. Comme reconnaît Dominique Maingueneau, "ils" collectif désigne une collectivité, constituée d'individus indéterminés, mais aussi un groupe bien identifié.

Ainsi, nous pouvons dire, que les procédés énonciatifs assurent le contact entre le politicien et l'auditoire selon la situation du discours. Si nous parlons du discours relative à l'immigration il faut reconnaître que ce sera le plus souvent un discours au niveau

international et touchera souvent les questions sensibles qui abordent la prise de décisions par un État et concernent souvent une personne.

Nous pouvons aussi constater que les politiciens utilisent dans les discours sur l'immigration tous les types des procédés d'énonciatif.

Pour s'adresser à son auditoire et atteindre ses objectifs le politicien utilise de différents types de paroles.

D'après Patrick Charaudeau, on peut distinguer: parole de promesse, parole de décision, parole de justification et parole de dissimulation.(Charaudeau:2007)

Ce discours se veut à la fois idéaliste et réaliste, mais il doit aussi être crédible aux yeux de l'instance citoyenne, et donc le sujet est conduit à se construire une image (un ethos) de conviction.

La parole de décision est liée à l'intervention ou non intervention dans un conflit, à l'orientation de la politique économique dans telle ou telle direction, à la décision de faire édicter des lois, autant que des autres actes.

La parole de justification peut changer une position éventuelle d'accusé à une position de bienfaiteur responsable de ses actes.

Quant à une parole de dissimulation, elle crée une situation quand "s'installe alors un jeu de masquage entre parole, pensée et action qui nous conduit à la question du mensonge en politique".(Charaudeau:2007)

Nous voyons qu'un discours politique englobe de différents types de paroles, mais l'objectif d'un politicien du XXI^e siècle est de persuader. Cela demande de choisir les meilleurs types d'arguments.

CHAPITRE 4.L'ARGUMENTATION DANS LE DISCOURS

4.1. Les types d'arguments

Marianne Doury (2016) reconnaît que la notion de types d'arguments, n'est pas pour autant facile à manier. Les difficultés rencontrées sont liées à l'histoire de l'élaboration des typologies d'arguments, nombreuses et hétérogènes. D'autre part, certains types d'arguments sont parfois très proches. "Il ne s'agit pas alors de choisir entre une interprétation et une autre, mais d'identifier les types d'arguments en jeu, et de faire des hypothèses sur leur hiérarchisation." (Doury 2016 : 86- 87) La classification d'arguments d'Aristote s'attache avant tout à la forme de l'argument. Chaim Perelman et Lucie Olbrechts – Tytecka ont élaboré une typologie qui repose sur la distinction suivante: les arguments procèdent soit à des liaisons entre des éléments initialement distincts, soit à des dissociations entre des éléments considérés d'abord comme formant un tout. (Doury 2016 : 88)

Chaim Perelman et Olbrechts-Tytecka distinguent trois grandes catégories d'arguments : les arguments quasi logiques, les arguments basés sur la structure du réel, les arguments fondés sur les dissociations. (Isaye Gaston : 1960)

D'après Bertrand Buffon (Buffon : 2002) on peut distinguer 4 grands types d'arguments: les arguments fondés sur une relation quasi logique, les arguments fondés sur une relation fonctionnelle, ceux qui reposent sur une relation de ressemblance et les arguments par dissociation de notions.

1. Les arguments quasi logiques sont des arguments qui sont fondés sur les relations logiques ou mathématiques, telles que la relation d'identité, d'égalité ou de transitivité.

2. Les arguments fondés sur une relation fonctionnelle reposent sur l'expérience, sur des liaisons reconnus .

3. Les arguments fondés sur des relations de ressemblance: ressemblance entre des événements passés, ressemblance entre des faits, dont on déduit des rapports.

4. Les arguments par dissociation. Bertrand Buffon accentue que l'argument de dissociation introduit une dualité en créant un couple de notions hiérarchisées, tels que apparence/réalité, moyen/fin, ou lettre/esprit, dans lequel le second terme est donné pour supérieur au premier. (Buffon 2002 : 154)

La rhétorique politique utilise tous les types d'arguments, mais surtout les arguments pragmatiques et les arguments de causalité que nous pouvons classer aux arguments fondés sur une relation fonctionnelle (Buffon : 2002)

4.1.1. Les arguments de causalité

L'argumentation fondant une causalité vise à fonder un lien causal. Gilles Gauthier et André Gosselin (1997) distinguent quatre grands types d'arguments de causalité. L'argument du mérite et l'argument de justification sont fondés sur un lien entre l'acteur et la situation et l'argument de chance et l'argument de responsabilité dissocient l'un de l'autre. Quatre grands arguments de causalité que l'on utilise dans le discours politique sont:

l'argument du mérite qui consiste pour l'acteur à s'attribuer le crédit d'un état de choses considéré comme positif;

l'argument de justification consistant, pour l'acteur, à attribuer au contexte ou aux facteurs environnants un état de choses négatif qu'on pourrait associer à ses actions et décisions;

l'argument de chance qui consiste à refuser à l'adversaire le mérite d'un état de choses positif en prétendant qu'il a seulement bénéficié de circonstances favorables;

l'argument de responsabilité consistant à tenir l'adversaire responsable d'un état de choses considéré comme négatif, c'est-à-dire à prétendre qu'il est à l'origine de cet état de choses et qu'il doit en rendre compte à autrui ou s'en expliquer. (Gilles Gauthier. André Gosselin :1997)

4.1.2. Les arguments de conséquence

Alors que les arguments de causalité sont relatifs aux états de choses qui existent et que les acteurs cherchent à expliquer, les arguments de conséquence concernent plutôt les états de choses qui sont à venir ou qui pourraient faire partie d'un futur proche puisqu'ils sont contenus dans les projets, les programmes ou les intentions politiques des acteurs. Les arguments de conséquence étudiés sont ceux d'effet pervers, d'inanité, de mise en péril, d'engagement fatal, de prédiction autocréatrice et d'excès de volonté. (Gilles Gauthier. André Gosselin :1997). Marianne Doury reconnaît que les hypothèses que l'on peut faire sur le motif de l'action sont déterminantes dans la façon dont l'action est comprise et évaluée. Comme le souligne Perelman, "Le même acte accompli par quelqu'un, sera considéré comme différent et autrement apprécié parce qu'on le croira accompli dans une intention différente. (Doury 2016 :106)

4.1.3.L'argument d'autorité

Dans l'analyse du discours relatif à l'immigration cela serait utile aborder aussi l'argument d'autorité, car on utilise souvent les citations des personnalités reconnus par la société.

Énoncés de ce type sont fondés d'habitude suivant la structure : X a dit que P (X est une autorité fiable à propos de P).Donc justesse de P est garantie. (Doury :2016)

4.1.4. L'argument pragmatique

L'argument pragmatique fait reposer l'évaluation d'un acte ou d'une règle sur l'évaluation de ses conséquences, favorables et défavorables.Chaïm Perelman:" J 'appelle argument pragmatique un argument des conséquences qui apprécie un acte, un événement, une règle ou toute autre chose, en fonction de ses conséquences favorables ou défavorables, on transfère ainsi tout ou partie de la valeur de celles ci sur ce qui est considéré comme cause ou obstacle." (Chaïm Perelman 1958:14)

4.1.5. Les arguments fondés sur des relations de ressemblance

D'après Buffon (2002) ces arguments expriment la ressemblance entre des événements passés, dont on infère une loi; ressemblance plus lâche entre des faits hétéroclites, dont on déduit des rapports.Ils peuvent prendre tels formes d'usage comme exemple, illustration, modèle.

4.1.5.1. L'argument par le précédent

Nous nous intéressons de cet argument parce qu'il est utilisé souvent dans les discours belges et dans les discours français sur la problématique d'immigration, La problématique de l'immigration est liée aux événements du passé.et touche les valeurs fondamentales importantes pour les peuples français et belges.

4.1.5.2.L'analogie

L'analogie (Buffon: 2002) établit une ressemblance entre deux rapports. Bertrand Buffon nous donne sa formule générale: A est à B ce que C est à D. On appelle thème ce qu'on veut prouver et phore ce qui sert à prouver. Mais elle sert non seulement à prouver, mais aussi porter des jugements de valeur.(Buffon:2002)

4.1.6.Les arguments par dissociation des notions

C'est l'argumentation qui consiste à séparer des éléments jugés indûment associés.(Buffon:2002).

4.2. Les figures d'argumentations

La rhétorique est l'art de bien dire. Les figures de rhétorique sont des manières volontaires de s'exprimer pour donner plus d'originalité, de vie, de force au discours. (S.Blanchard.D.Korach.J.Penreac'h.M.Varone 1995:198)

Les figures jouent un rôle important dans le discours politique. Elles donnent une dimension affective à des notions abstraites, un tour expressif et frappant aux idées. (Buffon 2002:345)

D'après Buffon elles sont d'un poids d'autant plus grand que la petite phrase, la formule, le slogan.(Buffon:2002)

Le potentiel d'argumentativité dépend de certains facteurs. Ces facteurs sont globalement de deux sortes."D'une part, divers genres discursifs sont de nature à favoriser le fonctionnement argumentatif des figures. C'est le cas des genres agoniques, tel le libelle, et des genres liés à la parole publique, comme le discours politique. "(Marc Bonhomme:2009). D'autre part, le contexte discursif peut colorer argumentativement une figure. Comme l'a remarqué Meyer, les figures sont prédisposées à acquérir une fonction argumentative dans les situations de divergence et de tension. L'orientation concerne la hiérarchisation et la direction impulsées par les composantes des matrices figurales et elle est très variée. Elle peut être énonciative (polarisation sur l'allocutaire, comme dans l'apostrophe oratoire), syntaxique (vectorisation de l'énoncé selon un ordre progressif ou

régressif, à l'image de la gradation), affective. L'orientation des figures a un rôle déterminant quand il s'agit de faire en sorte que l'adhésion des destinataires du discours aille dans le sens souhaité par le locuteur. La force argumentative des figures dépend de leur réception. (Marc Bonhomme : 2009)

Selon une classification courante (Buffon:2002) les figures de rhétorique englobent:

- 1) les figures de mots (les figures de rythme, les figures de son);
- 2) les figures de sens, qui concernent la signification des mots (les tropes par analogie, les tropes par voisinage; les tropes par intensité);
- 2) les figures de construction, propre à la phrase (les figures par soustraction, les figures par répétition, accumulation ou amplification, les figures par inversion et par opposition, les figures par déplacement);
- 4) les figures de pensée qui s'appliquent à l'ensemble du discours (les figures de fiction et de vivacité, les figures par inversion et sous-entendu, les figures d'énonciation).

Nous distinguerons certains figures les plus utilisés dans le discours politique.

4.2.1. La métaphore

Selon cette classification la métaphore appartient à une trope par analogie. "La métaphore assimile deux termes pour insister sur les rapports de ressemblance qui les unissent mais, à la différence de la comparaison, le mot comparatif est absent." (S.Blanchard.D.Korach.J.Penreac'h.M.Varone :1995:199)

Pour Lakoff et Johnson, la métaphore n'est pas seulement une trope, elle révèle la structuration d'un domaine de l'expérience, voire de notions abstraites, par notre appréhension vivante, incarnée du monde. (Jean-Michel Fortis:2011)

La métaphore reflète le pouvoir des mots sur réel. Les métaphores politiques sont souvent liées aux thèmes qui sont proches à l'auditoire, nous pouvons tirer une conclusion que cela correspond à la conception de Marc Bonhomme (2009) qui accentue l'importance de la réception du discours. Bertrand Buffon reconnaît que les métaphores politiques sont tirées soit de thèmes familiers à l'auditoire, soit du domaine militaire, en raison de sa proximité avec le combat politique, soit encore des caractères dominants de l'époque (Buffon:2002). Les métaphores peuvent être liées à tels domaines comme le sport, les champs lexicaux relatifs aux automobiles, la vie économique et sociale.

Les actes de langage autocentrés (justification, défense...) ou hétérocentrés (critique, accusation...) confèrent souvent une portée argumentative à la création des métaphores.

(Marc Bonhomme:2009). Bertrand Buffon reconnaît que la métaphore est une analogie qui exprime certains éléments du thème et du phore en taisant les autres.

4.2.2.L'allégorie

L'allégorie consiste à rendre concrète une abstraction, à représenter de façon imaginée une idée, un sentiment, une quantité morale ou une force de la nature. L'allégorie englobe la personnification, la prosopopée, elle peut devenir un genre littéraire sous forme d'un récit imaginaire comme un mythe, une parabole, une fable. (S.Blanchard.D.Korach.J.Penreac'h.M.Varone 1995:200-201)

C.Fromilhague reconnaît (2005) que l'allégorie correspond plutôt à la métaphore en absence, le récit ou la description allégorique ont une forme concrète, dont seule une réinterprétation analogique permet de saisir la portée symbolique.

Catherine Fromilhague distingue deux significations de l'allégorie:

- 1)une signification littérale, liée à la présence d'un référent concret;
- 2)une signification symbolique, parfois stéréotypée, parfois inventive et plurielle, qui est liée à la première par l'analogie. (C.Fromilhague:2005) Cela pourrait être le cas lié au discours politique car le discours d'un politicien s'adresse à un auditoire universel.

4.2.2.1.La personnification

La personnification consiste à donner forme humaine à une abstraction, un animal ou un objet. (S.Blanchard.D.Korach.J.Penreac'h.M.Varone : 1995)

Bertrand Buffon accentue que le discours politique évoque souvent des entités abstraites, qui ne sont pas très lisibles ou expressives. Pour rendre vivantes des entités abstraites sensibles, le politicien les personnifie.(Buffon:2002)

4.2.3.Les figures par répétition, accumulation ou amplification

1. Les figures par répétition, accumulation ou amplification appartiennent aux figures de construction.Catherine Fromilhague (2005) accentue que toute production verbale implique

une répétition, mais on identifie la répétition comme figure de construction seulement si le matériel lexical est concerné.

2. Emmanuelle Prak-Derrington, maître de conférences - ENS de Lyon (2015) reconnaît que “la répétition porte sur l’ouverture et sur la clôture, ou encore sur les deux. À l’ouverture, c’est l’anaphore (A.../ A...), à la clôture, c’est son pendant, l’épiphore (...A/...A) ou sa forme atténuée, l’épanode, qui admet des variations (...A/...AB/...AC), enfin elle porte sur les deux : c’est par exemple l’antépiphore, qui répète la même unité à la fin et au début (A... A).”

4.2.3.1.L’anaphore

L’anaphore est une figure par répétition. L’anaphore est la répétition d’un même mot ou d’une même construction au début de vers, de phrases, de phrases ou membre de phrases successifs. Le rôle de l’anaphore, comme figure est particulièrement marqué dans l’art oratoire. Elle peut donner au discours une amplification progressive. “L’anaphore donne de la force et de la vigueur au discours.” (Bertrand Buffon 2002 :239) L’anaphore, en rythmant l’énoncé, imprime dans la mémoire de l’auditeur les informations délivrées ; elle crée une tension poétique qui vise aussi à entraîner l’adhésion. (Fromilhague:2005)

4.2.3.2.La réversion ou antimétabole

Alain Rabatel (2007) définit l’antimétabole et la réversion comme des figures formées d’une épanadiplose et d’une anadiplose, d’une figure qui reprend en tête d’énoncé le mot qui termine l’énoncé précédent (« Il est bête. Bête il restera ») . Il reconnaît que les deux figures sont synonymes, puisqu’elles renvoient à une même réalité syntaxique. La fonction argumentative des figures inversives ne joue pas seulement sur le logos, mais aussi sur l’ethos et le pathos.

Mais selon Alain Rabatel il faudrait prendre en compte le critère sémantique. Il fait une référence à Fontanier qui reconnaît la différence entre antimétabole et réversion, au motif que, le sens des termes est différent dans l’antimétabole, alors qu’il reste stable dans le cas de réversion.

La distinction entre antimétabole et réversion implique qu’on s’arrête sur deux phénomènes différents, quoique liés: d’une part le changement de sens qui affecte les termes

inversés à l'intérieur de chacune des propositions et d'autre part le changement de sens résultant de l'inversion des propositions. (Rabatel:2007)

4.2.4.L'antithèse

Nous nous intéressons de l'antithèse car dans les discours politiques nous voyons souvent l'argumentation construit sur la mise en relation des énoncés juxtaposés.

L'antithèse peut intervenir de manière très locales ou structurer l'ensemble d'un texte. En outre, elle peut s'appuyer sur des relations déjà établies par la langue ou au contraire créer des oppositions inédites pour une culture ou un positionnement déterminés. (Patrick Charaudeau.Dominique Maingueneau.:2002)

L'antithèse est une figure par opposition, qui est utilisé dans le discours politique grâce à son caractère conflictuel.(Buffon:2002) Elle permet de produire des effets saisissants. (S.Blanchard.D.Korach.J.Penreac'h.M.Varone :1995)

CHAPITRE 5.LES MARQUEURS DISCURSIFS DES TYPES D'ARGUMENTS

Les connecteurs et les opérateurs argumentatifs sont une partie très importante de la langue française, et ils sont utilisés tant dans les discours politiques français que dans les discours politiques belges.

Les marqueurs discursifs agissent sur la structuration de l'interaction, la dynamique de la relation interlocutive, la planification discursive, la cohérence textuelle assurant la fluidité des échanges, tant au niveau cognitif qu'à celui de la relation interpersonnelle. (Patrick Charaudeau.Dominique Maingueneau 2002 : 364)

“Un opérateur argumentatif (ex.ne...que, presque, à peine des), lorsqu'il est introduit dans une phrase P, en modifie le potentiel argumentatif, sans en modifier la valeur informative.” (Marianne Doury. 2016 :148)

Comme ils sont multifonctionnels, on trouve de différents termes pour désigner les marqueurs langagiers, on les appelle “connecteurs phatiques”(Davoine 1980), “appuis du discours” (Luzzatti 1982), “discourse markers”(Schiffrin 1987), “particules énonciatives”,“ligateurs et ponctuants” (Morel et Danon Boileau 1998), “marqueurs de structuration de la conversation” (Auchlin 1981) etc. (Patrick Charaudeau.Dominique Maingueneau 2002 : 364)

Un autre groupe des marqueurs discursifs dont la fonction est celle de la liaison et de la création d'une stratégie argumentative sont des connecteurs argumentatifs.

Un connecteur argumentatif (ex.mais, or, car, parce que, bien que, certes, donc...) est une signe qui relie un ou plusieurs énoncés, et attribue à chacun un rôle particulier dans une stratégie argumentative unique. (Marianne Doury. 2016 :148)

La notion de connecteur argumentatif élargit la notion traditionnelle de coordonnant en regroupant des termes appartenant à diverses catégories grammaticales. Le connecteur argumentatif est le produit, plus ou moins unifié, de trois grilles d'interprétation, relevant de l'implication logiques, de la relation physique causé – conséquence et du lien argument – conclusion. . (Patrick Charaudeau.Dominique Maingueneau 2002)

En linguistique romane, les premiers essais d'élargissement de la syntaxe à l'au-delà de la phrase ont fait les chercheurs : Blanche-Benveniste (1990), Berrendonner (1990) et Cresti (2000), qui ont élaboré le concept de « macro-syntaxe ».

Nous pouvons reconnaître que les marqueurs discursifs sont les outils pour organiser le discours.

Dominique Maingueneau reconnaît que le discours est une organisation au delà de la phrase, parce qu'il mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase.”(Dominique Maingueneau 2014: 41)

Blanche – Benveniste (1997) accentue que les marqueurs discursifs” jouent un rôle au-delà de la phrase et ils relèvent de la macro-syntaxe du discours” (Dostie Gaétane, Pusch Claus D:2007)

Les connecteurs, les adverbes, les constructions phrastiques:”donc”, “si...alors”, “inexorablement” et certaines autres configurations langagières sont parfois associées de façon privilégiée à la mise en discours de types d'arguments spécifiques. (Marianne Doury. 2016 :148)

Les connecteurs ont un rôle de liaison et du développement des énoncés dans le discours. Ils deviennent une partie d'argumentation et ont une fonction de mise en relation argumentative. Les connecteurs et les opérateurs argumentatifs aident à comprendre le dit et le non-dit dans le discours.

Oswald Ducrot et son équipe ont décrit dans les années 1970 de petits mots de l'argumentation (opérateurs et connecteurs) comme “mais”, “même”, “puisque”, “presque”, “seulement”, “d'ailleurs”... Des opérateurs tels que “presque”, “peu”, “un peu”, “beaucoup” déterminent aussi des orientations argumentatives auxquelles tout interprétant s'avère sensible.(Marianne Doury 2016:157). Le connecteur peut opérer entre deux énoncés, entre deux lexèmes, entre de l'implicite et de l'explicite, entre énonciation et énoncé. (Ruth Amossy 2016 :198)

Ainsi, nous voyons que la linguistique et la rhétorique sont étroitement liés.

Dominique Maingueneau reconnaît qu'à priori, il n'y a jamais une seule interprétation possible d'un énoncé, et il faut expliquer suivant quelles procédures le destinataire parvient à celle qui est la plus probable, celle qu'il doit préférer dans tel ou tel contexte. Il s'agit de procédures pragmatiques en cela qu'elles font appel à une analyse du contexte par le destinataire et pas seulement à l'interprétation sémantique, à sa connaissance de la langue.(Dominique Maingueneau 2014 :17)

“Entité abstraite, la phrase apparaît donc comme la matrice linguistique de l'énoncé, nécessairement antérieure à lui, et fournissant une structure reproductible en attente d'actualisation. L'énoncé, quant à lui, dégagé de cette virtualité, est apte à définir la référence des mots qui constituent sa matrice. Il est par conséquent vrai ou faux, c'est-à-dire, conforme ou non à la réalité extralinguistique.”(Franck Neveu:2011)

Quand il y a un interlocuteur qui poursuit des buts, on commence à parler d'intention, de visée d'influence. (A. Landré.E.Friemel:1998)

Marianne Doury accentue que le passage de l'argument à la conclusion n'est pas direct, mais passe en fait par un topos ou implicite. (Marianne Doury 2016 :157)

Un topos est un élément d'une topique, il s'agit d'un système empirique de collecte, de production et de traitement de l'information à finalités multiples (narrative, descriptive, argumentative), fonctionnant dans une communauté relativement homogène dans ses représentations et ses normes. (Patrick Charaudeau. Dominique Maingueneau 2002 : 576)

Emmanuelle Danblon reconnaît que "les topoi" pourraient être le lieu d'articulation recherché entre persuasion et validité, car ils jouent un double rôle dans la fonction rhétorique. Ils fonctionnent comme un outil de persuasion, en même temps ils s'expriment sous la forme de justifications en répondant aux normes de validité exigées par les locuteurs. (Emmanuelle Danblon 2005:129)

Nous pouvons dire que nous avons un cadre dans lequel nous construisons notre discours, mais les outils nous choisissons nous – mêmes.

Dominique Maingueneau avoue "qu' à priori, il n'y a jamais une seule interprétation possible d'un énoncé, et il faut expliquer suivant quelles procédures le destinataire parvient à celle qui est la plus probable, celle qu'il doit préférer dans tel ou tel contexte." (Dominique Maingueneau 2014:17)

5.1. Opérateurs argumentatifs "presque", "un peu"

"Presque" est un des opérateurs qui peut modifier l'orientation argumentative.

Ducrot confirme que des "opérateurs argumentatifs" tels que "peu", "un peu", "à peine", "presque", "lesquels" conduisent vers un certain type de conclusion. Il donne des exemples suivants :

" Il a gagné presque cinq mille francs ." " Il a gagné à peine cinq mille francs ".

Dans ce cas, "presque" et "à peine" introduisent des appréciations opposées quant à la somme de cinq mille francs . Avec « presque » , la somme de cinq mille francs doit être considérée comme une somme non négligeable, alors qu'avec « à peine » , elle doit être considérée comme une somme peu importante. Ces deux opérateurs se comportent de façon symétrique, mais avec une inversion des valeurs. (A. Landré. E. Friemel 1998:110)

Pour Ducrot, les topoi fondant les enchaînements argumentatifs sont, pour la plupart, de forme graduelle: +p,+q;+p,-q;-p,-q;-p,+q. Les énoncés comprenant "un peu" reposent sur un topos de forme +p..., ceux comprenant "peu" reposent sur un topos de forme -p. (Marianne Doury:2016)

5.2. Connecteur argumentatif “d’ailleurs”

Denis Paillard reconnaît que, “quant à d’ailleurs, il relève d’une classe des marqueurs discursifs “particules “ et il ne définit le rapport du second dire au premier que de façon purement négative (rappelons que ailleurs signifie ‘ni ici ni là’). Il compare le marqueur discursif “d’ailleurs avec les marqueurs discursifs “de plus”, “du reste” et “au demeurant” qui relèvent à son opinion d’un registre soutenu alors que d’ailleurs est très fréquent à l’oral, y compris comme “ ponctuant “. (Paillard Denis 2017 :5).

Donc s’il existe dans le discours politique, il pourrait servir aussi au rapprochement du locuteur avec l’auditoire.

Dans les travaux d’Anscombe et de Ducrot (1983), de l’École de Genève (Moeschler (1985), Roulet (1987), de Grize (1976), de Sperber et Wilson (1989), de Ghiglione et Trognon (1993) on trouve une catégorisation des opérateurs pragmatiques. (A. Landré.E.Friemel :1998)

“Roulet classe les types de relations qu’ils établissent entre les constituants d’une intervention complexe en quatre catégories (A. Landré.E.Friemel : 1998):

— les opérateurs argumentatifs qui marquent sur le constituant subordonné la relation d’argument(s) à l’acte directeur (car, parce que, en effet, puisque, comme, au moins, même, d’ailleurs...),

— les opérateurs consécutifs qui marquent sur l’acte directeur une relation avec un argument (donc, par conséquent, aussi, ainsi, alors...),

— les opérateurs contre-argumentatifs, qui marquent une relation de contre- argument à l’acte directeur (bien que, mais, quand même, néanmoins, cependant, pourtant...),

— les opérateurs réévaluatifs qui marquent la subordination rétroactive d’une ou de plusieurs interventions présentées d’abord comme indépendantes à un nouvel acte directeur (finalement, au fond, en fait...). Cette catégorie se subdivise en deux groupes : les récapitulatifs et les correctifs. Les récapitulatifs peuvent présenter “p “ et “q” comme coorientés (bref, en somme, au fond, décidément) ou comme antiorientés (enfin de compte, finalement, de toute façon), mais ont pour fonction d’opérer la synthèse de ce qui a été dit antérieurement. (A. Landré.E.Friemel : 1998)

Nous caractérisons dans notre corpus quelques connecteurs qui sont souvent utilisés dans les discours politiques belges et français pour créer une stratégie d’argumentation.

5.3.Connecteur “mais”

Un des connecteurs argumentatifs largement utilisés non seulement dans les discours politiques est “mais”. “Mais” peut introduire un argument ou une conclusion, “mais” peut opérer des sélections dans son environnement ou articuler des éléments qui ne sont pas présents en surface. (Marianne Doury 2016 :154-155)

Ducrot (1980), a établi une structure “P mais Q”, structure dans laquelle P se présente comme servant une certaine conclusion “ r “, et Q comme un argument plus fort en faveur de “non-r “, conclusion opposée à “r””.(Rodolphe Ghiglione :1995).

Mais Rodolphe Ghiglione (1995) donne une description élargi de l'emploi de cet opérateur qui peut servir au second locuteur: à restreindre l'univers proposé par le premier locuteur, à introduire un argument conduisant vers non-r, à introduire un argument conduisant vers X, différent de r et de non-r. Dans tous les cas, on peut parler d'anti-orientation, mais on peut également distinguer des jeux de quasi-validation co-référentielle ou hétéro-référentielle.

5.4.Connecteur argumentatif “donc”

Le mot “donc” a plusieurs fonctions.”Donc” marquant une relation à la valeur de différenciation peut introduire une conséquence factuelle, peut marquer une inférence, peut marquer un mouvement conclusif.(Maria Iliescu, Paul Danler, Heidi Siller 2010 :307)

Rodolphe Ghiglione (1995) reconnaît que, l'opérateur « donc » conserve toujours les traits qui en font ce que l'on pourrait nommer un « introducteur conclusif », et donne à voir dans les jeux communicatifs la trace d'un raisonnement déductif, la trace d'une logique démonstrative. L'opérateur «donc» accomplit dans tous les cas une fonction consistant à exprimer le cheminement d'une pensée, ou du moins la logique de construction des arguments qui est celle de cette pensée. (Rodolphe Ghiglione 1995:232)

CHAPITRE 6. LE LEXIQUE DU DISCOURS POLITIQUE

Les choix lexicaux orientent l'argumentation et aident à locuteur exprimer une idée.

Patrick Charaudeau reconnaît que les politiciens utilisent souvent dans le discours politique des mots qui sont nés dans un certain contexte et sont réemployés de façon absolue, sans que l'on ne sache plus qui les a employés, ni à propos de quoi ils ont été employés: "immigration", "solidarité", "précarité", "race", "sécurité".

Il reconnaît que "plus une formule est concise et en même temps chargée sémantiquement, globalisant ainsi une ou plusieurs idées en les essentialisant et en les rendant floues, plus elle aura de force d'attraction." (P. Charaudeau 2016: 76)

Krieg – Planque accentue qu'une formule "fonctionne comme passage obligé des discours dans un espace public donné, qu'il s'agisse pour les locuteurs de la soutenir ou de la récuser." (Dominique Maingueneau 2014: 98)

Dominique Maingueneau utilise encore un autre terme relative aux énoncés – les "petites phrases", qui existent à travers leurs circulation.

Chapitre 7.LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET LA PRÉSENTATION DU CORPUS

7.1.Les outils d'analyse

Nous analyserons le discours comme point de vue spécifique sur le discours dont un de représentant est aussi Dominique Maingueneau. Cette conception prévoit que l'analyse du discours n'a pour objet "ni l'organisation textuelle en elle même, ni la situation de communication, mais doit penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés." (Patrick Charaudeau. Dominique Maingueneau 2002:42-43)

Dans notre analyse du corpus nous nous appuyerons sur la conception de D.Maingueneau et de Christian Le Bart (1998) qui prend en compte deux niveaux du discours politique: le discours politique comme genre et le discours politique comme une stratégie. La conception de Le Bart englobe:

1) le discours comme genre : on analyse le discours politique en tant que genre, en prenant en compte les pesanteurs structurelles ;

2) le discours comme stratégie : on évoque les stratégies d'énonciation qui caractérisent un locuteur singulier. (Christian Le Bart :1998)

Le Bart nous propose un schéma suivant:

Tableau 7.1.

L'analyse du discours politique à deux niveaux selon la conception de Le Bart

Niveau d'analyse	Production	Contenu	Effets
Le discours comme structure	Système social (technologies, régime politique)	Invariants, mythes politiques	Ordre social, domination
Le discours comme stratégie	Logique de position (tactiques, stratégies)	Singularités (lexique, style)	Réceptions, influence

Dans la première partie du travail nous avons déjà décrit les systèmes politiques belges et français, maintenant nous donnerons quelques exemples qui pourraient refléter l'influence du niveau macro, notamment, du régime politique et des traditions sur le discours d'un politicien belge ou français. Les régimes politiques de tous les deux États diffèrent l'un de l'autre, cela devrait apparaître dans la construction du discours politique.

Ensuite, nous ferons l'analyse du discours comme d'une stratégie, en analysant notre corpus suivant les critères:

1. Logique de position (les objectifs du discours, les types d'arguments utilisés).
2. Le contenu (les champs lexicaux liés au thème de l'immigration, l'utilisation des pronoms, le lexique lié à légitimation de soi, l'utilisation des figures de style).
3. Nous essaierons de constater à quel auditoire est destiné le discours et quels types d'énonciation défini par Patrick Charaudeau utilise le locuteur.

7.2.La grille d'analyse

Nous nous appuyons sur une grille d'analyse suivante:

Grille d'analyse:

1.Le thème du discours

2. Le lieu du discours

3. La date

4. Les participants

5. Le locuteur

6. Les co-énonciateurs

7. Le destinataire

8. Les types d'arguments :

9. L'utilisation des figures de style

10. L'énonciation "élocutive"

-Exprimé par "je"

-Exprimé par "nous"

11. L'énonciation " allocutive"

12. L'énonciation "délocutive"

13. Le lexique

13.1. Les champs lexicaux liés au thème de l'immigration

13.2. Le lexique qui révèle l'implication du locuteur

14. Résumé

7.3.Le corpus d'analyse

L'analyse s'appuiera sur l'analyse des discours politiques de François Hollande, qui représente le parti socialiste, le président de la France depuis 2012, d'Emmanuel Macron, le président de la France depuis 2017, qui représente le parti politique "République en marche" classé comme un parti du centre gauche au centre droit, au discours du Premier ministre de la France Édouard Philippe et sur l'analyse des discours politiques belges représentés par Charles Michel, l'homme d'État belge, membre du Mouvement réformateur (MR). Le Mouvement réformateur est un parti politique belge francophone de droite et centre droit. François Hollande, Emmanuel Macron, Charles Michel gouvernent leurs États depuis un afflux de réfugiés et de migrants sans précédent, que a connu l'Union européenne.

D'abord nous analyserons deux discours du Premier ministre de la Belgique Charles Michel et deux discours du Président de la France Emmanuel Macron. (Voire en annexe après l'analyse du discours)

1) Discours du Premier ministre de Belgique Charles Michel à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York le 27 septembre 2018 (ANNEXES 1)

2) Discours du Premier ministre de Belgique Charles Michel à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York le 30 septembre 2015 (ANNEXE2)

3) Discours d'Emmanuel Macron à la cérémonie de naturalisation à la préfecture du Loiret le 27 juillet 2017 (ANNEXES 3)

4) Discours d'Emmanuel Macron devant la 72e Assemblée générale des Nations Unies le 20 septembre 2017 – (ANNEXE 4)

Ensuite, nous analyserons les différents aspects du discours politique français et du discours politique belge relatifs au thème de l'immigration : les types d'arguments, les marqueurs discursifs, les figures d'argumentation dans les discours politiques de François Hollande, d'Emmanuel Macron, de Charles Michel, d'Édouard Philippe.

CHAPITRE 8.L'ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE FRANÇAIS ET DU DISCOURS POLITIQUE BELGE

8.1.L'analyse du discours politique belge

1.Grille d'analyse

Thème

1. Sécurité collective.
2. Prospérité – développement durable.
3. Climat et environnement.
4. Migrations.

2. Le lieu du discours - l'Assemblée Générale des Nations Unies

(le discours au niveau international)

3. La date - 73ème session , 27 septembre, 2018

4. Les participants

Madame la Présidente de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire Général,
les chefs d'État et de gouvernement,
les chefs de délégation,
les autres personnes

5. Le locuteur - Le Premier ministre de Belgique Charles Michel

6. Les co-énonciateurs

- 1.Paul – Henri Spaak
- 2.Les fondateurs de l'Assemblée générale des Nations Unies
3. Le Haut – Commissaire aux droits de l'homme

7.Le destinataire

la Présidente de l'Assemblée générale,
le Secrétaire Général,
les chefs d'État et de gouvernement,
les chefs de délégation,
l'auditoire universel

8.Les types d'arguments :

8.1.L'argument d'autorité.

“”La seule voie qui offre l’espoir d’un avenir meilleur pour toute l’humanité, c’est la coopération et le partenariat ”. Ces paroles ont été prononcées par Kofi Annan à cette même tribune à l’aube du 21e siècle, il y a 17 ans déjà.”

8.2. L’argument pragmatique

“Je suis né bien après les indépendances des États africains. Les destins de l’Afrique et de l’Europe sont intimement liés. Chacun a tout à gagner de la réussite de l’autre. “

8.3.L’argument par opposition

“Cette année, nous avons enregistré le record du nombre de migrations.

Il ne s’agit pas d’être pour ou contre un phénomène inéluctable. Il s’agit de le gérer de manière ordonnée pour faire reculer les peurs, les tensions et les conflits.”

8.4.L’analogie.

“Au-delà de nos différences nombreuses, nous partageons à jamais un point commun. C’est l’humanité. Chaque être humain, par le simple fait de sa naissance, est libre. Sa dignité doit être reconnue et respectée.”

9.L’utilisation des figures de style

9.1.La personnification. “Ce texte est une avancée majeure qui clarifie et offre un levier, nos émotions, ancrées dans les racines de notre passé, la paix exige du courage et de la vigilance, l’exigence de Mémoire doit servir notre lucidité”

9.2. La métaphore : “les êtres humains se sont déplacés ”, “des hommes et des femmes ont bâti une nation ”, “ le piège des confusions”, “ griffes des passeurs et des trafiquants d’êtres humains ”, “abjectes esclavagistes des temps modernes”, “ les populistes de tous bords”, “ envisager des formes légales”, “les extrémistes et les trafiquants d’êtres humains sont dans le même sac”, “ils instrumentalisent et alimentent la question migratoire”, “ le poison de la peur de l’autre”, “ les racines de notre passé”, “ nous venons d’horizons différents”, “l’exigence de Mémoire”

9.3.L’anaphore

9.3.1.

L’État de droit, c’est le refus de l’arbitraire du plus fort contre le plus faible.

L’État de droit, c’est assumer les conséquences de nos actes.

L’État de droit c’est le refus de l’impunité.

L’État de droit, c’est la garantie que la science et la connaissance soient mieux partagées.

9.3.2.

Le multilatéralisme, c’est la coopération et la négociation.

Le multilatéralisme, c’est la bataille avec des idées et des arguments plutôt qu’avec des armes.

Le multilatéralisme, c’est le rejet de la violence.

9.3.4. La réversion

Le droit et l'ordre plutôt que la violence.

La tolérance plutôt que l'égoïsme.

La connaissance plutôt que l'obscurantisme.

Le respect de l'autre plutôt que la haine.

Voilà le crédo de mon pays.

10 L'énonciation "élocutive"

Exprimé par "je"

Je suis favorable à une politique de retour effectif

Exprimé par "nous"

Nous devons refuser

disons-le

nous avons enregistré le record du nombre de migrations

11. L'énonciation "allocutive"

Madame la Présidente de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs,

12. L'énonciation "délocutive"

Ce pays qui nous accueille

Il ne s'agit pas d'être pour ou contre

Il s'agit de le gérer

Il faut retirer la migration des griffes des passeurs et des trafiquants d'êtres humains

Mon pays assume pleinement son devoir

Mon pays signera à Marrakech en décembre le pacte global pour la migration.

Aucun continent, aucun pays n'est immunisé contre le poison de la peur de l'autre

13. Le lexique

13.1. Les champs lexicaux liés au thème de l'immigration.

Terme des immigrés: "des hommes et des femmes venant d'ailleurs", "un phénomène inéluctable", "des passeurs et des trafiquants d'êtres humains", "abjectes esclavagistes des temps modernes", "la protection internationale et le statut de réfugié"; "ceux qui ne rencontrent pas les conditions prévues sur le plan international", "mobilité internationale", "la question migratoire", "migrations", "record du nombre des migrations".

Tableau 8.1.

Le champ sémantique, le champ lexical et le champ associatif du nom: "la population"

Champs	Champ sémantique
	1. Déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. 2. Déplacement massif de populations 3. Voyage annuel d'une population animale depuis son aire de reproduction jusqu'à une

		aire d'hivernage parfois très éloignée et voyage de retour, généralement par le même chemin. (Dictionnaire Poche Larousse)
Champs	Champ lexical	
	Synonymie	mobilité
	Même famille	migratoire
Champs	Champ associatif	
	Groupe nominal	nombre de migrations
	Expressions	des hommes et des femmes venant d'ailleurs
		record du nombre des migrations
		mobilité internationale
		question migratoire
	Métaphore	un phénomène inéluctable

Tableau 8.2.

Le champ sémantique, le champ lexical et le champ associatif du nom: “le réfugié”

Champs	Champs sémantique	Personne ayant quitté son pays d'origine pour des raisons politiques, religieuses ou raciales, et ne bénéficiant pas, dans le pays où elle réside, du même statut que les populations autochtones, dont elle n'a pas acquis la nationalité. Dictionnaire Poche Larousse
Champs	Champ lexical	
	Domain	des femmes, des hommes
Champs	Champ associatif	
	Groupe nominal	statut de réfugié
	Expressions	des hommes et des femmes venant d'ailleurs
	Métaphore	êtres humains

Le lexique liés aux dangers – “des passeurs et des trafiquants d’êtres humains”, “abjectes esclavagistes des temps modernes”, “eux qui ne rencontrent pas les conditions prévues sur le plan international”

Formules – “des trafiquants d’êtres humains”, “mobilité internationale”, “question migratoire”

Petite phrase – “abjectes esclavagistes des temps modernes”

13.2. Le lexique qui révèle l’implication du locuteur. “Je suis favorable à une politique de retour effectif.”

14. Résumé

Charles Michel utilise dans son discours les valeurs fondamentales.

Son point de vue est exprimé comme le soutien à la politique de l’État

Il y a des connotations négatives liés à l’immigration illégale:

”des passeurs et des trafiquants d’êtres humains”, “abjectes esclavagistes des temps modernes”

2. Grille d'analyse

1. Thème. L'immigration, la situation en Afrique

2. Le lieu du discours - New York, L'Assemblée générale des Nations Unies

(le discours au niveau international)

3. La date - 30 septembre 2015

4. Les participants

Le Premier ministre de Belgique Charles Michel

Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies

Le Secrétaire Général

Les chefs d'États et de gouvernements

Les chefs de délégation

5. Le locuteur - Le Premier ministre de Belgique Charles Michel

6. Les co-énonciateurs

1. Paul – Henri Spaak

2. Les fondateurs de l'Assemblée générale des Nations Unies

3. Le Haut – Commissaire aux droits de l'homme

7. Le destinataire

Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies

Le Secrétaire Général

Les chefs d'États et de gouvernements

Les chefs de délégation

Les collègues

Tous les pays de la région

8. Les types d'arguments :

8.1. L'argument d'autorité

8.1.1. "Paul-Henri Spaak. En pleine Deuxième Guerre mondiale, il déclarait : « Nous devons profiter des circonstances exceptionnelles (...) (et) saisir la chance qui s'offrira pour faire faire au monde un progrès substantiel »".

8.1.2. "Comme l'a dit récemment le Haut-Commissaire aux droits de l'homme « (...) les personnes les plus responsables de leur migration sont les gouvernants qui ont échoué à préserver les droits de l'homme, et ont privé d'espoir leur population »."

8.2.L'argument de conséquence

“Je n'ai pas connu l'époque de la colonisation. Je ne connais que des États africains libres et indépendants. Je n'ai donc ni sentiment de nostalgie, ni sentiment de culpabilité.”

8.3. L'argument pragmatique.

1. Je suis né bien après les indépendances des États africains. Les destins de l'Afrique et de l'Europe sont intimement liés. Chacun a tout à gagner de la réussite de l'autre.

8.4.L'argument par opposition.

1.”Chacun a tout à gagner de la réussite de l'autre. Mais aussi à perdre de son échec.”

2.”Une partie du peuple syrien fuit la violence et cherche refuge dans la région, mais aussi dans l'Union européenne”

8.5.L'argument par le précédent.

8.5.1. Le monde a beaucoup changé depuis 1945. De nombreux progrès ont été réalisés. L'agenda 2030 doit donner un nouvel élan, et plus de force encore, à notre action commune pour le développement.

8.5.2. De nombreux progrès ont été réalisés. Les défis de notre génération sont multiples, interdépendants et complexes: les conflits, la pauvreté, le climat, les migrations. L'agenda 2030 doit donner un nouvel élan, et plus de force encore, à notre action commune pour le développement.

9.L'utilisation des figures de style

9.1. Personnification: “la répression, les conflits et la guerre poussent”, “le monde a changé”, “l'agenda 2030 doit donner un nouvel élan”, “l'Union européenne a décidé”

9.2. Métaphore : “mettre leur vie en péril”, “le fléau de la guerre”

9.3. L'anaphore

9.3.1. “Je n'ai pas connu l'époque de la colonisation. Je ne connais que des États africains libres et indépendants. Je n'ai donc ni sentiment de nostalgie, ni sentiment de culpabilité.”

9.3.2. “Je veux porter un regard lucide et optimiste sur l'avenir de ce continent auquel mon pays est très attaché. Je veux..”

10.L'énonciation “élocutive”

Exprimé par “je”

“Je n'ai pas connu l'époque de la colonisation. Je ne connais que des États africains libres et indépendants. Je n'ai donc ni sentiment de nostalgie, ni sentiment de culpabilité”

“Je veux porter un regard lucide”

“Je veux une relation sincère et franche”

“Et je pense d'abord”

“J'appelle”

Exprimé par “nous”

“Nous connaissons le potentiel de ce continent”

“Nous devons soutenir”

11. L'énonciation “ allocutive”

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les chefs d'États et de gouvernement

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation

Chers collègues

J'appelle tous les pays de la région

12. L'énonciation “délocutive”

“Votre prédécesseur, un de mes compatriote : Paul-Henri Spaak déclarait”
“Préserver les génération futures du fléau de la guerre” – exprime l'objectif des fondateurs

La Déclaration universelle des droits de l'homme consacre

Le monde a beaucoup changé depuis 1945. De nombreux progrès ont été réalisés

L'agenda 2030 doit donner

Les destins de l'Afrique et de l'Europe sont intimement liés.

Chacun a tout à gagner de la réussite de l'autre

Mon pays est très attaché

L'Afrique est promise, L'Afrique a du talent et des ressources

Ils veulent (ces jeunes Africaines), ils ont en eux cet élan

Rien, ni personne ne pourra arrêter cela

La répression, les conflits et la guerre poussent

60 millions de personnes doivent parfois mettre leur vie en péril

Les gouvernant qui ont échoué à préserver les droits de l'homme, et on privé d'espoir leur population

Une partie du peuple syrien

Le Lyban, la Jordanie, la Turquie accueillent

L'union européenne a décidé

J'appelle tous les pays de la région

Les énonciations élocutives et allocutives se combinent

J'appelle tous les pays de la région

13. Le lexique

13.1. Le champ lexical lié au thème de l'immigration

“soutenir l'accueil”, “mettre leur vie en péril”, “chercher la sécurité ailleurs”, “ont privé d'espoir leur population”, “échapper aux conflits”, “fuire la violence”, “chercher refuge dans la région”. Terme des immigrés: “les populations”, “60 millions de personnes dans le monde”, “une partie du peuple syrien”; “un afflux de réfugiés”, “réfugiés syriens”,

Tableau 8.3.

Le champ sémantique, le champ lexical et le champ associatif du nom: “la population”.

Champs	Champs sémantique	
		1. Ensemble des habitants d'un pays, d'une région, d'une ville, etc. 2. Ensemble des personnes constituant, dans un espace donné, une catégorie particulière.

		3. Ensemble des espèces animales ou végétales d'un pays, d'une région. (Larousse.fr) La géographie de la population n'est pas une géographie des populations, c'est-à-dire une anthropogéographie. L'utilisation du pluriel indique aujourd'hui que les thèmes d'études portant sur les questions d'ethnicité, comme les thèmes socio-démographiques, doivent toujours être considérés en termes de population. (Dictionnaire Poche Larousse)
Champs	Champ lexical	
	Synonymie	Les personnes, le peuple
	Famille	Réfuge
	Domain	Les réfugiés
	Champ associatif	
	Groupe nominal	réfugiés syriens
		un afflux de réfugiés
	Expressions	les populations, 60 millions de personnes dans le monde, une partie du peuple syrien;

Champ lexical lié aux dangers - “échapper aux conflits”, “faire la violence”, “mettre leur vie en péril”

Synonymie – échapper, fuir

Synonymie - chercher la sécurité, chercher refuge

Les formules – les populations, un afflux de réfugiés, réfugiés syriens

Les petites phrases - 0

Antonymie – “soutenir l'accueil” – “mettre leur vie en péril”

13.2. Le lexique qui révèle l'implication du locuteur

“je veux porter un regard lucide et optimiste sur l'avenir”

“j'appelle solennellement. Je n'ai donc ni sentiment de nostalgie, ni sentiment de culpabilité”, “et je pense d'abord “

14. Résumé

L'objectif du discours lié à l'immigration est le soutien des pays qui accueillent des réfugiés syriens. Le lexique qui révèle l'implication du locuteur nous montre que le discours est orienté vers un consensus :

” Je veux porter un regard lucide et optimiste sur l'avenir de ce continent auquel mon pays est très attaché. Je veux une relation sincère et franche, d'égal à égal. Un partenariat dans lequel chacun est pleinement respecté.”

Dans l'introduction du discours ”je” est utilisé pour établir une argumentation fondée sur son expérience: “Je suis né bien après les indépendances des États africains.”

8.2.L'analyse du discours politique français

3.Grille d'analyse

1.Thème

1.1. Le thème principal – la naturalisation

1.2. Les autres thèmes

La situation en Afrique

Le terrorisme

L'immigration

2. Le lieu du discours - la cérémonie de naturalisation à la préfecture du Loiret

(le discours au niveau d'État)

3. La date – 27 juillet 2017

4. Les participants

le Ministre de l'Intérieur,

les Parlementaires,

le maire d'Orléans,

le maire de Saint-Jean-La-Ruelle,

les maires,

autres participants

5. Le locuteur - Le Président de la France Emmanuel Macron

6. Les co-énonciateurs

1.le Premier ministre

2.Le ministre de l'Intérieur et ses collègues

3. Les citoyens de la France

7. Le destinataire

le Ministre de l'Intérieur

les Parlementaires

le maire d'Orléans

le maire de Saint-Jean-La-Ruelle

les maires

les gens qui sont arrivés

l'auditoire universel

8.Les types d'arguments :

8.1.1. L'argument d'autorité

“l'effectivité, c'est un beau mot de la philosophe Simone Weil pour parler de la réalité d'un droit... ”

8.2.L'argument pragmatique

1. "Mais l'ensemble de ce qu'on appelle affreusement les migrants aujourd'hui, ce ne sont pas tous des femmes et des hommes qui demandent l'asile, et qui viennent d'un pays où leur vie est menacée, il y en a beaucoup, et de plus en plus, qui viennent de pays sûrs et qui suivent les routes de migrations économiques, qui nourrissent les passeurs, le grand banditisme, parfois le terrorisme, et là, nous devons être rigoureux, et parfois intraitables, rigoureux avec celles et ceux qui viennent par ces voies, et qu'on ne peut pas tous et toutes accueillir, et intraitables avec les filières qui les font venir jusqu'à nous, parfois, la plupart du temps, au péril de leur vie."

2. "C'est en considérant que la France ne parle pas seulement aux siens, mais parle toujours en même temps au monde entier, qu'elle est grande."

8.3.L'argument de causalité

C'est ensuite à l'échelle européenne que ce combat se mène, et que nous pourrions réguler l'accueil de ceux qui en ont besoin de protection, pour donner toute son effectivité au droit d'asile, l'effectivité, c'est un beau mot de la philosophe Simone Weil pour parler de la réalité d'un droit, pas d'un mot, pas encore d'un bon sentiment, la réalité d'un droit dans tout ce qu'il emporte. C'est pourquoi nous devons finaliser au niveau européen les négociations en cours sur l'asile

8.4. L'argument par opposition.

1. "... France ne parle pas seulement aux siens, mais parle toujours en même temps au monde entier."

2. "... ce n'est pas seulement cela, c'est quelque chose de plus grand, de plus beau."

8.5.L'argument par les valeurs.

1. "Nous les gagnerons tous ensemble ce combat, en nous rappelant chaque matin que nous en sommes tous et toutes les co-dépositaires."

2. "Mais ce que la France désormais vous propose, ce n'est pas seulement cela, c'est quelque chose de plus grand, de plus beau encore, ce qu'elle propose, c'est une histoire commune."

8.6. Question rhétorique

"Pensez-vous que ce sont 800.000 et 1 million de réfugiés demandant l'asile politique ? Non, beaucoup, beaucoup viennent de pays où les difficultés économiques, la manipulation, parfois, la crédulité les ont conduit à suivre des voies dangereuses."

9.L'utilisation des figures de style

9.1.La personnification : "la France vous propose", "la France vous a choisi", "elle (la France) vous enlève votre histoire individuelle", "votre patience, votre persévérance ont payé; toute cette énergie...vous la mettiez à le (le peuple français) faire grand, à le faire vivre", "la France a un rôle, une responsabilité",

9.2. La métaphore : "sur le sol français"; "nous le gagnerons tous ensemble ce combat", "tous et toutes les co - dépositaires", "selon les lignes que je viens d'évoquer"; "vous incarnerez la France"; "écrivent leur avenir commun"; "le sel de responsabilité", "vous épousez tout son histoire", "c'est l'une des lèpres qui divise aujourd'hui le pays", "c'est la clé", "routes de la peur, de la nécessité et du terrorisme".

9.3..L'anaphore

9.3.1. "Il y aura des comportements inadmissibles, il y aura des pratiques de certaines ou certains."

9.3.2. "Ce sel, vous savez parfois des Françaises et des Français, nés Français."

9.3.3. "à le faire grand, à le faire vivre, à le comprendre"

9.3.4. "c'est la même rôle, c'est la même aventure"

10. L'énonciation "élocutive"

Exprimé par "je"

je veux vraiment vous remercier
je sais combien...et je dois le dire
c'est pour moi une joie particulière de vous dire
Je veux que partout, et c'est l'immense travail que vous aurez à
Je crois à cette politique de générosité et de responsabilité
Je crois au fait que nous devons
Selon les lignes que je viens d'évoquer

Exprimé par "nous"

Nous le gagnerons tous ensemble ce combat
Nous appliquerons
Nous en sommes tous et toutes les co-dépositaires
Je compte maintenant
"Je sais que les agents de la préfecture l'ont fait, il y a quelques instants, en présence de
l'ensemble des maires, ici avec nous."(je et nous combinés)
"Je ne veux pas dire par là qu'elle vous enlève votre histoire individuelle."(énonciation
combinée)

11. L'énonciation " allocutive"

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le maire d'Orléans,
Monsieur le maire de Saint-Jean-La-Ruelle,
Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs,
vous voici donc Français
Monsieur le Préfet
Monsieur le Ministre
Vous parlez
Vous respectez
Vous ne partagez
Vous avez fait toutes les démarches pour devenir Français
En devenant citoyen français, vous bénéficiez
Vous incarnerez la France
Vous allez aussi être les dépositaires de cet esprit d'humanisme

12. L'énonciation "délocutive"

La France vous a choisi pour faire partie d'elle Mais ce que la France désormais vous propose La France a un rôle, une responsabilité Il faut les encourager, maintenir les financements, favoriser partout des financements Il y aura des comportements inadmissibles C'est en considérant que la France ne parle pas seulement aux siens, mais parle toujours en même temps au monde entier, qu'elle est grande.
Les énonciations élocutives et délocutives se combinent Je ne veux pas dire par là qu'elle vous enlève votre histoire individuelle(énonciation combinée)

13. Le lexique

13.1. Les champs lexicaux liés au thème de l'immigration.

“les routes de migrations économiques”; “réguler l'accueil de ceux qui ont en besoin de protection”. Terme des immigrés: “certains avec des comportements inadmissibles”, “certains qui se livrent à la délinquance”, “ses pages glorieuses, ses pages sombres, sa volonté commune, vous en êtes”, “l'afflux de migrants”; “les migrants; tous des femmes et des hommes qui demandent l'asile et qui viennent d'un pays où leur vie est menacée, ceux qui ont en besoin de protection , entre 800 000 et 1 million de femmes et d'hommes qui attendent dans les camps en Lybie, 800 000 et 1 million de réfugiés demandant l'asile politique.

Les formules –un afflux des migrants, les routes de migrations

Les petites phrases – 0

Tableau 8.4.

Le champ sémantique, le champ lexical et le champ associatif du nom: “le migrant”.

Champs	Champ sémantique	Les migrants se dit d'une personne qui effectue la migration Larousse.fr
Champs	Champ lexical	
	Synonymie	Les réfugiés, les migrants
	Domain	Femmes, hommes, les migrants
	Même famille	Migrations
	Champ associatif	
	Groupe nominal	L'afflux des migrants

Tableau 8.5.

Le champ sémantique, le champ lexical et le champ associatif du nom: “le réfugié”.

Champs	Champs sémantique	Personne ayant quitté son pays d'origine pour des raisons politiques, religieuses ou raciales, et ne bénéficiant pas, dans le pays où elle réside, du même statut que les populations autochtones, dont elle n'a pas acquis la nationalité. Larousse.fr
Champs	Champ lexical	
	Synonymie	Les réfugiés, les migrants
	Domain	Les réfugiés, femmes, hommes
Champs	Champ associatif	

	Groupe nominal	L'afflux des migrants
	Expressions	certaines avec des comportements inadmissibles, certains qui se livrent à la délinquance, entre 800 000 et 1 million de femmes et d'hommes qui attendent dans les camps en Lybie ; 800 000 et 1 million de réfugiés demandant l'asile politique ; ceux qui ont en besoin de protection
	Métaphore	ses pages glorieuses, ses pages sombres, sa volonté commune, vous en êtes

Tableau 8.6.

Le champ sémantique, le champ lexical et le champ associatif du nom: "La migration".

Champs	Champs sémantique	1. Déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. 2. Déplacement massif de populations 3. Voyage annuel d'une population animale depuis son aire de reproduction jusqu'à une aire d'hivernage parfois très éloignée et voyage de retour, généralement par le même chemin. (Larousse.fr)
Champs	Champ associatif	
	Groupe nominal	Routes de migrations
	Expressions	Expressions – Routes de migrations économiques, l'afflux des migrants

Les champs liés aux danger – "tous des femmes et des hommes qui demandent l'asile, et qui viennent d'un pays où leur vie est menacée"

Les champs liés aux déplacements - Routes des migrations économiques

L'évaluation – méliorative – "ses pages glorieuses, vous en êtes"

L'évaluation – négative- "certains avec des comportements inadmissibles, certains qui se livrent à la délinquance", "ses pages sombres vous en êtes".

13.2. Le lexique qui révèle l'implication du locuteur

Je crois au fait que nous devons

Selon les lignes que je viens d'évoquer

je compte

14. Résumé

Nous le gagnerons tous ensemble ce combat - la métaphore “gagner combat” témoigne d’un conflit existant.

Le discours est fondé sur les valeurs fondamentales de la France et des Français. ”Nous en sommes tous et toutes les co- dépositaires.” Le discours est consacré à ceux qui sont devenus les citoyens de la France. Le thème de l’immigration est abordé pour critiquer l’immigration illégale.

Je compte maintenant – “je compte” – engage l’interlocuteur de suivre un itinéraire déjà marqué par le locuteur.

4.Grille d’analyse

1. Thème. L’immigration, la situation en Afrique

2. Le lieu du discours - New York, Assemblée générale des Nations unies

(le discours au niveau international)

3. La date - 19 septembre 2017

4. Les participants

le Secrétaire Général des Nations Unies,

les Chefs d’État et de Gouvernement

les autres participants

5. Le locuteur - Le Président de la France Emmanuel Macron

6. Les co-énonciateurs

1.Bana, citoyenne d’Alep

2.Kouamé

7. Le destinataire

le Secrétaire Général des Nations Unies,

les Chefs d’Etat et de Gouvernement

les autres participants

l’auditoire universel

8.Les types d’arguments :

8.1.L’argument pragmatique

“ Le réfugié, le déplacé, ou celui qu’on appelle tristement le « migrant », est en réalité devenu le symbole de notre époque. Le symbole d’un monde où aucune barrière ne pourra s’opposer à la marche du désespoir, si nous ne transformons pas les routes de la nécessité en route de la liberté.”

8.2 .L’analogie.

Car parler pour eux, c’est aussi parler pour nous, aujourd’hui ou demain.

9.L’utilisation des figures de style

9.1. Personnification ” aucune barrière ne pourra s’opposer à la marche du désespoir”

9.2. Métaphore “ jeté sur les routes ”, ”entre les mains de passeurs”, ”la marche du désespoir”, ” porter voix oubliées ”, ”tous ceux qu’on a privés de leur voix”, ” parvenir à bon port”, ”les Rohingyas”, ”un échec collectif”, ” le droit instrumentalisé” commerce de la misère”

9.3.L’anaphore

9.3.1.Je n’ai pas connu l’époque de la colonisation. Je ne connais que des Etats africains libres et indépendants. Je n’ai donc ni sentiment de nostalgie, ni sentiment de culpabilité.

9.3.2.Je veux porter un regard lucide et optimiste sur l’avenir de ce continent auquel mon pays est très attaché. Je veux..

10.L’énonciation “élocutive”

Exprimé par “je”

J’ai entendu Bana, citoyenne d’Alep

J’ai entendu aussi Kouamé

Et je sais que le devoir de la France est de parler

Exprimé par “nous”

nous le savons

11. L’énonciation “ allocutive”

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Chefs d’Etat et de Gouvernement

Mesdames et Messieurs

12. L’énonciation “délocutive”

mon pays aujourd’hui possède cette place

cela lui confère une dette

Les opérations militaires doivent cesser, l’accès humanitaire doit être assuré, et le droit rétabli

à l’égard de tous ceux qu’on a privés de leur voix

La nécessité, c’est aujourd’hui la fuite, face aux persécutions dont sont victimes les Rohingyas

les opérations militaires doivent cesser, l’accès humanitaire doit être assuré, et le droit rétabli

la France prendra l’initiative

la France a décidé de jouer son rôle

Les énonciations élocutives et délocutives se combinent

J’ai entendu Bana, citoyenne d’Alep, et c’est sa voix que je veux ici porter

J’ai entendu aussi Kouamé, et c’est sa voix que je veux ici porter

Car parler pour eux, c’est aussi parler pour nous

ce sont ces voix oubliées que je veux porter

13.Les champs lexicaux liés au thème de l’immigration.

“les camps de réfugiés”, “jeté sur les routes”, “entre les mains de passeurs”, “il a traversé l’Afrique”, “il a traversé la Méditerranée”, “il est parvenu à bon port”, ”les routes de la

nécessité”, ” route de la liberté”, ” aucune barrière ne pourra s’opposer à la marche du désespoir”, ” le peuple syrien a assez souffert”, ” plus de 400.000 réfugiés”, ” la Communauté internationale”, ” persécutions dont sont victimes les Rohingyas”, ” un nettoyage ethnique”, ” la guerre fait rage”, ” l’exil , quand les défenseurs de la liberté sont les premières cibles des pouvoirs en place”, ” la protection des réfugiés”, ” le Haut-commissariat aux Réfugiés”, ” les voies légales de réinstallation au plus proche des zones de conflit”, ” le droit d’asile”, ” le respect absolu de la convention de Genève”, ” les flux migratoires sur la route de la Méditerranée centrale”, ” mettre un terme aux violations insupportables des droits fondamentaux”, ” adopter une feuille de route dont la priorité est de lutter contre les trafiquants”, ” les trafiquants qui font commerce de la misère”, ” mieux contrôler les flux”. Terme des immigrés “le réfugié”, “le déplacé”, “celui qu’on appelle tristement le ”migrant”

Tableau 8.7.

Le champ sémantique et le champ lexical du nom : “ migrant”.

Champs	Champ sémantique	Les migrants se dit d’une personne qui effectue la migration Larousse.fr
Champs	Champ lexical	
	Synonymie	le réfugié, le déplacé

Tableau 8.8.

Le champ sémantique, le champ lexical et le champ associatif du nom:”réfugié”

Champs	Champ sémantique	Personne ayant quitté son pays d’origine pour des raisons politiques, religieuses ou raciales, et ne bénéficiant pas, dans le pays où elle réside, du même statut que les populations autochtones, dont elle n’a pas acquis la nationalité.
Champs	Champ lexical	
	Synonymie	Le déplacé, les migrants
Champs	Champ associatif	
	Groupe nominal	le Haut-commissariat aux Réfugiés

Formules – “nettoyage ethnique”, “les Rohingyas” (persécutions dont sont victimes les Rohingyas),”les zones de conflit”, “la route de la Méditerranée centrale”, “le Haut-commissariat aux Réfugiés”, “la Communauté internationale”, “les trafiquants”

Petites phrases – 0

Tableau 8.9.**Le champ sémantique, le champ lexical du nom: "l'asil"**

Champs	Champs sémantique	Lieu où l'on peut se réfugier pour être à l'abri d'un danger, d'un besoin, etc. ; refuge, retraite
Champs	Champ lexical	
	Synonymie	les camps
	Le groupe nominal	Le droit d'asil

Tableau 8.10.**Le champ sémantique, le champ associatif du nom: "l'exil"**

Champs	Champ sémantique	<p>1 Les migrants se dit d'une personne qui effectue la migration Situation de quelqu'un qui est expulsé ou obligé de vivre hors de sa patrie ; lieu où cette personne réside à l'étranger : Être condamné à l'exil.</p> <p>2. Situation de quelqu'un qui est obligé de vivre ailleurs que là où il est habituellement, où il aime vivre ; ce lieu où il se sent étranger, mis à l'écart : Être relégué dans un exil provincial.</p> <p>3. En astrologie, situation d'un astre qui se trouve dans le signe du zodiaque opposé à son domicile (lieu d'exil).</p>
	Champ associatif	
	Métaphore	les défenseurs de la liberté sont les premières cibles des pouvoirs en place

Champs lexicaux liés aux dangers – "entre les mains de passeurs", "le peuple syrien a assez souffert", "persécutions dont sont victimes les Rohingyas", "un nettoyage ethnique", "la guerre fait rage", "les défenseurs de la liberté sont les premières cibles des pouvoirs en place", "violations insupportables des droits fondamentaux", "les trafiquants", "les trafiquants qui font commerce de la misère"

Champs lexicaux liés au contrôle d'immigration – "les voies légales de réinstallation au plus proche des zones de conflit", "le droit d'asile", "le respect absolu de la convention de Genève", "les flux migratoires sur la route de la Méditerranée centrale", "mettre un terme aux violations insupportables des droits fondamentaux", "adopter une feuille de route dont la priorité est de lutter contre les trafiquants", "mieux contrôler les flux"

Champs lexicaux liés aux déplacements : "jeté sur les routes", "il a traversé l'Afrique", "Il a traversé la Méditerranée", "il est parvenu à bon port", "les routes de la nécessité", "les voies légales", "violations insupportables des droits fondamentaux", "les trafiquants"

Les champs lexicaux avec une connotation négative : "jeté sur les routes", "il est parvenu à bon port", "les routes de la nécessité", "entre les mains de passeurs", "le peuple syrien a assez souffert", "persécutions dont sont victimes les Rohingyas", "un nettoyage ethnique", "la guerre fait rage", "quand les défenseurs de la liberté sont les premières cibles"

des pouvoirs en place”, “violations insupportables des droits fondamentaux”, “les trafiquants”, “les trafiquants qui font commerce de la misère”.

13.2. Le lexique qui révèle l’implication du locuteur

“Et je sais que le devoir de la France est de parler pour ceux qu’on n’entend pas.”

“Et en ce jour, ce sont ces voix oubliées que je veux porter.”

14. Résumé

Le discours aborde les questions de la politique en Afrique, les dangers de l’immigration illégale. Le locuteur accentue qu’il parle au nom des immigrés. L’objectif du discours est la critique de l’immigration illégale. Il y a beaucoup de lexique avec une connotation négative.

8.3. L’analyse des marqueurs discursifs, des types d’arguments et des figures d’argumentation dans les discours de François Hollande, d’Emmanuel Macron, de Charles Michel, d’Édouard Philippe .

8.3.1. Les types d’arguments

1. L’argument d’autorité

Dans les discours de l’immigration on utilise souvent les citations des personnalités reconnues

Le président du MR Charles Michel dit au Congrès programmatique général – Louvain-La-Neuve – 24 mars 2019:

“Dans son célèbre discours sur la misère, Victor Hugo déclarait : « Tant que le possible n’est pas fait, le devoir n’est pas rempli ». Voilà quel est le fil bleu de notre ambition pour l’avenir : Avec le MR, c’est possible !”(<https://www.mr.be/discours-du-president-du-mr-charles-michel-congres-programmatique-louvain-la-neuve-24-mars-2019/>)

Les références sur les autorités peuvent aussi renforcer les mots d’un politicien.

Emmanuelle Macron montre qu’il est prêt d’agir au nom de Charles de Gaulle ou de François Mitterand:

“Je pourrais, comme le général de GAULLE en 1959, évoquer l’exemplarité de votre ville, sa contribution décisive à l’intégrité et à l’unité de notre pays et le lourd sacrifice consenti des deux guerres mondiales.”([https://www.elysee.fr > front > pdf > elysee-module-860-fr.pdf](https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-860-fr.pdf))

“Je pourrais, comme François MITTERRAND en 1983, évoquer le dur labeur des habitants de Calais et leur participation éminente au développement de la France.”

([https://www.elysee.fr › front › pdf › elysee-module-860-fr.pdf](https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-860-fr.pdf) · PDF fails)

Le Premier ministre de la France Édouard Philippe renforce sa position par les mots de Michel Rocard en confirmant que son opinion et l’opinion de son parti politique est le bon choix:

“Entre l’attentisme ou l’angélisme d’une part, et les postures clivantes d’autre part, j’en reste pour ma part à ces mots de Michel Rocard : « assurer le triomphe de la conception républicaine, ouverte de la Nation, celle qui assure des droits pour chacun et fait accepter des devoirs pour tous ».([www.senat.fr › seances › s201910 › s20191009 › s20191009004.html](http://www.senat.fr/seances/s201910/s20191009/s20191009004.html))

Dans ce cas, nous voyons que les Français et les Belges utilisent souvent dans leurs discours politiques les citations des personnalités qui sont célèbres dans leurs pays.

Mais on fait les références aussi aux personnalités reconnus sur la scène internationale et aux personnalités qui ne sont pas d’origine française. Par exemple, Charles Michel cite le président de l’Assemblée générale des Nations Unies – Paul-Henri Spaak, qui est son compatriote.

“Votre prédécesseur, qui a présidé la première Assemblée générale des Nations Unies en 1946, était un de mes compatriotes: Paul-Henri Spaak. En pleine Deuxième Guerre mondiale, il déclarait: « Nous devons profiter des circonstances exceptionnelles (...) (et)saisir la chance qui s’offrira pour faire au monde un progrès substantiel .«Préserver les générations futures du fléau de la guerre», voilà –chers collègues -quel était l’objectif des fondateurs il y a 70 ans.”

(https://gadebate.un.org/sites/default/files/gastatements/70/70_BG_fr.pdf)

Mais il cite aussi Barack Obama pendant le discours à New York ce qui aide au rapprochement avec l’auditoire auquel il parle:

“Comme l’a si bien déclaré le Président Obama à cette même tribune : « un tyran peut mettre un opposant en prison mais pas ses idées »..”

Le 27 septembre auprès de l’Assemblée Générale des Nations Unies Charles Michel dit:

“Le multilatéralisme, c’est le rejet de la violence.

Comme le proclamait Gandhi : « la règle d’or (de la conduite) est la tolérance mutuelle, nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu’une partie de la vérité et sous des angles différents ».”

La citation de Mahatma Ghandi qui a défendu le principe de contestation et de résistance à l’oppression par la non-violence et la désobéissance civile aide à Charles Michel

relever les avantages des décisions multilatérales et à faire l'attention de l'auditoire que lui et son pays représentent les principes de la tolérance mutuelle.

Charles Michel utilise la citation de Kofi Annan pour son discours à l'Assemblée générale de l'ONU:

“«La seule voie qui offre l'espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité, c'est la coopération et le partenariat». Ces paroles ont été prononcées par Kofi Annan à cette même tribune à l'aube du 21e siècle, il y a 17 ans déjà.”

(https://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2018/discours_charles_michel_assemblee_gener)

Nous pouvons constater que les arguments d'autorité sont utilisés tant dans les discours belges que dans les discours français pour renforcer les propres arguments des politiciens et de trouver le contact avec l'auditoire.

2.L'argument pragmatique

Emmanuel Macron exprime son opinion:

“Tant que nous laisserons certains de nos partenaires submergés par des arrivées massives, sans les aider à gérer leurs frontières, tant que nos procédures d'asile resteront lentes et disparates, tant que nous serons incapables d'organiser ensemble le retour des migrants qui n'ont pas le droit d'asile, nous manquerons tout à la fois d'efficacité et d'humanité.

Dans les années qui viennent, l'Europe doit assumer qu'il y a là son défi majeur. “

(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours>)

Dans ce cas, un lien causal est liée à une évaluation. Si les devoirs concernant l'immigration ne sont pas résolus, la situation relative à l'immigration ne sera pas résolue. Si la cause est mauvaise, l'effet sera mauvaise. Mais nous pouvons aussi constater qu'au niveau international tout le monde est responsable de la mauvaise situation. Emmanuel Macron utilise le pronom “nous”, mais, ceux qui ne soutiennent pas le changement de la politique, sont contre les valeurs fondamentales.

Charles Michel dit dans son discours :

“Je suis né bien après les indépendances des Etats africains. Les destins de l’Afrique et de l’Europe sont intimement liés. Chacun a tout à gagner de la réussite de l’autre. Mais aussi beaucoup à perdre de son échec.” <https://www.premier.be/fr/discours>

Dans l’argument pragmatique belge nous voyons que les conséquences sont reflétées par opposition, il n’y a pas d’une vérité, il faut trouver un accord sur la problématique liée à l’immigration.

Charles Michel utilise les arguments par opposition:

“Le multilatéralisme, ce n’est pas un concept creux, vide de sens. Bien au contraire. C’est une conviction.” <https://news.un.org/fr/story/2018/10/1026072>

3.L’argument par le précédent

Pour caractériser la problématique d’immigration on utilise souvent dans les discours belges et dans les discours français l’argument par le précédent car la problématique d’immigration est déjà connue, et cela touche les valeurs fondamentales importantes pour les peuples français et belges.

Ce sont les arguments fondés sur les relations de ressemblance. L’argumentation par le précédent établit un lien entre la situation présente et des événements antérieurs pour faire les jugements.

Édouard Philippe caractérise la situation concernant l’immigration:

“Nous avons construit l’Europe de la libre-circulation, c’est bien. Nous devons aujourd’hui construire l’Europe de la protection des frontières extérieures : c’est urgent. “

(<https://www.gouvernement.fr/partage/11182-declaration-du-gouvernement-sur-la-politiqu>)

Dans ce cas, c’est le temps du verbe qui laisse nous comparer les événements et mettre les situations dans le temps.

L’argument par le précédent est exprimé par l’argumentation fondée sur ressemblances, ou l’expression “c’est bien” aide à développer l’argumentation. On manque du connecteur “mais”. Dans ce cas, l’argument par le précédent montre que la situation relative à l’immigration n’est pas satisfaisante.

Le premier ministre belge Charles Michel dit:

“De tous temps, les êtres humains se sont déplacés. Ce pays qui nous accueille est un formidable exemple. Des hommes et des femmes venant d’ailleurs, à la découverte d’un nouveau monde, ont bâti une nation libre et prospère.”

(https://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2018/discours_charles_michel
Cette année, nous avons enregistré le record du nombre de migrations.)

Il ne s’agit pas d’être pour ou contre un phénomène inéluctable. Il s’agit de le gérer de manière ordonnée pour faire reculer les peurs, les tensions et les conflits.”

(https://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2018/discours_charles_michel)

Les indicateurs temporels “de tous temps” et “cette année” aident à comparer la situation dans le passé à la situation actuelle.

La conclusion de l’argument est que la situation présente n’est pas satisfaisante et doit être réglée. Des hommes et des femmes ont bâti une nation libre et prospère, donc nous les devons suivre.

François Hollande avoue:

“Aujourd'hui un Français sur quatre a au moins un grand parent étranger. Évoquer l'histoire de l'immigration, c'est évoquer l'histoire de France, c'est l'histoire, c'est notre histoire.”

(<http://www.histoire-immigration.fr/sites/default/files/musee-numerique/documents/discours-d-in>)

Dans ce cas l’adverbe “aujourd’hui” et le nom “l’histoire” servent pour poser la situation actuelle face à la situation au passé – les Français ont de grands parents étrangers. L’histoire que les Français ont évoqué, c’est l’histoire actuelle, c’est l’histoire qui concerne chaque Français.

Mais dans les discours politiques français et dans les discours politiques belges nous pouvons trouver aussi des autres arguments fondés sur ressemblances.

Dans le discours français sur l’immigration François Hollande utilise les arguments fondés sur ressemblances pour caractériser les français et les personnes étrangères en immigration.

“Curieux paradoxe, notre pays ! Quand un jeune Français va à l’étranger, on considère que c’est un exil, que nous n’avons pas pu le retenir. Quand un étudiant étranger vient en France, on viendrait le suspecter.” (<http://www.histoire-immigration.fr/sites/default/files/musee-numerique/documents/disco>)

Charles Michel utilise aussi l’analogie pour prouver l’action multilatérale des États:

“Le capitalisme a besoin de règles. L’humanité aussi.” (<https://www.mr.be/discours-prononce-par-charles-michel-aux-nations-unies-a-new-york>)

4. Les arguments par dissociation des notions

Dans les discours politiques belges nous voyons les arguments par dissociation des notions, ce qui correspond à la tradition belge de discussions pour atteindre le compromis.

Dans le discours lors de l'Assemblée générale des Nations Unies le Premier Ministre Charles Michel explique ce que l'État de droit:

“ L'État de droit, c'est le refus de l'arbitraire du plus fort contre le plus faible.

L'État de droit, c'est assumer les conséquences de nos actes.

L'État de droit c'est le refus de l'impunité.

L'État de droit, c'est la garantie que la science et la connaissance soient mieux partagées.”

(<https://www.mr.be/discours-prononce-par-charles-michel-aux-nations-unies-a-new-york>)

L'État de droit signifie que la Belgique donne le refus aux valeurs non souhaitables et garantit les autres valeurs. Ces arguments confirment qu'il représentera dans son discours ces principes.

5. Les valeurs comme prémisses d'argumentation

Comme nous voyons déjà dans l'exemple précédent on utilise souvent dans le discours politique belges et français les prémisses tirées de ce qui est préférable.

Dans le discours politiques français, le locuteur fait référence aux valeurs nationales pour renforcer les discours :

“ Ce sel, vous savez parfois des Françaises et des Français, nés Français, l'ont perdu. ”

Si les politiciens belges s'appuient dans leurs discours sur les valeurs fondamentales comme le multilatéralisme, les politiciens français mettent l'accent sur les valeurs nationales, liées à l'État.

(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/27/discours-d-emmanuel-macron-a-la-ceremonie-de-naturalisation-a-la-prefecture-du-loiret>)

8.3.2. Les marqueurs discursifs

Connecteur “mais”

Emmanuel Macron exprime sa demande pour “que l’on finance de manière solidaire un large programme de formation et d’intégration pour les réfugiés, car faire une place aux réfugiés qui ont risqué leur vie, chez eux et sur leur chemin, c’est notre devoir commun d’Européen et nous ne devons pas le perdre de vue.”

Il continue:

“Mais nous devons le faire sans laisser le fardeau à quelques-uns, qu’ils soient pays d’arrivée ou pays d’accueil final. En construisant les termes d’une véritable solidarité, choisie, organisée et concertée. Et c’est à travers ce socle, cet espace commun que je propose que nous y parviendrons.”

(<http://international.blogs.ouest-france.fr/archive/2017/09/27/macron-sorbonne-europe-verbatim-18567.html>)

Dans la première phrase le connecteur “car” introduit l’argument moral qui s’appuie au fait que les réfugiés risquent leur vie et la conclusion est que c’est notre devoir de les aider.

Le connecteur “mais” introduit une autre conclusion qui est plus forte que la première. Il s’agit d’une véritable solidarité, pas d’une manière solidaire. En plus, Emmanuel Macron désigne qu’il préfère cette solidarité.

Le Premier ministre belge Charles Michel souligne:

“Une partie du peuple syrien fuit la violence et cherche refuge dans la région, mais aussi dans l’Union européenne. Nous faisons face, en Europe, à un afflux de réfugiés sans précédent depuis Deuxième guerre mondiale.”

(https://gadebate.un.org/sites/default/files/gastatements/70/70_BG_fr.pdf)

Dans le discours de Charles Michel le connecteur “mais” introduit une problématique développée dans la phrase suivante “nous faisons face à un afflux de réfugiés” et détachent deux syntagmes nominaux. Le locuteur pourrait utiliser le connecteur “et”, mais il a choisi “mais” pour développer son argumentation.

Le 7 mars 2016 le Premier ministre Charles Michel choisit et accentue que la priorité du sommet, qui réunit les chefs d’État et de gouvernement des 28 États membres de l’UE et le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu est liée aux flux d’immigration:

"On va parler de tout, mais la priorité immédiate est qu'on stoppe purement et simplement les flux d'immigration irrégulière et non contrôlée."

Connecteur argumentatif "donc"

Emmanuel Macron dit:

"Vous avez fait toutes les démarches pour devenir Français, votre lien avec la France était donc fort, avant que vous ne deveniez Français aujourd'hui, parce que vous avez déjà en vous une part de notre pays."

Dans ce cas, "donc" marque une inférence.

Dans l'autre enchaînement argumentatif d'Emmanuel Macron "donc" marque un mouvement conclusif:

"C'est exigeant le vrai universalisme, c'est exigeant la générosité, parce qu'on ne peut pas donner plus que ce que l'on a, parce qu'on ne peut pas donner plus que ce que les enfants et les filles et les garçons de la République peuvent offrir et quand la République elle-même souffre parfois, c'est difficile. Et donc nous devons conjuguer notre idéal et nos réalités."
(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/27/discours-d-emmanuel-macron-a-la-ceremonie-de-naturalisation-a-la-prefecture-du-loiret>)

Charles Michel utilise dans son discours le connecteur argumentatif "donc" marquant un mouvement conclusif pour caractériser son expérience personnelle et introduire le discours sur la situation en Afrique. Deux énoncés sont juxtaposés par opposition et "donc" introduit une conclusion.

"Je n'ai pas connu l'époque de la colonisation. Je ne connais que des États africains libres et indépendants. Je n'ai donc ni sentiment de nostalgie, ni sentiment de culpabilité."
(<https://www.premier.be/fr/discours-prononc%C3%A9-%C3%A0-1%E2%80%99assembl%C3%A9e-g%C3%A9n%C3%A9rale-des-nations-unies>)

Opérateur argumentatif "presque"

"Vous le voyez, j'arrive à la fin de mon propos et vous ne m'avez presque pas entendu parler d'outils. Car l'obsession de l'Europe a été de parler de traité, de budget, de capacité,

de mécanisme plutôt que de parler de projet. Cette méthode ne permet plus d'avancer. Changer un traité n'est pas une fin en soi, c'est un instrument au service d'une ambition. Et prenons là encore les choses dans le bon sens, thème par thème.” (<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique>)

Dans cette proposition, nous voyons que l'opérateur “presque” introduit l'argumentation. Le locuteur souligne, qu'il a parlé, mais l'auditoire n'a pas entendu, et il attire l'attention de l'auditoire qu'il va parler maintenant de ce sujet. En même temps, l'utilisation de “presque” constitue un argument moins fort que sans opérateur “presque”. Cela constitue un énoncé qui explique “vous avez déjà entendu”. Le connecteur “car” introduit l'argument qui ne donne pas la réponse à la question introduite dans la phrase précédente. A la conclusion que “cette méthode ne permet plus d'avancer” suit un autre argument plus détaillé. Et il propose une solution qui conduit l'auditoire à une action.

Opérateur “beaucoup”

Charles Michel avoue:

“Après avoir gravi une colline, il en reste beaucoup d'autres à gravir.” C'est le secret que Nelson Mandela disait avoir découvert.

Gouverner un pays c'est en effet gravir de nombreuses collines.

En quatre ans, nous avons beaucoup réformé. Beaucoup décidé. Et les résultats sont de plus en plus tangibles. Nous allons poursuivre le travail. Voici la feuille de route pour les sept prochains mois” (<https://www.premier.be/fr/d%C3%A9claration-de-gouvernement->)

Dans l'argumentation de Charles Michel “beaucoup” nous découvre la sémantique du mot. Charles Michel commence son argumentation par les arguments fondés sur les ressemblances. “Beaucoup réformer” signifie que l'on prend beaucoup de décisions. Et il en reste beaucoup d'autres décisions à prendre. “Beaucoup” signifie non seulement la quantité, mais aussi la continuité des réformes.

En caractérisant la situation sévère et le problème non résolu concernant l'immigration en France en 2017, Emmanuel Macron utilise ensemble les opérateurs “beaucoup” et “trop peu”. Dans ce cas, “beaucoup” devient un opérateur lié à l'échelle d'évaluation. Il aide aussi à développer la conclusion qu'il y a “des centaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière”.

“Enfin, nous sommes inefficaces dans l’expulsion, la reconduite aux frontières de celles et ceux qui, in fine, n’ont pas l’accès au titre. Nous reconduisons beaucoup trop peu ! Nous n’arrivons pas à reconduire aujourd’hui à l’égard, y compris certains pays que nous aidons massivement ! La résultante de cette situation, c’est que nous laissons s’installer, nous avons aujourd’hui sur le territoire national des centaines de milliers d’étrangers en situation irrégulière ayant été déboutés de différentes procédures, que nous ne reconduisons pas dans le pays d’origine.” (<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/05/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-aux-prefets-le-5-septembre-2017>)

Dans le discours du Premier ministre Édouard Philippe nous voyons un jeu de mots qui confirme que l’on ne cherche un supposé “équilibre” – “un peu plus” ici et “un peu moins” là, on fait face à l’opposition qui pourrait penser autrement. “Un peu plus” repose ainsi sur le topos +p; +p et “un peu moins” +p; -p”. Édouard Philippe justifie l’opinion du gouvernement et de son parti politique par “c’est un tout cohérent de droits et de devoirs.”

“La politique que nous vous proposons n’obéit pas à la recherche d’un supposé « équilibre » qui viserait à préserver des intérêts divergents. Ce n’est pas du « un peu plus » ici » et du « un peu moins » là. C’est un tout cohérent de droits et de devoirs.”

(<https://www.vie-publique.fr/discours/271220-edouard-philippe-7102019-debat-politique-de-limmigration>)

Connecteur argumentatif “d’ailleurs”

Francois Hollande utilise le connecteur “d’ailleurs” pour caractériser les obligations des centres d’accueil et donner un résumé sur leurs fonctions en opposant deux énoncés “qui auront comme mission” et “qui ont comme obligations d’ailleurs”. Ce qui est souhaitable dans l’avenir, existe déjà aujourd’hui.

“Nous voulons d’abord accélérer la mise en place des centres d’accueil en Italie et en Grèce, qui auront comme mission, qui ont comme obligation d’ailleurs, de faire la distinction entre les demandeurs d’asile, qui doivent être enregistrés, et les migrants qui viennent pour d’autres objectifs, mais qui ne peuvent pas être acceptés en l’état.”

(<http://international.blogs.ouest-france.fr/archive/2015/08/25/hollande-migrants-refugies-accueil-verbatim-conference-des-a-14595.html>)

Certains items linguistiques ou certaines configurations langagières sont aussi parfois associés de façon privilégiée à la mise en discours de types d’arguments spécifiques.

Emmanuel Macron a accordé à Europe 1 un interview. Le chef de l'État a profité du sommet sur le climat pour traiter un sujet sensible : l'immigration. Au cours de l'interview, Emmanuel Macron a constaté des problèmes actuels et a cherché les voies pour améliorer la situation concernant le droit d'asile, l'Aide médicale d'État et les réfugiés climatiques.

"Je pense que ça serait une erreur de dire que la question migratoire est une question tabou ou qu'on ne pourrait la poser que quand il y a des crises. Notre pays est un pays de migrations, de tout temps. Il ne faut pas faire croire aux gens qu'on serait aujourd'hui débordés par ce phénomène-là ou que la France est un pays qui n'a jamais été un pays constitué pour partie par l'immigration, c'est faux. Ce qui est vrai aussi, c'est que nous vivons depuis plusieurs années avec un accroissement des migrations : on a eu les grandes migrations liées à la crise syrienne en 2015, on a aujourd'hui de plus en plus de migrations qui viennent d'Afrique, et nous allons de plus en plus vivre avec les migrations. (<https://www.europe1.fr/politique/exclusif-ame-immigration-refugies-climatiques-retrouvez-lentretien-demmanuel-macron-a-europe-1-3921594>)

La phrase est introduite par la concession "je pense que ça serait une erreur de dire" qui est compréhensible seulement dans le contexte, suivant l'enchaînement d'argumentation.

La concession "c'est faux" est une évaluation d'un énoncé, à laquelle suit une autre concession "ce qui est vrai aussi" qui donne encore une autre signification à la proposition précédente . "c'est vrai que ça se passe de cette manière".

Dans les discours à Ougadougou Emmanuel Macron utilise l'argument de direction en utilisant la construction phrastique "si...alors" "(si nous faisons ceci, nous aurons cela)". Le connecteur de conséquence "alors" introduit une vision de l'avenir de l'Afrique et termine par une concession "c'est possible". Le connecteur "mais" introduit une autre vision de l'avenir, celle de l'Afrique et de l'Europe ensemble et ensuite la troisième vision est introduite par "mais" et la construction phrastique "si...alors". Le connecteur de conséquence "alors" est répété plusieurs fois pour relever l'avenir réussi.

"C'est en Afrique que se jouera une partie du basculement du monde. Si nous échouons à relever ces défis ensemble, alors l'Afrique tombera dans l'obscurité, c'est possible. Elle régressera, elle reculera. Mais avec elle, l'Europe aura les mêmes difficultés, parce que s'ouvrira une longue période de migration, de misère, des routes de la nécessité et de la douleur plus encore qu'aujourd'hui.

Mais si nous parvenons à relever ensemble ces défis, si nous sommes à la hauteur de ce grand moment de bascule que nous sommes en train de vivre, alors ici se jouera une partie de la croissance du monde. Alors ici, cette jeunesse sera une jeunesse de réussite et de conquête parce qu'il y a tout à conquérir. Alors ce sera une ère de développement, de

croissance et d'opportunités nouvelles pour les Africains comme pour toutes celles et ceux qui voudront à leurs côtés mener cette aventure.”

(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>)

8.3.3. Les figures d'argumentation

La métaphore

Nous pouvons nous rappeler que le parti politique “En Marche”, représenté par Emmanuel Macron, est un parti classé du centre gauche et au centre droit et “Mouvement Reformateur” représenté par Charles Michel est un parti politique libérale, donc ils découvrent par les métaphores une vision, un idéal, un programme de leurs partis politiques.

Les médias de masse suivent cet emploi des métaphores, car les politiciens sont les représentants de l'État non seulement concernant la politique intérieure, mais aussi au niveau international.

Le 22 juin 2018 à Quimper, portant sur la question des migrants, Emmanuel Macron a dénoncé la montée des nationalismes en Europe et a reçu une réponse de la part du ministre de l'intérieur de l'Italie Matteo Salvini :”Si l'arrogance française pense transformer l'Italie en camp de réfugiés pour toute l'Europe, peut- être en versant quelques euros en pourboire,elle se fourvoie complètement.”

(https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/22/ue-migrants-macron-denonce-la-lepre-qui-monte-en-europe_5319427_3214.html)

Emmanuel Macron a comparé l'augmentation des mouvements nationalistes en Europe à une lèpre:

“Mais vous les voyez monter comme une lèpre un peu partout en Europe, dans des pays où nous pensions que c'était impossible de la voir réapparaître et des amis voisins. Ils disent le pire et nous nous y habituons. Ils font les pires provocations et personne ne se scandalise de cela !”

Nous pouvons parler, dans ce cas, d'une comparaison, car il y a un mot comparatif “comme”dans son discours. Mais Salvini a transformé cette comparaison en métaphore et dans les médias de masse cette phrase est traitée déjà comme une métaphore. Par exemple,

dans le site “Le Monde” nous lisons:” Emmanuel Macron a dénoncé la ” lèpre qui monte ” en Europe, ” le nationalisme qui renaît, la frontière fermée que certains proposent ”.

L’expert de droits humains Mr.Cruz à Genève dénonce l’utilisation de la métaphore “lèpre” dans les débats politiques franco – italiens.

(“GENEVA (3 July 2018) – Political leaders in France and Italy must immediately stop using “leprosy” as a metaphor in debates on nationalism, says a UN human rights expert.”)

Ainsi, nous voyons que la métaphore a un pouvoir argumentatif plus fort que la comparaison.

Charles Michel défend la même position politique: “Les extrémistes et les trafiquants d’êtres humains sont dans le même sac.”

(https://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2018/discours_charles_michel_assemblee_generale_nations_unies)

Charles Michel reconnaît que les nationalites et les socialistes sont proches par leur manière d’agir:

Le cocktail nationaliste-socialiste, c’est la division et l’appauvrissement garantis.

Nous devons refuser le piège des confusions délibérément entretenues par les populistes de tous bords, d’extrême gauche et d’extrême droite.

Pour développer les débats sur la question des migrations le 9 octobre 2019 Édouard Philippe dit :” Mesdames et Messieurs les sénateurs, il ne doit pas y avoir d’angle mort dans notre débat. L’accès à la nationalité ne doit pas être un angle mort.”

(<https://www.vie-publique.fr/discours/271224-edouard-philippe-9102019-politique-de-l-immigration>)

Il y aussi les métaphores qui sont liés à la situation des réfugiés.Par exemple, une métaphore maritime - “des bateaux de fortune”. Une autre métaphore conceptuel que Charles Michel utilise est “un périple” que nous ne pouvons pas comprendre sans savoir comment les réfugiés arrivent en Europe.

Charles Michel dit: “Et nous combattons les trafiquants sans foi, ni loi qui jettent sur des bateaux de fortune femmes et enfants, embarqués dans un périple à l’issue trop souvent tragique.”

(<https://gadebate.un.org/fr/72/belgique>)

Emmanuel Macron utilise une métaphore pour caractériser les voies de migrations:

“Mais ils viennent de pays qui ne risquent rien, ils traverseront la Méditerranée au péril de leur vie, une fois encore, et erreront de pays en pays en Europe pour se faire expliquer à chaque fois qu'ils n'ont pas le droit à l'asile, nous devons donc l'expliquer et prévenir cela.”

(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/27/discours-d-emmanuel-macron-a-la-ceremonie-de-naturalisation-a-la-prefecture-du-loiret>)

À l'ONU 2018 Charles Michel dit:” Il faut retirer la migration des griffes des passeurs et des trafiquants d'êtres humains.”

(https://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2018/discours_charles_michel_assemblee_generale_nations_unies)

Emmanuel Macron utilise la métaphore de guerre :” La première bataille, c'est de loger tout le monde dignement. “(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/27/discours-d-emmanuel-macron-a-la-ceremonie-de-naturalisation-a-la-prefecture-du-loiret>)

Il y a aussi tant dans les discours politiques français que dans les discours politiques belges les métaphores relatives aux valeurs humaines, aux idéales de la société. Charles Michel dit:

“La liberté, l'ingéniosité, l'innovation et l'intelligence. Le respect et la tolérance. Ce sont nos meilleures armes pour relever ensemble les défis de ce siècle.”(https://gadebate.un.org/sites/default/files/gastatements/70/70_BG_fr.pdf)

La personnification et la prosopopée

Pour créer un discours expressif, pour attirer l'attention de l'auditoire on utilise souvent la personnification et la prosopopée.

Le 15 février 2020 Emmanuel Macron dit dans son discours dans la conférence de sécurité de Munich: “A horizon dix ans, je vois une Europe qui aura construit les leviers pour bâtir sa souveraineté technologique, des sécurité et de défense, sur les sujets migratoires, en termes alimentaires, en termes climatiques et environnemental et dans sa relation avec son grand voisinage c'est-à-dire en particulier sa politique russe, sa politique “Middle – East”, sa politique africain.

(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/15/conference-sur-la-securite-de-munich-f>)

Emmanuel Macron dit pendant la cérémonie de naturalisation:

“La France vous a choisi pour faire partie d'elle.”(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/27/discours-d-emmanuel-macron-a-la-ceremonie-de-naturalisation-a-la-prefecture-du-loiret>)

Charles Michel dénonce à l'ONU les décisions prise d'une manière unilatérale :
"L'Histoire a montré que la loi du plus fort, dans la durée, ne protège aucun peuple. Mon pays s'est engagé tout au long de son histoire à "agir pour la paix, à bâtir le consensus".
(<https://www.mr.be/discours-prononce-par-charles-michel-aux-nations-unies-a-new-york/>)
Dans ce cas, l'opinion est exprimé par le pays, et le discours du pays est mis entre guillemets.

François Hollande avoue:

"L'Europe est prête à aider celles et ceux qui cherchent refuge."(<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2015/09/08/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-developpement-durable-et-sur-la-question-des-refugies-a-paris-le-8-septembre-2015>)

Les figures par répétition, accumulation ou amplification

1.L'anaphore

Les politiciens utilisent souvent la répétition d'un même mot ou d'une même construction au début du vers, de la phrase ou des membres de phrases successifs.

Les anaphores caractérisent surtout les discours de Premier ministre belge Charles Michel:

- Le multilatéralisme, c'est la coopération et la négociation.
- Le multilatéralisme, c'est la bataille avec des idées et des arguments plutôt qu'avec des armes.

- Le multilatéralisme, c'est le rejet de la violence.

(https://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2018/discours_charles_michel_assemblee_generale_nations_unies)

François Hollande souligne:

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que nous avons à faire, voilà ce que nous ferons, que nous ferons pour Calais, mais que nous ferons aussi pour la France, pour la dignité, pour la responsabilité, voilà comment nous le ferons.

(<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2016/09/26/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-projet-damenagement-portuaire-et-sur-le-demantelement-du-campement-de-migrants-a-calais-le-26-septembre-2016>)

2.La réversion

Emmanuel Macron utilise la réversion dans son discours à l'ONU 2017 :

“Ces migrations sont politiques, climatiques, ethniques; ce sont à chaque fois ces routes de la nécessité. La nécessité, c’est aujourd’hui la fuite, face aux persécutions dont sont victimes les Rohingyas.”(<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/20/discours-d-emmanuel-macron-devant-la-72e-assemblee-generale-des-nations-unies>)

3.L’antithèse

L’antithèse aide à Francois Hollande défendre son opinion sur les camps de réfugiés à Calais:

: ”Calais n'est ni une étape, ni un aboutissement pour les migrations. C'est une impasse, il n'y a plus de passage possible, il n'y en aura plus.”

(<https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-13792-fr.pdf>)

Édouard Philippe dit:

”Il est très facile de tourner presque à vide sur le sujet de l'immigration, en ressassant les mêmes obsessions, comme le fantasme du grand remplacement, ou l'appel à ouvrir grand nos frontières. Il est beaucoup plus difficile de congédier toute forme de facilités ou de rhétoriques pour essayer d'agir, avec sagesse et bon sens.”

(<http://www.senat.fr/seances/s201910/s20191009/s20191009004.html>)

Charles Michel dit:

“Il ne s’agit pas d’être pour ou contre un phénomène inéluctable. Il s’agit de le gérer de manière ordonnée pour faire reculer les peurs, les tensions et les conflits.”

(<https://www.mr.be/discours-prononce-par-charles-michel-aux-nations-unies-a-new-york/>)

Conclusions

L'objectif de notre recherche était de comparer le discours politique français au discours politique belge sur le thème de l'immigration. Pour atteindre cet objectif, nous avons effectué une analyse du discours politique français et belge qui abordent ce thème d'habitude ensemble avec les autres thèmes d'actualité, tels que, par exemple, la situation en Afrique, en Syrie, la sécurité collective, développement durable, climat et environnement.

D'abord, nous pouvons faire les conclusions à ce qui concerne les champs lexicaux.

Les choix des champs lexicaux tant dans le discours politiques belges que dans les discours politique français portent sur l'immigration illégale, aux voies de l'immigration, aux dangers.

Les connotations sont négatives tant dans les discours belges que dans les discours français si le discours aborde un aspect concernant le thème de l'immigration illégale, en particulier, les organisateurs de l'immigration illégale, les dangers liés aux déplacements et la situation des réfugiés dans les pays qui se trouvent dans les zones de conflit.

Nous avons constaté qu'il y a des connotations négatives dans le discours politique belge liés à l'immigration illégale comme "des passeurs et des trafiquants d'êtres humains", "abjectes esclavagistes des temps modernes" qui portent sur les personnes qui l'organisent ..

Dans le discours politique français nous trouvons des expressions comme "entre les mains des passeurs", qui caractérisent les organisateurs de l'immigration illégale.

Dans les discours politiques belges nous trouvons aussi des expressions liées aux dangers comme "échapper aux conflits", "fuire la violence", "mettre leur vie en péril", qui ont des connotations négatives et sont liées aux conflits et à l'immigration illégale.

Dans les discours politiques français, nous trouvons aussi des expressions liées aux dangers comme "tous des femmes et des hommes qui demandent l'asile, et qui viennent d'un pays où leur vie est menacée", "violations insupportables des droits fondamentaux." .

Nous pouvons constater que le danger et les connotations négatives portent surtout sur les organisateurs de l'immigration illégale, au non-respect d'obligations juridiques internationales.

En même temps, quant aux demandeurs d'asile, ils sont ceux qui subissent de l'immigration illégale. Emmanuel Macron utilise des expressions comme "jeté sur les routes", "entre les mains de passeurs", ainsi que le terme "déplacé" qui désigne que l'immigration n'est pas volontaire.

Dans le discours politique belge, l'immigration est reflétée comme "un phénomène inéluctable", et le Premier ministre Charles Michel utilise le lexique qui porte au nombre des immigrés comme "record du nombre des migrations", "60 millions de personnes dans le monde", "une partie du peuple syrien".

Le discours politique français révèle aussi la quantité des immigrés comme "entre 800 000 et 1 million de femmes et d'hommes".

Un autre champ lexical est lié au droit international et à la protection des immigrés. Emmanuel Macron utilise les expressions comme "le droit d'asile", "le respect absolu de la convention de Genève" ou dans le discours de Charles Michel - "La Déclaration universelle des droits de l'homme".

Nous avons découvert aussi des liaisons entre les champs sémantiques et associatifs concernant les mots "réfugié", "migrations" et les autres.

Nous pouvons constater dans le discours de Charles Michel que le champ associatif du mot est lié au statut de réfugié et à l'expression "personnes venant d'ailleurs" ce qui correspond au champ sémantique du mot.

Dans le discours d'Emmanuel Macron pendant la cérémonie de naturalisation, le terme "réfugiés" est lié à ceux qui demandent l'asile politique, ceux qui ont besoin de protection.

Ensuite ce qui concerne l'analyse de l'argumentation dans le discours, l'énonciation délocutive et l'énonciation élocutive, les approches belges et françaises diffèrent. Le discours politique belge accentue que c'est l'État qui agit - "c'est mon pays qui signe l'accord", "c'est mon pays qui assume". Le lexique qui révèle l'implication du locuteur dans la prise de décision montre que pour le politicien belge c'est plutôt l'accord à une politique comme témoignent les phrases comme: "Je suis favorable à une politique".

Le premier ministre belge Charles Michel, utilisant le pronom "je", montre plutôt son expérience ou confirme son accord. Les arguments liés aux propositions ou aux décisions sont dans la plupart de cas exprimés par "nous", "mon pays".

Par contre, Emmanuel Macron représente l'État, utilisant des expressions comme "je crois au fait que nous devons", "selon les lignes que je viens d'évoquer".

Dans les discours politiques belges, ces formules sont souvent neutres comme "il s'agit".

En ce qui concerne les prémisses d'argumentation liées aux valeurs, nous pouvons constater que les belges font référence à telles valeurs fondamentales comme "le multilatéralisme", "l'État".

Cela peut être lié au fait que les valeurs de la Belgique sont liées aux valeurs de chaque région.

Les politiciens français donnent la préférence dans leurs discours aux valeurs liées à l'État. Pour un politicien français, c'est la France qui incarne les valeurs fondamentales. Pour un politicien belge "c'est mon pays" ou "l'État".

Ensuite nous pouvons aussi affirmer que certaines figures de style dans les discours politiques du Président Emmanuel Macron et du Premier ministre Charles Michel, sont utilisées aux différents objectifs. Dans les discours d'Emmanuel Macron l'anaphore est utilisée pour l'argumentation fondée sur les valeurs comme "la France", "les Français", qui servent à l'argumentation en produisant un effet indiscutable, exprimant une grandeur, tandis que dans les discours de Charles Michel la première fonction de l'anaphore semble être celle du rythme. Les valeurs sont opposées l'une à l'autre pour accentuer le multilatéralisme. Dans ce cas, je suppose que ce sont les particularités du discours du politicien.

Les politiciens belges et français utilisent aussi les formules qui abordent les questions ethniques comme "nettoyage ethnique", "les Rohingyas", "réfugiés syriens".

La présente recherche peut servir à ceux qui font des études portant sur l'argumentation et le langage du discours politique. Les recherches futures peuvent être consacrées aux études de la problématique relative à l'immigration dans les discours politiques français et belges dans les médias, à l'utilisation des formules et des petites phrases.

BIBLIOGRAPHIE

Amossy Ruth (2012), L'Argumentation dans le discours, Paris: Armand Colin

Angermuller Johannes, Glady Marc, « La sociologie du langage. Perspectives d'un champ émergent », Langage et société, 2017/2 (N° 160-161), p. 163-178. DOI : 10.3917/ls.160.0163. consulté le 15 mai 2020 URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-2-page-163.htm,163-178>

Aristote La rhétorique . Livre 1, Chapitre II , mise en ligne : lundi 8 avril 2019, Consulté le 10 mai 2020:<http://philosophie.ac-reteil.fr/spip.php?article828>

Blanchard S., Korach D., Pencreac'H, Varone Mériem (1995), Paris : Éditions Nathan

Bonhomme M.(2009) « De l'argumentativité des figures de rhétorique », Argumentation et Analyse du Discours, 2 , mis en ligne le 01 avril 2009, consulté le 23 septembre 2019. , consulté le 5 mai URL : <http://journals.openedition.org/aad/495> ; DOI : 10.4000/aad.495

Buffon B. (2002), La parole persuasive, Presses Universitaires de France

Charaudeau P. "Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale", Acte du colloque de Lyon, 2009, consulté le 20 juin 2020 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-discours-de-manipulation-entre.html>

Charaudeau P. (2013), La Conquête du pouvoir, Paris: L'Harmattan

Charaudeau P.(2014), Le discours politique. Les masques du pouvoir, Limoges : Éditions Lambert – Lucas

Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, consulté le 11 juin, <https://www.cgra.be/fr/actualite/statistiques-dasile-bilan-2019>

Danblon E.(2005), La fonction persuasive, Paris :Armand Colin

De Wilde d'Estmael, Tanguy(2014). La politique étrangère de la Belgique : fondements et évolutions, [https:// https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:178864](https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:178864)

Dictionnaire Poche (2018), Paris : Larousse

Doury M. (2016), Argumentation. Analyser textes et discours, Paris : Armand Colin

Dostie Gaétane, Pusch Claus D, « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », Langue française, 2007/2 (n° 154), p. 3-12. DOI : 10.3917/lf.154.0003. , consulté le 8 juin
URL : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2007-2-page-3.htm>

Faniel J.(2019), Compromis_à la_belge_Monument_en_péril, Centre de recherche et d'informations socio-politique, consulté le 20 mai 2020http://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/2016-02-11_ACL-Faniel_J.-2016-La-Revue-Nouvelle-Compromis_a_la_belge_Monument_en_peril.pdf4.lpp

Fortin. G.(2004). L'Argumentation dans les débats politiques télévisés. Négociations identitaires et construction d'un monde commun. D'une logique informationnelle à une sociolinguistique de l'action..Linguistique. Université Rennes 2, <https://tel.archives-ouvertes.fr/halshs-00003942>

Fromilhague C.(2010) Les Figures de Style, consulté le 4 mai
<https://voixdefemmes.hypotheses.org/files/2017/07/Catherine-Fromilhague-Les-figures-de-style.pdf>

Gauthier Gilles, Gosselin André. Les arguments de causalité et de conséquence dans les débats politiques télévisés : le cas canadien. In: Revue française de science politique, 47^e année, n°6, 1997. pp. 741-761, consulté le 8 mai
https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1997_num_47_6_395217

Greimas A.J, Courtés J.(1993) Sémiotique, Paris : Hachette

Iliescu M, Danler P., Siller H .(2010), L'utilisation des traits prosodiques comme indices conclusifs dans des émissions radiophoniques, consulté le 5 mai,

<https://researchportal.helsinki.fi/en/publications/lutilisation-des-traits-prosodiques-comme-indices-conclusifs-dans>

Isaye Gaston. Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, La nouvelle Rhétorique. Traité de l'Argumentation. In: Revue Philosophique de Louvain. Troisième série, tome 58, n°60, 1960. pp. 636-641, consulté le 5 mai, www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_1960_num_58_60_5062_t1_0636_0000_2

Lafleur J.M.et Marfouk A.,(2017) Pourquoi l'immigration?, Louvain-la-Neuve: L'Harmattan, Consulté le 10 mai 2020, https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/215503/1/Livre_Lafleur&Marfouk.pdf

Landre A., Friemel Edouard. Opérateurs et enjeux discursifs. In: Langages, 32^e année, n°132, 1998. Cognition, catégorisation, langage, sous la direction de Rodolphe Ghiglione, Jean-Pierre Desclés et Jean-François Richard. pp. 108-123. consulté le 5 mai : <https://doi.org/10.3406/lgge.1998.2180>

Le Bart C., Le Discours politique. Que sais je?, consulté le 5 mai ,<https://le-politiste.com/le-discours-politique-fiche-de-lecture/>

Le Ministère de l'Intérieur, consulté le 25 mai <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/La-nationalite-francaise/Les-conditions-et-modalites-de-l-acquisition-de-la-nationalite-francaise>

Le Monde, consulté le 25 mai https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/22/ue-migrants-macron-denonce-la-lepre-qui-monte-en-europe_5319427_3214.html

Le site cours de droit.net: consulté le 8 mai, <https://cours-de-droit.net/le-regime-presidentialiste-ou-regime-semi-presidentiel>

Le site du Député-Bourgmestre de Braine-l'Alleud, consulté le 19 mai , <http://vincentscourneau.be/mouvement-reformateur>

Le site du part politique en Marche - <https://en-marche.fr/>, consulté le 19 mai

Le site France Bleu, consulté le 4 mai, <https://www.francebleu.fr/theme/lrem>

L'INSEE, consulté le 2 mai, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328>

L'Office français de protection des réfugiés et apatrides, consulté le 10 mai,
<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/le-statut-de-refugie>

l'ONU, le site officiel; Consulté le 14 mai, <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/migration>

Maingueneau D., Charaudeau Patrick (2002), Dictionnaire d'analyse du discours, Paris : Éditions du Seuil

Maingueneau D.(2014), Analyser les textes de communication, Paris : Armand Colin

Maingueneau D.(2014), Discours et analyse du discours, Paris : Armand Colin

Mayaffre D. (2012), Le discours présidentiel, Paris: Presses de la Fondation Nationale

Myria, le Centre fédéral Migration, mis en ligne 2014, consulté le 8 mai ,
https://www.myria.be/files/Myriatics2_layout.pdfhttps://www.myria.be/files/Myriatics2_layout.pdf

Neveu F. (2011), Dictionnaire des Sciences du Langage, Paris: Armand Colin, 2004, consulté le 4 mai;
https://www.researchgate.net/publication/278782166_Dictionnaire_des_sciences_du_langage

Paillard Denis, « Comparaison des marqueurs discursifs : introduction », Langages, 2017/3 (N° 207), p. 5-16. DOI : 10.3917/lang.207.0005. consulté le 5 mai URL :
<https://www.cairn.info/revue-langages-2017-3-page-5.htm>

Prak-Derrington Emmanuelle, “Au-delà de l'anaphore rhétorique. Figures de répétition et textualisation”, consulté le 10 mai,

<http://cle.ens-lyon.fr/allemand/langue/linguistique-textuelle/au-dela-de-l-anaphore-rhetorique-figures-de-repetition-et-textualisation>

Rabatel A., Analyse pragma-énonciative des figures, consulté le 10 mai,

https://www.fabula.org/actualites/analyse-pragma-enonciative-des-figures_19936.php

Toute l'Europe, le site de référence sur les questions européennes , consulté le 10 mai,

<https://www.touteurope.eu/actualite/asile-et-migrations-dans-l-union-europeenne.html>

Les sites internet utilisées pour l'analyse supplémentaire du corpus :

Consulté le 10 mai 2020,

https://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2018/discours_charles_michel,

Consulté le 8 mai 2020,

<https://www.mr.be/discours-du-president-du-mr-charles-michel-congres-programmatique-louvain-la-neuve-24-mars-2019>

Consulté le 20 avril 2020,

https://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2018/discours_charles_michel_assemblee_generale_nations_unies

Consulté le 4 mai 2020,

<https://www.elysee.fr › front › pdf › elysee-module-860-fr.pdf>)

Consulté le 10 mars 2020,

www.senat.fr › seances › s201910 › s20191009 › s20191009004.html)

Consulté le 15 mai 2020,

https://gadebate.un.org/sites/default/files/gastatements/70/70_BG_fr.pdf

Consulté le 14 mai 2020,

https://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2018/discours_charles_michel_assemblee_generale

Consulté le 9 mai 2020,

<http://www.histoire-immigration.fr/sites/default/files/musee-numerique/documents/discours-d-in>

Consulté le 4 mai 2020,

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/15/conference-sur-la-securite-de-munich-f>

Consulté le 10 mars 2020,

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours>

Consulté le 4 mai 2020,

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2015/09/08/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-developpement-durable-et-sur-la-question-des-refugies-a-paris-le-8-septembre-2015>

Consulté le 10 mai 2020,

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/07/27/discours-d-emmanuel-macron-a-la-ceremonie-de-naturalisation-a-la-prefecture-du-loiret>

Consulté le 4 mai 2020,

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/20/discours-d-emmanuel-macron-devant-la-72e-assemblee-generale-des-nations-unies>

Consulté le 5 mars 2020,

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique>

Consulté le 14 mai 2020,

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2016/09/26/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-le-projet-damenagement-portuaire-et-sur-le-demantelement-du-campement-de-migrants-a-calais-le-26-septembre-2016>

Consulté le 21 mars 2020,

<https://www.mr.be/discours-prononce-par-charles-michel-aux-nations-unies-a-new-york/>

Consulté le 8 avril 2020,

<https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-13792-fr.pdf>

Consulté le 10 mars 2020,

<https://www.vie-publique.fr/discours/271224-edouard-philippe-9102019-politique-de-l-immigration>

ANNEXES

Annexe1

Discours du Premier ministre de Belgique
Charles Michel
à l'Assemblée générale des Nations Unies
New York
30 septembre 2015
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

1. Votre prédécesseur, qui a présidé la première Assemblée générale des Nations Unies en 1946, était un de mes compatriotes: Paul-Henri Spaak. En pleine Deuxième Guerre mondiale, il déclarait : « Nous devons profiter des circonstances exceptionnelles (...) (et) saisir la chance qui s'offrira pour faire faire au monde un progrès substantiel ».
2. « Préserver les générations futures du fléau de la guerre », voilà – chers collègues - quel était l'objectif des fondateurs il y a 70 ans.
3. La Déclaration universelle des droits de l'homme consacre les droits fondamentaux et les valeurs universelles. Tous les êtres humains naissent libres et égaux. La liberté de la pensée, la liberté d'opinion et la liberté d'expression sont intangibles. Et ce sont les bases d'un monde démocratique où la dignité de chacun, où qu'il se trouve, quelle que soit son origine ou sa culture, doit être pleinement respectée.
4. Le monde a beaucoup changé depuis 1945. De nombreux progrès ont été réalisés. J'ai 40 ans. Les défis de notre génération sont multiples, interdépendants et complexes: les conflits, la pauvreté, le climat, les migrations. L'agenda 2030 doit donner un nouvel élan, et plus de force encore, à notre action commune pour le développement.
5. Je suis né bien après les indépendances des Etats africains. Les destins de l'Afrique et de l'Europe sont intimement liés. Chacun a tout à gagner de la réussite de l'autre. Mais aussi beaucoup à perdre de son échec.
6. Je n'ai pas connu l'époque de la colonisation. Je ne connais que des Etats africains libres et indépendants. Je n'ai donc ni sentiment de nostalgie, ni sentiment de culpabilité.
7. Je veux porter un regard lucide et optimiste sur l'avenir de ce continent auquel mon pays est très attaché. Je veux une relation sincère et franche, d'égal à égal. Un partenariat dans lequel chacun est pleinement respecté.
8. Avec plus d'un milliard d'habitants, l'Afrique est promise à occuper une place de plus en plus importante dans le monde. Nous connaissons le potentiel de ce continent. L'Afrique a du talent et des ressources. Et je pense d'abord à ces jeunes Africains, ingénieux et pleins de

vitalité. Ils veulent prendre leur destin en mains. Ils ont en eux cet élan de liberté et cette exigence d'être considérés avec dignité. Rien, ni personne ne pourra arrêter cela.

La première condition pour le développement, c'est le respect de l'Etat de droit et la garantie des libertés personnelles.

2015 et 2016 sont des années électorales en Afrique. Il n'y a pas de démocratie sans légitimité. Il n'y a pas de légitimité sans respect pour le pacte constitutionnel qui unit les peuples et leurs dirigeants.

Certains pays montrent leur sagesse, comme le Nigéria ou le Sénégal, par exemple.

On ne peut que condamner les tentatives de coup d'état, comme par exemple au Burkina Faso. Et nous appelons tous les chefs d'Etat à respecter pleinement les cycles électoraux organisés par les pactes constitutionnels.

La Charte des Nations-Unies consacre la souveraineté de chaque Etat. Cette souveraineté

est d'abord une responsabilité. Celle de conduire le pays dans l'intérêt général. En aucun cas, la souveraineté ne peut être un prétexte pour l'oligarchie.

La souveraineté, c'est un devoir vis-à-vis de son peuple. Ignorer la volonté du peuple, bafouer les libertés, ça ne dure qu'un temps. La soif de liberté et de dignité et donc l'expression démocratique finira toujours par l'emporter.

Au Burundi, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour faire respecter la constitution et les

accords d'Arusha. L'entêtement à se maintenir au pouvoir et une certaine forme d'aveuglement ont gravement perturbé les équilibres. Le pays est aujourd'hui profondément

divisé. Les citoyens burundais, dont de nombreux réfugiés, en sont les premières victimes.

Nous appelons de toutes nos forces au dialogue politique entre gouvernement et opposition

sous les auspices des pays de la région, dans le cadre de la Communauté Est-Africaine.

La République Démocratique du Congo est un grand pays au cœur de l'Afrique. Une population jeune et dynamique, des ressources naturelles abondantes mais aussi des conflits

tragiques dont la population paye le prix fort depuis tant d'années.

Le respect pour l'Etat de droit et pour les règles constitutionnelles est le seul chemin pour la

stabilité. Chacun attend que les responsables politiques de ce pays, à quelques encablures des

processus électoraux, démontrent que c'est bien l'intérêt supérieur de leur pays et de leur

peuple qu'ils portent dans leur cœur.

Mon pays est aussi engagé au Sahel, tant pour sa sécurité que pour son développement.

La déstabilisation en Libye, l'explosion démographique ou encore les changements climatiques entraînent de sérieuses difficultés. Nous continuerons à soutenir les opérations de

maintien de la paix au Niger et au Mali. Nous soutiendrons également les efforts de la Minusma.

A côté de l'aide publique au développement, l'initiative privée doit être davantage soutenue.

Le développement économique doit créer des emplois et apporter plus de recettes pour les

Etats. L'amélioration du climat des affaires et la lutte contre la corruption doivent permettre

l'essor des investissements.

Nous devons aussi encourager les financements innovants pour le développement, comme par

exemple la contribution internationale sur les transactions financières.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Nous sommes tous confrontés à la montée en puissance du terrorisme. Mon pays n'est pas épargné. Les terroristes veulent détruire les valeurs universelles et ils frappent aveuglement des victimes innocentes. Tous les moyens doivent être mobilisés contre ces nouvelles menaces.

Mais l'honneur des démocraties, c'est de combattre les fanatiques dans le respect de l'Etat de droit. Nous devons en permanence veiller à l'équilibre entre le droit à la sécurité et le respect des libertés individuelles.

Bien sûr nous devons mobiliser nos services de sécurité, polices, autorités judiciaires. Mais nous devons aussi mobiliser les communautés locales, les leaders religieux et spirituels, la société civile.

Depuis 2003, la négociation d'une Convention internationale sur le terrorisme est pratiquement au point mort. Je lance un appel solennel: « Donnons un nouvel élan afin de valider au plus vite cette convention internationale sur le terrorisme ». Donnons ainsi plus de force et plus de moyens pour élever le niveau de sécurité de nos concitoyens.

Nous devons aussi résoudre les conflits, en Libye, en Irak ou en Syrie.

En Syrie, il ne s'agit pas de choisir entre la barbarie fanatique de l'Etat islamique ou la tyrannie et les massacres de Bashar el-Assad. Nous devons agir en parallèle. Nous devons éradiquer Daesh. Nous devons, en même temps, forcer la transition politique vers des élections libres et crédibles.

La Syrie a besoin d'institutions solides, d'un gouvernement légitime. C'est le seul chemin possible pour retrouver la paix et la sécurité. Nous plaidons pour une approche globale:

humanitaire et politique. L'option militaire peut aussi être envisagée dans le respect du droit international.

Nous soutenons l'engagement remarquable du Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, afin de relancer le dialogue entre toutes les parties.

La situation en Libye, c'est l'échec cuisant de la communauté internationale. Et cela montre que seule une approche globale a du sens. Les groupes extrémistes en tous genres sèment la terreur. Les attentats en Tunisie pour tenter de saper la transition démocratique en attestent.

Là aussi, nous soutenons pleinement les efforts des Nation Unies dans le cadre du dialogue politique en Libye. Nous devons aussi nous mobiliser aux côtés de la Tunisie afin de renforcer sa position politique et économique dans un contexte régional tellement difficile.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

9. La répression, les conflits et la guerre poussent aussi les populations à chercher la sécurité ailleurs, loin de chez eux. 60 millions de personnes sont déplacées dans le monde et doivent parfois mettre leur vie en péril pour échapper aux conflits. La Syrie n'en est malheureusement que l'exemple le plus tragique.

10. Comme l'a dit récemment le Haut-Commissaire aux droits de l'homme « (...) les personnes les plus responsables de leur migration sont les gouvernants qui ont échoué à préserver les droits de l'homme, et ont privé d'espoir leur population ».

11. Une partie du peuple syrien fuit la violence et cherche refuge dans la région, mais aussi dans l'Union européenne. Nous faisons face, en Europe, à un afflux de réfugiés sans précédent depuis Deuxième guerre mondiale.

12. Nous devons soutenir les pays qui font directement face aux conséquences de ces conflits. Je pense en particulier au Liban, à la Jordanie ou à la Turquie qui accueillent un nombre extraordinaire de réfugiés syriens.

13. L'Union européenne a décidé de débloquer 1 milliard d'euros pour soutenir l'accueil de ces réfugiés dans ces trois pays.

14. J'appelle solennellement tous les pays de la région, sans exception, à s'engager pour relever ce défi.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Au Moyen-Orient, le processus de paix est au ralenti. Le statu quo n'est pas une option. Le dialogue politique doit reprendre au plus vite.

Hisser le drapeau palestinien, ici aux Nations Unies, c'est un symbole. Mais ce n'est pas suffisant. Plus que jamais, l'objectif doit être la reconnaissance d'un Etat palestinien souverain et indépendant, dans le plein respect de la sécurité d'Israël.

Ni les tirs de roquettes, ni les colonisations illégales n'ouvriront la voie vers cet objectif.

L'Europe doit se mobiliser davantage avec tous les partenaires. Nous soutenons l'initiative de la France visant à créer un groupe de contacts rassemblant les pays de bonne volonté.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

La Charte des Nations Unies établit le principe de l'égalité souveraine. L'intégrité territoriale et la souveraineté de chaque pays doivent être garanties de manière absolue. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine pour faire respecter les principes et les obligations prévus par le droit international. Les accords de Minsk doivent être pleinement mis en œuvre.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

La paix et la sécurité doivent être des objectifs permanents. Bien sûr, il y aura toujours des différends entre les pays. Mais l'honneur de l'humanité, c'est de les résoudre par le dialogue et la compréhension mutuelle plutôt que par les canons ou le fanatisme.

Les accords de paix en Colombie, l'accord sur le nucléaire iranien ou encore la reprise des relations diplomatiques avec Cuba montrent que le dialogue et le respect produisent des résultats tangibles.

L'ordre international suppose que chacun, quelle que soit son origine, sa culture ou sa religion, adhère sans réserve au socle des valeurs universelles.

Comme l'a si bien déclaré le Président Obama à cette même tribune : « un tyran peut mettre un opposant en prison mais pas ses idées ».

Comme chef de gouvernement, je sais la responsabilité, sur les épaules de ceux qui représentent leur peuple.

Le monde est parsemé d'embûches, de contradictions, et parfois de tragédies. Mais le monde, c'est avant tout les femmes et les hommes avec des rêves et des espoirs pour eux-mêmes et pour ceux qu'ils aiment.

La liberté, l'ingéniosité, l'innovation et l'intelligence. Le respect et la tolérance. Ce sont nos meilleures armes pour relever ensemble les défis de ce siècle.

Paul-Henri Spaak, le premier Président de notre Assemblée générale déclarait alors « entre le monde parfait et le monde meilleur, je choisis le monde meilleur ».

Le monde parfait est impossible. Le monde meilleur, lui, ne dépend que de nous. Le monde meilleur exige du courage, de la responsabilité et de la solidarité. C'est totalement imprégné de cette conviction que j'affirme ici l'engagement de mon pays pour un monde meilleur.

Je vous remercie.

Annexe2

Madame la Présidente de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,
Mesdames et Messieurs,

Introduction

« La seule voie qui offre l'espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité, c'est la coopération et le partenariat ». Ces paroles ont été prononcées par Kofi Annan à cette même tribune à l'aube du 21^e siècle, il y a 17 ans déjà.

Cette année, nous commémorons le centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Rivalités exacerbées, tensions économiques, replis revanchards ont engendré l'incompréhension, la frustration et les faits accomplis.

L'échec du dialogue et les actions unilatérales ont entraîné l'irréversible. Des générations sacrifiées et la moitié du 20^e siècle écrasée par l'horreur de 2 guerres mondiales et du totalitarisme. Et aussi l'ignominie de l'holocauste.

Il a fallu ensuite la clairvoyance et le courage d'une génération politique pour apporter l'ébauche d'un ordre international fondé sur des valeurs et sur des règles.

La naissance de l'Union européenne et de l'organisation des Nations-Unies sur les cendres de la tragédie du siècle passé ont ouvert alors l'espoir d'un monde meilleur.

L'Union européenne a connu depuis une période de paix et de prospérité sans précédent. Une économie libre fondée sur une concurrence loyale, la liberté de circuler, la définition de standards sociaux ou environnementaux sont quelques-uns des acquis solides au bénéfice des peuples européens.

L'Union européenne est le fruit d'un dialogue inlassable, parfois complexe, souvent contraignant. Ce dialogue est fondé sur une ambition qui dépasse de loin l'addition des intérêts nationaux. Cette ambition, c'est la promesse des pères fondateurs : la liberté et la dignité de chaque citoyen, l'Etat de droit et la démocratie comme rempart contre l'arbitraire. Ce sont ces piliers qui fondent le socle pour la paix et la sécurité.

La Charte des Nations Unies proclame la dignité et le respect de chaque être humain. D'où qu'il vienne, quelles que soient sa couleur de peau, ses convictions philosophiques ou religieuses ou encore son orientation sexuelle. Nos valeurs universelles sont le repère le plus solide et le plus fiable pour relever chacun des défis auxquels le Monde est confronté.

La démocratie et l'Etat de droit sont les meilleurs garants pour concrétiser les droits et les libertés fondamentales.

L'Etat de droit, c'est le refus de l'arbitraire du plus fort contre le plus faible.

L'Etat de droit, c'est assumer les conséquences de nos actes.

L'Etat de droit c'est le refus de l'impunité.

L'Etat de droit, c'est la garantie que la science et la connaissance soient mieux partagées.

Mettre l'être humain au centre. Et baser l'ordre international sur les règles. C'est cela qui doit former le moteur du multilatéralisme.

Le multilatéralisme, ce n'est pas un concept creux, vide de sens. Bien au contraire. C'est une conviction.

Le dialogue sans relâche, y compris avec ceux dont nous ne partageons pas spontanément les opinions.

Le multilatéralisme, c'est la coopération et la négociation.

Le multilatéralisme, c'est la bataille avec des idées et des arguments plutôt qu'avec des armes.

Le multilatéralisme, c'est le rejet de la violence.

Comme le proclamait Gandhi : « la règle d'or (de la conduite) est la tolérance mutuelle, nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents ».

Mesdames et Messieurs,

Soyons engagés pour un Monde meilleur. Plus juste, plus sûr et plus durable.

Qui peut croire que l'addition des 193 souverainetés nationales représentées ici et agissant chacune de manière unilatérale, produirait comme par miracle une réponse vertueuse et efficace à nos défis communs ?

C'est une illusion ! La même illusion que celle selon laquelle la main invisible du marché entraînerait spontanément, par magie, progrès et bien-être partagé. Le capitalisme a besoin de règles. L'humanité aussi.

Bien sûr le multilatéralisme exige des efforts et de la patience. Bien sûr il peut y avoir des échecs et parfois des reculs. Mais le multilatéralisme est le seul chemin pour éradiquer la pauvreté, pour mettre les terroristes hors d'état de nuire, ou encore pour préserver les ressources naturelles de notre planète.

Mon pays regrette que des accords internationaux, fruits de négociations âpres et intenses, puissent être brusquement et unilatéralement jetés aux orties.

En quelques mois, l'accord nucléaire avec l'Iran, des accords commerciaux ou encore l'accord de Paris sur le climat ont été rompus par une partie signataire.

La confiance et la coopération entre les nations souveraines supposent le respect de la parole donnée et l'exécution des engagements pris. L'Histoire a montré que la loi du plus fort, dans la durée, ne protège aucun peuple. Et que toujours, les solutions les plus durables sont celles qui sont équilibrées et largement acceptées.

L'Iran était sur le point d'acquiescer à l'arme nucléaire. La négociation a été longue et difficile pour conclure un compromis. Il a fallu du courage réciproque et vaincre une méfiance et une hostilité profondes. Cet accord n'est pas parfait puisqu'il ne couvre pas le programme balistique iranien. Les inspections de l'AIEA confirment que l'Iran tenait ses engagements.

Faut-il jeter aux oubliettes ce traité au nom de son imperfection ? Non, au contraire. Il faut ouvrir de nouveaux chapitres de négociations multilatérales pour le compléter.

Les actes unilatéraux, brutaux et imprévisibles, rendent le monde plus dangereux. Ils provoquent déséquilibres et frustrations. Ce sont toujours les germes des conflits.

Le dialogue et la négociation avec du respect mutuel nous rendent tous plus forts. Dialoguer pour gérer nos désaccords, pour les résoudre et pour offrir davantage de résultats au service de nos concitoyens.

L'Organisation des Nations Unies œuvre depuis septante ans à l'élaboration et à l'amélioration obstinée d'un monde basé sur un socle commun de valeurs fondamentales.

Identifier les défis, élaborer des stratégies et surtout agir, c'est notre devoir.

Notre organisation dispose en effet d'un incommensurable potentiel. Et je salue ici l'action intelligente, énergique et inlassable du Secrétaire général Antonio Guterres.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Mon pays s'est engagé tout au long de son histoire à « agir pour la paix, à bâtir le consensus ». Forte de cette conviction, la Belgique a été élue membre non permanent au Conseil de sécurité pour les deux prochaines années. Nous serons à la hauteur de cette marque de confiance.

Nous veillerons à multiplier les dialogues avec l'ensemble des acteurs. Nous voulons nourrir un débat respectueux et transparent afin de nourrir l'esprit de confiance entre nous.

Mesdames et Messieurs,

Nous agissons en faveur de la sécurité, de la prospérité et pour le respect de notre planète.

1. Sécurité collective

La sécurité collective est la première exigence. Le bon sens c'est de prévenir et d'empêcher les conflits chaque fois que c'est encore possible. Nous sommes favorables au monitoring permanent de tous les indicateurs de violence. Ainsi qu'à la mise en place de mécanisme d'alerte précoce.

Des violations graves des droits de l'homme ne peuvent nous laisser indifférents. Les manipulations ou le trucage des élections, la violation des intégrités territoriales ou encore les menaces du recours à la force sont toujours des signes avant-coureurs d'un conflit futur.

La recherche d'une solution pacifique et politique doit toujours être au cœur de notre approche. Les opérations de maintien de la paix doivent toujours s'inscrire dans un cadre politique crédible.

Et disons-le. La présence de Casques Bleus sur le terrain ne peut devenir le paravent complice de la résignation politique. Ni dans la zone en conflit, ni au niveau régional ou international.

Chaque mission de paix doit être régulièrement évaluée à l'aune de sa contribution réelle à la concrétisation du projet politique au sens noble du terme.

La Belgique poursuivra sa contribution loyale aux différentes opérations qui participent à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité (MINUSMA, missions techniques européennes en Afrique et programmes bilatéraux de formation avec plusieurs partenaires africains).

Madame la Présidente,

Conformément à nos engagements, nous axerons notre mandat au Conseil de Sécurité sur la protection des plus vulnérables dans les conflits armés. La protection des civils, spécialement des enfants, la dignité et le respect pour les femmes, la sécurité des écoles et des hôpitaux, les couloirs humanitaires sont, à nos yeux, des priorités absolues et essentielles...

Nous ne pouvons pas tolérer l'intolérable. Ceux qui bafouent avec cynisme ces principes fondamentaux du droit international humanitaire doivent être sanctionnés.

La lutte contre l'impunité doit d'ailleurs viser aussi la reprise du vivre ensemble après la fin du conflit.

Vivre ensemble, en paix et en harmonie, il s'agit au Proche et au Moyen-Orient d'un enjeu existentiel. Les tragédies sous nos yeux en Syrie, en Libye ou encore au Yémen, nous rappellent l'étendue du chemin qu'il nous reste à parcourir.

Nous ne tolérons pas que ces pays soient le terrain d'un jeu cruel et indigne de puissances qui se font la guerre par pays interposés. Sans aucune considération pour les tragédies humanitaires qui en résultent.

Vingt-cinq ans après la signature des Accords d'Oslo, le processus de paix au Moyen-Orient est au point mort.

La frénésie des faits accomplis, en contradiction avec le droit international, ajoute des obstacles aux difficultés. Et éloigne les espoirs de paix.

Nous maintenons notre soutien en faveur de la solution à deux états indépendants vivant en paix, côté-à-côte, avec Jérusalem comme capitale partagée.

La prolifération des armes nucléaires, chimiques ou de destruction massive représente une menace grave pour l'avenir de l'humanité. Nous resterons totalement mobilisés en faveur des efforts de non-prolifération. Nous devons poursuivre le renforcement de l'arsenal juridique et effectuer les monitorings rigoureux du respect des engagements pris.

2. Prospérité – développement durable

Nous voulons un monde plus prospère, avec un développement mieux partagé. La liberté d'entreprendre, d'innover, de créer et d'échanger... Le développement des sciences et de la connaissance, le rejet de l'obscurantisme sont toujours les bases du développement et de l'amélioration des conditions de vie.

L'économie numérique et la révolution de l'intelligence artificielle apportent leur lot de craintes et d'incertitudes. Mais offrent surtout de nouvelles opportunités pour un monde meilleur. A nous de mettre ces progrès au service de tous. Et je félicite le Secrétaire général pour ses initiatives en matière de coopération numérique.

Nous devons aussi encourager, toujours et partout, les efforts de gouvernance, de transparence et de lutte contre la corruption.

Depuis des siècles, le commerce favorise la paix entre les peuples.

Le commerce développe la compréhension mutuelle, le respect des cultures et des traditions, le partage et les échanges d'expériences.

Le commerce et la prospérité. La prospérité et la paix. La paix, c'est la condition de la liberté et de l'émancipation. La liberté de commerce doit s'appuyer sur une concurrence saine et loyale, un level playing field réciproque, avec des standards sociaux et environnementaux ambitieux.

Le récent accord commercial entre l'Union européenne et le Canada, conclu malgré de nombreuses résistances offre ces garanties. Je me réjouis des résultats impressionnants et rapidement engrangés avec à la clé, plus de jobs, plus d'investissements. Donc de meilleurs protections sociales, et plus de liberté.

Mesdames et messieurs,

Avant 2050, le continent africain devrait compter 2,5 milliards d'habitants. Un être humain sur quatre sera africain.

Mon pays plaide depuis longtemps pour un partenariat nouveau, plus global, plus dynamique et plus ambitieux avec le continent africain.

'Afrique dispose d'un potentiel extraordinaire. L'énergie, l'agriculture, les infrastructures, le numérique offrent des opportunités trop peu exploitées.

Je lance un appel vibrant pour une alliance sacrée Afrique Europe. Une alliance solide et durable pour le développement de nos deux continents. Au service de nos peuples. Une alliance pour des investissements, pour du commerce, pour des emplois en Afrique et en Europe.

Tournons la page des antagonismes du passé. Guérissons les blessures d'autrefois. Forgeons un partenariat libéré de la nostalgie ou de la culpabilité.

Renonçons à la charité qui donne bonne conscience mais comporte surtout sa dose d'humiliation. Dessinons une stratégie d'égal à égal, fondée sur les valeurs communes d'Etat de droit, de démocratie et de respect de nos concitoyens. Cultivons la logique des objectifs et du résultat.

En dix ans, nous pouvons, si nous le voulons, constituer un espace de prospérité inégalé et sans précédent.

Je plaide pour un accord ambitieux de libre-échange, de continent à continent, un partenariat global et réciproque, gagnant pour tous.

Mesdames et messieurs,

L'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable trace le chemin pour un monde meilleur. Tout y est : éradication de la pauvreté, accès à la santé et à l'éducation, égalité entre les sexes, lutte contre les changements climatiques...

La seule option, c'est l'appropriation de ce programme commun. La seule option, c'est la mobilisation générale autour de ces objectifs.

Tous, et à tous les niveaux, retrouvons-nous les manches, décidons, agissons. Le compte à rebours est enclenché. L'urgence est là. Les résultats sont indispensables.

3. Climat et environnement

Mesdames et messieurs,

Les changements climatiques ne s'embarrassent pas des frontières. Les ressources naturelles sont limitées. Et le nombre de personnes sur terre ne cesse d'augmenter.

L'entêtement de certains à nier la réalité des changements climatiques est du même ordre de l'entêtement de ceux qui hier niaient que la terre était ronde.

La prospérité doit être durable. Elle ne peut plus être fondée sur une exploitation frénétique et égoïste de nos ressources naturelles si précieuses. Océans, biodiversité, qualité de l'air, santé,... sont des biens précieux qu'il faut chérir et respecter.

Les catastrophes naturelles se succèdent. Toujours plus spectaculaires, toujours plus meurtrières.

Il y a quelques semaines en Inde, dans le Kerala, des inondations d'une ampleur inédite ont brisé à jamais le destin de 450 personnes, et provoqué le déplacement d'un million d'autres, devenues sans abri.

Les effets nocifs du changement climatique vont causer ou aggraver des conflits. En Afrique de l'Ouest, l'accès à l'eau amène des tensions de plus en plus vives entre éleveurs et agriculteurs, avec le risque d'escalade sur base ethnique et identitaire.

Face à ce défi existentiel pour nos enfants, notre responsabilité est partagée. Seuls, nous ne pouvons rien. Ensemble, tout est possible.

Les Accords de Paris sur le changement climatique doivent être mis en œuvre. Nous devons tous renoncer à nos habitudes et adapter nos comportements. Mais le jeu en vaut la chandelle. C'est l'avenir de l'humanité qui est ici en cause.

4. Migrations

Mesdames et messieurs,

1. De tous temps, les êtres humains se sont déplacés. Ce pays qui nous accueille est un formidable exemple. Des hommes et des femmes venant d'ailleurs, à la découverte d'un nouveau monde, ont bâti une nation libre et prospère.

2. Cette année, nous avons enregistré le record du nombre de migrations.

3. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre un phénomène inéluctable. Il s'agit de le gérer de manière ordonnée pour faire reculer les peurs, les tensions et les conflits.

4. Il faut retirer la migration des griffes des passeurs et des trafiquants d'êtres humains, abjectes esclavagistes des temps modernes.

Nous devons refuser le piège des confusions délibérément entretenues par les populistes de tous bords, d'extrême gauche et d'extrême droite.

5. Mon pays assume pleinement son devoir d'humanité en ayant accordé la protection internationale et le statut de réfugié à plus de 45.000 personnes ces 3 dernières années. C'est d'ailleurs bien plus que précédemment.

6.Je suis favorable à une politique de retour effectif pour ceux qui ne rencontrent pas les conditions prévues sur le plan international.

7.Enfin, le moment est venu d'envisager des formes légales et ordonnées de mobilité internationale. Par exemple pour permettre à des étudiants de se former et d'ensuite rentrer chez eux ou pour d'autres raisons économiques.

8.Mon pays signera à Marrakech en décembre le pacte global pour la migration. Ce texte est une avancée majeure qui clarifie les différents concepts et offre un levier pour une gestion organisée et maîtrisée de la mobilité internationale.

9.En fait, disons-le. Les extrémistes et les trafiquants d'êtres humains sont dans le même sac. Ils instrumentalisent et alimentent la question migratoire. Pour les uns, à des fins électorales et politiques. Pour les autres, à des fins bassement financières.

Madame le Présidente,
Mesdames et Messieurs,

La paix est notre bien le plus précieux. La paix exige du courage et de la vigilance à chaque instant.

10.Aucun continent, aucun pays n'est immunisé contre le poison de la peur de l'autre, de la haine ou de l'égoïsme.

Nous venons d'horizons différents, avec nos histoires, nos cultures, nos traditions. Avec aussi nos émotions, ancrées dans les racines de notre passé.

L'exigence de Mémoire doit servir notre lucidité.

L'exigence de Mémoire doit mobiliser notre énergie pour être à la hauteur des défis de ce siècle.

Ces défis ne connaissent pas de frontières. Développement, lutte contre le terrorisme, changements climatiques... Aucun pays seul, quelle que soit sa puissance économique ou politique, ne pourra durablement les surmonter.

Au-delà de nos différences nombreuses, nous partageons à jamais un point commun. C'est l'humanité. Chaque être humain, par le simple fait de sa naissance, est libre. Sa dignité doit être reconnue et respectée.

C'est la valeur cardinale, condition élémentaire, pour faire progresser inlassablement le monde vers plus d'espoir et d'optimisme.

Notre méthode, c'est la foi dans un multilatéralisme engagé et créatif. Nous rejetons toutes les formes d'immobilisme et de résignation. Le meilleur est en nous.

Le droit et l'ordre plutôt que la violence.

La tolérance plutôt que l'égoïsme.

La connaissance plutôt que l'obscurantisme.

Le respect de l'autre plutôt que la haine.

Voilà le crédo de mon pays.

Nous sommes un partenaire loyal et convaincu. Et nous ne ménagerons pas nos efforts pour un monde plus sûr, plus juste et plus durable.

Je vous remercie.

Discours d'Emmanuel Macron à la cérémonie de naturalisation à la préfecture du Loiret

27 juillet 2017 - Seul le prononcé fait foi

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le maire d'Orléans,

Monsieur le maire de Saint-Jean-La-Ruelle,

Mesdames et Messieurs les maires,

Mesdames et Messieurs,

Merci infiniment pour votre accueil chaleureux et nous étions, il y a quelques instants à Saint-Jean-La-Ruelle avec des associations remarquables, des femmes et des hommes pour les uns et les autres demandeurs d'asile, pour les autres en procédure et en train d'être intégrés.

Nous avons passé un long moment avec des familles remarquables, des travailleurs sociaux remarquables, et nous avons rejoint cette belle cérémonie qui vous a réuni aujourd'hui ici, et je veux vraiment vous remercier, Monsieur le Préfet d'avoir organisé cela pour nous.

Alors voilà, vous voici donc Français et vos sourires suffisent à témoigner de la joie que cela suscite en vous.

1. Le décret de naturalisation vous a été remis et je sais combien pour certaines et certains vous l'avez attendu, combien vous vous êtes battus et je dois le dire, c'est pour moi une joie particulière de vous dire aujourd'hui, bienvenue dans la République.

L'usage républicain veut qu'en ce moment solennel vous soit rappelé les droits et devoirs qui vous incombent en tant que citoyen français.

Je sais que les agents de la préfecture l'ont fait, il y a quelques instants, en présence de l'ensemble des maires, ici avec nous.

2. Vous parlez français, vous respectez les lois françaises, vos enfants souvent sont Français et tous les jours vous côtoyez des Français et vous en partagez les espoirs, les inquiétudes, parfois sans doute déjà les colères.

Vous avez fait toutes les démarches pour devenir Français, votre lien avec la France était donc fort, avant que vous ne deveniez Français aujourd'hui, parce que vous avez déjà en vous une part de notre pays.

3. En devenant citoyen français, vous bénéficiez de nouveaux droits, comme le droit de vote, et assumez de nouveaux devoirs puisque partout où vous serez dorénavant, vous incarnerez la France. Mais ce que la France désormais vous propose, ce n'est pas seulement cela, c'est quelque chose de plus grand, de plus beau encore, ce qu'elle propose c'est une histoire commune. Je ne veux pas dire par là qu'elle vous enlève votre histoire individuelle, bien au contraire, mais qu'avec la nationalité française, vous rejoignez un peuple, c'est-à-dire une communauté de citoyens, de femmes et d'hommes qui chaque jour ensemble écrivent leur avenir commun.

Vous devenez aussi par la même pour ceux qui ne le sont pas déjà, des citoyens européens.

Cet avenir, il n'est jamais écrit d'avance, tous ceux qui y contribuent, ont le devoir de le changer et chacun y apporte ses croyances, sa sensibilité, son histoire personnelle, ses projets, son talent et tout cela à la fin forme le long fleuve de l'Histoire de France.

4. Ce que je veux vous dire par là, c'est que désormais vous arrivez riche de ce que vous êtes dans un peuple qui a son histoire, et vous épousez toute son histoire. Ses pages glorieuses, ses pages sombres, sa volonté commune, vous en êtes. Vous devez la connaître, la porter, la défendre avec fierté.

Mais vous êtes chacune et chacun des affluents qui feront l'Histoire de France de demain, avec vos personnalités, vos propres histoires. Et l'histoire de ce peuple, vous allez aussi contribuer à la changer.

5. La France vous a choisi pour faire partie d'elle, et au-delà des droits et des devoirs, c'est aussi une immense responsabilité et c'est le sel de cette responsabilité que je veux que vous retrouviez, que vous sentiez pleinement en cette cérémonie aujourd'hui. Ce sel, vous savez parfois des Françaises et des Français, nés Français, l'ont perdu. Ils finissent par penser que la République ne donne que des droits, qu'elle n'offre qu'une créance sur le reste de la société et pas de devoir. C'est l'une des lèpres qui divise aujourd'hui le pays et qui fait que ceux qui œuvrent chaque jour pour que les choses aillent mieux ne comprennent plus celles et ceux qui ne s'estiment pas être les codépositaires d'un devoir commun.

Parce que certaines et certains ont oublié qu'être Français, c'est aussi porter la France, chaque jour un peu ou beaucoup, par l'exemple par ce que l'on donne, par ce que l'on fait, par son obstination, par son refus de céder aux facilités. Ce sel, vous, vous le retrouvez et vous l'avez dans la bouche aujourd'hui, ne le perdez plus, plus jamais.

La France est un grand pays et le peuple français un grand peuple, parce qu'il a été fait de femmes et d'hommes nés sur ce sol ou nés ailleurs qui ont toujours eu ce sentiment profond, cette volonté farouche que quelque chose de plus grand qu'eux les portait. Et c'est quand la longueur s'installe, avec elle le cynisme, la volonté de ne voir que ce qui va mal que le pays peut à ce moment-là se déliter.

Nos défis collectifs sont immenses, le travail sera long et il faut avoir l'impatience de l'action, mais la détermination qui va avec le temps. Et vous avez dorénavant chacune et chacun votre part de responsabilité dans cette aventure commune. Et notre responsabilité aujourd'hui, dont vous êtes avec les maires qui vous accueillent, le témoignage vivant, le visage radieux. C'est le grand défi qui est le nôtre. C'est précisément de ne pas faire de la France, le pays de la peur de l'autre, du rétrécissement. C'est de perpétuer la grande tradition française d'universalisme, quand je dis ce mot, il effraie parfois certains. Il y a une culture française mais, elle a toujours aspiré à l'universel, c'est ce qui fait qu'elle n'est d'ailleurs pas réductible à d'autres, qu'elle n'a pas sombré dans un localisme, qu'elle s'est toujours construite par ses affluents multiples qui ont fait le fleuve qu'elle représente.

C'est en considérant que la France ne parle pas seulement aux siens, mais parle toujours en même temps au monde entier, qu'elle est grande.

Et donc le défi qui est le nôtre aujourd'hui, c'est de nourrir sans cesse le projet que certains trouvent un peu fou ou un peu arrogant, d'éclairer l'humanité, de combattre partout l'injustice, les maux où l'humanité s'enlise et perd sa dignité, oublie sa vocation et de le faire au réel, au quotidien.

Je veux ici rendre un hommage tout particulier aux maires qui sont les artisans de ce travail au quotidien et au réel, qui savent chaque matin la force de nos principes mais qui leur donnent pleine vigueur en œuvrant, en accueillant, en changeant le quotidien de nos concitoyens.

Et rappeler tout cela, rappeler qu'elle est notre vocation et le défi qui est le nôtre aujourd'hui, c'est ne céder ni aux peurs, ni aux tentations de repli qui divisent la société, ni non plus aux facilités qui sont parfois celles des bons sentiments.

C'est exigeant le vrai universalisme, c'est exigeant la générosité, parce qu'on ne peut pas donner plus que ce que l'on a, parce qu'on ne peut pas donner plus que ce que les enfants et les filles et les garçons de la République peuvent offrir et quand la République elle-même souffre parfois, c'est difficile. Et donc nous devons conjuguer notre idéal et nos réalités.

Et cela nous le ferons ensemble et c'est cette politique que je veux conduire. La France est ce pays qui s'intéresse aux autres qui tente de les comprendre, qui dialogue. C'est ce pays qui s'inquiète de l'avenir du monde et entreprend de le rendre meilleur par la parole, par l'action. Et en vous accueillant aujourd'hui parmi ses citoyens, la France démontre qu'elle n'est pas une communauté de sang, mais une communauté d'idéaux, de destin, de valeurs, une communauté que rapproche cette conception commune de la vie ensemble et de la valeur de l'homme. Et cette tradition d'accueil aujourd'hui nous le savons, elle est mise à l'épreuve par l'évolution du monde. Vous êtes là maintenant pleinement citoyen français.

Mais notre pays est bousculé par des doutes, par des tensions par une crise qui est une crise mondiale qui conduit à des grandes déstabilisations, des grandes migrations. C'est un défi moral, civilisationnel, un défi de politique publique et d'organisation au quotidien que nous avons à conduire. J'entends comme vous chaque jour, à peu près tout et son contraire, les uns avec des discours généreux mais, qui n'expliquent pas aux autres comment on intégrera toutes celles et ceux qui pourraient arriver d'où qu'ils viennent, quelles qu'en soient les conditions et qui pensent que, avec des chiffres, des bons sentiments, on fait un pays. Et les autres durs qui ne veulent plus accueillir personne, qui parfois construisent des murs, d'autrefois conduisent à des actes d'une violence inadmissible sur notre territoire.

Ce que nous avons à faire aujourd'hui, c'est à regarder le monde tel qu'il est, bouleversé par le terrorisme et la crise économique et environnementale, les grandes migrations, avec des migrations subies, ces routes de la nécessité qui traversent le Proche et Moyen-Orient, les Balkans naguère, l'Afrique tout entière et la Méditerranée. Et de savoir comment nous pouvons nous tenir comme nation, être à la hauteur de nos idéaux en sachant l'expliquer à nos concitoyens et en sachant le faire.

Vous ne seriez pas là si la République n'était qu'une instance qui dit des mots et ouvre des droits, si vous êtes là, c'est que vous avez fait un effort d'apprendre une langue, de poursuivre un chemin individuel, et qu'il y a des femmes et des hommes qui, dans les services de la République, vous ont accueilli, qui, dans les associations, vous ont conduit, des élus locaux qui ont travaillé avec vous et des services de l'Etat, qui ont œuvré pour que vous puissiez être là.

C'est ce travail-là qui compte, et que nous devons conduire, avec autorité et humanité, avec générosité et pragmatisme. La France doit jouer pleinement son rôle à l'égard de ceux qui sont en besoin manifeste de protection, et qui relèvent de ce fait du droit d'asile, les persécutés, les combattants de la liberté. Et c'est sa vocation. Et je serai sur ce point intraitable, je l'ai dit, nous sommes en train de le faire, et nous le ferons.

Celles et ceux que nous devons protéger parce qu'ils demandent l'asile, parce que leur vie est en danger dans le pays d'où ils viennent, doivent être accueillis sur notre territoire;0 laisser errer de frontière en frontière des familles entières, ne pas secourir ceux qui remettent leur destin entre les mains des passeurs peu scrupuleux, se voiler la face devant la misère et l'angoisse de ces milliers d'exilés, ce n'est pas la France.

Mais l'ensemble de ce qu'on appelle affreusement les migrants aujourd'hui, ce ne sont pas tous des femmes et des hommes qui demandent l'asile, et qui viennent d'un pays où leur vie est menacée, il y en a beaucoup, et de plus en plus, qui viennent de pays sûrs et qui suivent les routes de migrations économiques, qui nourrissent les passeurs, le grand banditisme, parfois le terrorisme, et là, nous devons être rigoureux, et parfois intraitables, rigoureux avec celles et ceux qui viennent par ces voies, et qu'on ne peut pas tous et toutes accueillir, et intraitables avec les filières qui les font venir jusqu'à nous, parfois, la plupart du temps, au péril de leur vie.

C'est cette grammaire qu'il nous faut expliquer à nos concitoyens et qu'il nous faut conduire en actes, et donc je ne veux pas d'une France qui se replie derrière ses frontières,

mais je ne veux pas d'une France qui fait croire aux gens dans le reste du monde qu'on peut faire tout et n'importe quoi, il n'existe pas le pays qui peut aujourd'hui accueillir l'ensemble des migrants économiques, il n'existe pas ; il y a aujourd'hui, au moment où je vous parle, entre 800.000 et 1 million de femmes et d'hommes qui attendent dans les camps en Libye.

6.Pensez-vous que ce sont 800.000 et 1 million de réfugiés demandant l'asile politique ?

Non, beaucoup, beaucoup viennent de pays où les difficultés économiques, la manipulation, parfois, la crédulité les ont conduit à suivre des voies dangereuses. Mais ils viennent de pays qui ne risquent rien, ils traverseront la Méditerranée au péril de leur vie, une fois encore, et erreront de pays en pays en Europe pour se faire expliquer à chaque fois qu'ils n'ont pas le droit à l'asile, nous devons donc l'expliquer et prévenir cela.

7.C'est pourquoi la France a un rôle, une responsabilité, et avec elle, l'ensemble des pays de l'Union européenne, sur le plan international, et je veux que vous compreniez la cohérence de cette action aujourd'hui, je suis là devant vous, à Orléans, j'étais il y a deux jours dans la région parisienne avec messieurs SARRAJ et HAFTAR, deux responsables politiques et militaires en Libye, c'est le même sujet dont il est question, stabiliser politiquement la Libye, réussir à briser ces routes de la peur, de la nécessité et du terrorisme qui, aujourd'hui, font écrouler ce pays sous l'afflux de migrants, démanteler en amont ces filières, c'est la même aventure, c'est le même rôle, qui est celui de la France.

Et donc ce que notre pays conduira à l'international, c'est une politique exigeante pour construire la paix partout dans le monde, pour stabiliser les Etats, un Etat failli est un Etat où tout est bouleversé, où on subit des migrations profondes par les déséquilibres politiques, pour les construire avec les peuples et dans des équilibres régionaux. La stabilité dans la zone syro-irakienne est fondamentale, parce que c'est aussi cela qui se joue, et la France y œuvrera. Et la stabilité en Libye est essentielle, pour démanteler ces routes des migrations contemporaines, et donc dans les prochains mois, nous œuvrerons avec nos partenaires européens pour stabiliser la Libye, mais aussi pour construire avec le Niger, avec d'autres pays partenaires, les politiques de développement.

Nous avons, à cet égard, lancé l'Alliance pour le Sahel, il y a quelques semaines, je l'ai annoncé à Bamako, qui permette de vivre heureux dans le pays où l'on est né et de ne pas subir l'obligation d'émigration. Nous conduirons, partout dans la région, des politiques de démantèlement des filières terroristes, de trafics d'êtres humains. Nous créerons les voies et moyens de traiter les demandes d'asile sur le sol africain plus tôt, dans de meilleures

conditions, pour éviter que des familles entières prennent des risques, parfois perdent la vie, pour une procédure qui leur est d'ores et déjà impossible d'atteindre.

Ce travail, c'est celui que nous avons initié depuis plusieurs semaines, mais c'est la même chose que ce dont nous parlons aujourd'hui, l'exigence française, pour préserver les droits de celles et ceux qui risquent leur vie, se battre pour la liberté, démanteler les filières terroristes, mais ne pas tout confondre. C'est ensuite à l'échelle européenne que ce combat se mène, et que nous pourrions réguler l'accueil de ceux qui sont en besoin de protection, pour donner toute son effectivité au droit d'asile, l'effectivité, c'est un beau mot de la philosophe Simone WEIL pour parler de la réalité d'un droit, pas d'un mot, pas encore d'un bon sentiment, la réalité d'un droit dans tout ce qui l'emporte.

C'est pourquoi nous devons finaliser au niveau européen les négociations en cours sur l'asile, il faut que l'Union européenne maîtrise mieux ses frontières extérieures et réaffirme le principe de solidarité dans la répartition des réfugiés. Et donc ce que je veux que nous puissions développer avec nos partenaires, c'est une politique européenne beaucoup plus ambitieuse en matière de développement, l'Alliance pour le Sahel, que nous avons lancée, c'est la volonté de travailler sur des projets concrets, mais pas simplement français, en associant l'ensemble de nos partenaires, nos partenaires européens, les organisations internationales pour, sur le terrain, financer ces actions concrètes.

C'est ensuite la nécessité au niveau européen d'organiser un droit d'asile, comme une protection des frontières communes, des coopérations entre les pays voisins qui, aujourd'hui, il faut bien le dire, sont défailtantes, près de la moitié de celles et ceux qui s'inscrivent dans des procédures d'asile en France ont déjà été refusés dans un pays européen voisin. C'est une très large majorité en région parisienne, c'est le fruit d'un dysfonctionnement que nous avons au sein même de notre Europe, et il faut y remédier.

J'ai souhaité que nous prolongions les contrôles aux frontières intérieures jusqu'au 1er novembre, et avec l'Allemagne, je souhaite que le système Schengen soit modifié pour permettre le rétablissement de ces contrôles en cas de crise migratoire, mais plus largement, nous sommes en train d'accélérer la coopération entre la France et l'Allemagne pour que, en particulier, nos règles, nos pratiques, en matière de droit d'asile, se rapprochent et soient de plus en plus semblables. Aujourd'hui, le défi de l'Europe, c'est de mieux s'organiser, c'est de mieux coopérer, mais c'est de tout faire pour, là aussi, se protéger et savoir accueillir celles et

ceux que nous devons accueillir, parce que leur vie est en danger, parce que ce sont ces combattants de la liberté.

Et c'est pourquoi je souhaite que l'Union européenne, et à tout le moins, la France le fera-t-elle, puisse aller traiter les demandeurs d'asile au plus près du terrain, dans l'Etat tiers le plus sûr, proche justement des Etats d'origine. C'est pourquoi nous développerons des missions de l'OFPRA qui iront, les unes, sur les hotspots italiens, pour améliorer notre coopération avec l'Italie, en termes justement de demandeurs d'asile, les autres, sur le sol africain, dans les pays sûrs, où nous pourrions organiser ces missions, pour traiter des demandeurs d'asile, et leur éviter de prendre des risques inconsidérés.

Enfin, c'est sur notre sol que se joue aussi le traitement administratif des demandeurs d'asile, afin que ceux qui en sont déboutés n'attendent pas un an, 18 mois, deux ans sur notre sol, dans des conditions précaires, voire choquantes, mais que les délais puissent être réduits.

Monsieur le Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, c'est le plan qui a été présenté le 12 juillet dernier et dont vous avez la charge, qui est conduit par vos services en lien étroit avec toutes les associations qui travaillent sur ce sujet, avec toutes les collectivités locales, avec l'OFPRA, avec la CNDA et l'ensemble des acteurs publics qui, justement, construisent ce travail.

La première bataille, c'est de loger tout le monde dignement. Je ne veux plus, d'ici la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus. C'est une question de dignité, c'est une question d'humanité et d'efficacité là aussi. Mais je veux que partout où sont construits ces hébergements d'urgence qui permettent de les accueillir, il y ait les dispositions administratives qui permettent de traiter leur dossier.

Ce qui ne va pas dans notre pays, c'est qu'il y a d'un côté ceux qui pensent que lorsqu'on accueille dignement, les gens continueraient à s'installer. Il est rare, quand on est véritablement réfugié, qu'on soit gêné par trois ou quatre mois dans les rues de Paris pour vous parler crûment. Et il y a, de l'autre côté, ceux qui veulent développer des logements mais qui voudraient qu'il n'y ait aucun traitement administratif, aucune procédure. Que ce soit une générosité pure en quelque sorte, mais qu'il n'y ait aucun devoir.

Je veux que partout, et c'est l'immense travail que vous aurez à conduire mais je sais que vous en avez la détermination partagée, partout des hébergements d'urgence. Je ne veux plus de femmes et d'hommes dans les rues. Mais partout, dès la première minute, un traitement

administratif qui permet de déterminer si on peut aller vers une demande d'asile ou non. Et derrière, une vraie politique de reconduite aux frontières. Notre pays a mis en place un système qui est perdant pour tout le monde.

Un traitement indigne dans les premières semaines et les premiers mois. Des délais beaucoup trop longs, qui fait que des concitoyens futurs ou des femmes et des hommes venant d'autres pays qui n'ont aucune chance d'avoir in fine la nationalité, s'installent dans une précarité coupable et ne repartent plus, et une inefficacité complète en termes de reconduite à la frontière.

A chaque fois, on met au mauvais endroit la volonté d'efficacité et les bons sentiments. Ça n'est pas un bon sentiment quand quelqu'un n'a pas les titres et doit être reconduit à la frontière de le garder sur le territoire français. Parce qu'à ce moment-là, les règles ne veulent plus rien dire. Parce que vous, qui êtes citoyen français, qui travaillez, payez vos impôts en France, je vous dis quoi ? Comment je peux vous regarder dans les yeux en vous expliquant que c'est une bonne chose ?

Je ne sais pas non plus vous expliquer que c'est une bonne chose de laisser des semaines, des mois, des gens qui parfois peut-être viennent de vos pays, qui peuvent avoir un chemin dans la République et qu'on traite de manière indigne. Accueil digne mais traitement administratif dès le début. Raccourcissement drastique de toutes les procédures : la procédure administrative dans un premier temps, la procédure OFPRA.

Tous les dossiers seront traités d'ici la fin de l'année en deux mois pour l'ofpra. Et c'est au total en six mois que je veux qu'on puisse traiter les dossiers de demande tout compris. Nous réorganiserons aussi la CNDA trop lourde, donc il faut organiser sur tous les territoires pertinents des structures pour traiter les dossiers au plus près du terrain.

Et enfin, je veux là aussi réaffirmer notre tradition d'accueil des réfugiés afin de jouer notre rôle. Les places d'hébergement devront être plus nombreuses ; l'intégration doit être améliorée à la fois par la création de places supplémentaires en centres provisoires d'hébergement, par le doublement progressif des heures d'enseignement du français. C'est le plan, Monsieur le ministre, que vous avez aussi prononcé parce que là, de la même façon, on doit être plus rigoureux, traiter plus vite les dossiers.

8.Mais vous le savez bien, vous qui êtes là, nous avons besoin d'améliorer l'intégration dans la République plus vite, mieux. Nous avons vu tout à l'heure une association qui mène un

travail remarquable et il y en a beaucoup sur le sol français. Il faut les encourager, maintenir les financements, favoriser partout des financements de logement durable avec un accompagnement social, avec des travailleurs sociaux, et progressivement supprimer toutes les formes de logement précaire, chambre d'hôtel ou autres, qui ne sont pas dignes de l'accueil mais surtout qui laissent des femmes et des hommes qui n'ont pas de repères dans la société française livrés à eux-mêmes.

Là aussi, l'humanité se conjugue avec l'efficacité. Si on sait faire cela, si on améliore justement ces procédures, l'intégration se fait mieux, plus vite et la part que chacun prend dans la République est encore plus vive. Et pour ceux, comme je le disais, qui ne remplissent pas les conditions pour obtenir l'asile, nous appliquerons dans d'égales conditions de dignité et de respect de la personne humaine les procédures de retour dans le pays d'origine qui doivent, elles aussi, être rendues plus efficace par des politiques de coopération avec les Etats d'origine et certains Etats tiers. Cette implication, elle va avec la politique de développement et de coopération que nous évoquions il y a un instant. C'est une responsabilité partagée.

Vous le voyez, mesdames et messieurs, c'est un combat qui ne se fera pas en un jour. Nous verrons encore dans notre pays des choses inacceptables auxquelles je ne me résous pas. Des violences, des traitements indignes qui n'ont pas lieu d'être et que nous éradiquerons méthodiquement, progressivement. Des comportements de rejet, des murs qui s'érigent. Il faut aller expliquer avec détermination, parce que cette incompréhension c'est le fruit de la peur. Il faut expliquer, montrer.

9. Il y aura des comportements inadmissibles, il y aura des pratiques de certaines ou certains qui, arrivant dans notre pays, se livrent à la délinquance, certains avec des comportements, là aussi, inadmissibles. Nous appliquerons, avec tous et toutes, la même rigueur.

L'esprit de ce que je viens d'évoquer rapidement devant vous, dont une des composantes est le plan présenté par le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et quelques-uns de ses collègues le 12 juillet dernier, c'est le seul moyen d'être à la hauteur, à la fois de ce qu'est la République française, et de ce que sont les défis du monde contemporain.

10. Nous le gagnerons tous ensemble ce combat, en nous rappelant chaque matin l'importance de nos valeurs et en nous rappelant chaque matin que nous en sommes tous et toutes les co-dépositaires, mais je crois à cette politique de générosité et de responsabilité. Je

crois au fait que nous devons, pour chacune et chacun, avoir un traitement digne, selon les lignes que je viens d'évoquer, mais aussi une vraie responsabilité, une efficacité des contrôles, des règles à respecter.

Vous-même, à un moment de votre vie, vous avez été accueillis par la France, des amis, une famille, ou des amis et une famille que vous vous êtes inventés, que vous avez redécouvert, que vous avez choisis. Tout n'a certainement pas été facile, et je n'ignore rien du fait que le moment de joie d'aujourd'hui vient sans doute après beaucoup d'angoisses, peut-être des moments de détresse, mais vous ne seriez pas là aujourd'hui s'il n'y avait pas des citoyens Français, une République française, qui n'avaient cru en vous et qui avaient ces règles qui vous permettent d'être là.

11. Et à partir d'aujourd'hui, vous voici citoyens Français, pleinement, et vous allez aussi être les dépositaires de cet esprit d'humanisme, de cette générosité, et de ces règles qui tiennent la vie ensemble. Vous allez faire partie de ce peuple, dont l'histoire est unique, mais qui porte cela, tous ensemble. Et votre patience, votre persévérance ont payé. Je compte maintenant sur votre attachement plein et entier à la France, que toute cette énergie que vous avez mise pour être membre à part et entière du peuple français, vous la mettiez, à partir d'aujourd'hui, à le faire grand, à le faire vivre, à le comprendre, le connaître chaque jour mieux, mais aussi à le transformer, à le grandir encore par ce que vous êtes. C'est la clé de sa grandeur, c'est ce qu'il a toujours choisi.

La République n'a pas toujours la tâche facile dans l'accomplissement de sa mission, parce qu'elle confronte, et c'est son histoire, sa grammaire, les idéaux au réel, c'est cela la République, s'il fallait en donner une définition. Ce sont les plus beaux idéaux, ceux-mêmes qui figurent sur nos frontispices, « Liberté, Egalité, Fraternité », chaque jour confrontés au réel.

La République n'est plus la République quand elle oublie sa formule et qu'elle renonce à ses idéaux, mais la République n'est pas davantage la République quand elle pense que ses idéaux ont vocation à n'être que des idéaux et que le réel est tout autre.

Vous êtes, vous serez, au réel de la République.

A ce moment où ces idéaux se croisent avec le quotidien, je vous le dis à vous qui devenez aujourd'hui citoyens Français, je le dis aux maires qui sont ici présents, dont je sais la charge, et à l'ensemble des élus de la République, nous avons des différences, des discordes,

notre peuple est grand parce qu'il est aussi un peu plus critique, mais n'oublions jamais ce qui nous rassemble au-delà de tout ça, ce sont ces idéaux conjugués au réel. C'est cela la tâche à laquelle nous devons nous atteler, plus grande encore chaque jour, et à laquelle, je dois vous le dire, à vos côtés, et pour vous, je ne céderai rien, ni des idéaux, ni du réel.

Vive la République et Vive la France !

Discours d'Emmanuel Macron devant la 72^e Assemblée générale des Nations Unies

20 septembre 2017 - Seul le prononcé fait foi

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI.

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Si j'ai aujourd'hui le privilège de m'exprimer devant vous, je sais à qui je le dois. Je le dois à tous ceux qui, voici un peu plus de soixante-dix ans, se sont levés contre un régime barbare qui s'était emparé de mon pays, la France. Je le dois aux Nations qui ont entendu le cri de ces résistants et qui, d'Amérique, d'Afrique, d'Océanie, d'Asie, ont, vers les côtes françaises, envoyé à leurs secours leurs filles et leurs fils. Ils ne savaient pas tous ce qu'était la France, mais ils savaient que la défaite de la France était aussi la défaite d'idéaux qu'ils partageaient, dont ils étaient fiers et pour lesquels ils étaient prêts à mourir. Ils savaient que leur liberté et leurs valeurs, dépendaient de la liberté d'autres femmes, d'autres hommes vivant à des milliers de kilomètres d'eux.

Je le dois à ceux qui, la guerre finie, ont osé la réconciliation et ont reconstruit un nouvel ordre international. A ceux qui, comme René CASSIN, ont compris que les Droits de l'Homme étaient au cœur de la légitimité internationale. A ceux qui ont jugé les coupables, recueilli les victimes, réparé les fautes, à ceux qui ont voulu croire que les valeurs, que cette guerre avait bafouées, devaient reprendre leur place, les valeurs de tolérance, de liberté, d'humanité qui sont fondatrices des Nations unies. Pas parce que ces valeurs étaient belles, mais parce qu'elles étaient justes et permettaient d'éviter que le pire n'advienne.

Si je vous dis tout cela, ça n'est pas simplement pour vous parler d'Histoire, mais lorsqu'aujourd'hui, j'entends nombre de nos collègues parler du monde tel qu'il va, ils oublient un peu de cette Histoire dont nous venons, et que ce qui nous paraît exotique ou si loin de nous, si loin de nos intérêts immédiats est peut-être ce qui détermine et déterminera le plus nos vies.

Mesdames et Messieurs, si mon pays aujourd'hui possède, dans l'ordre des Nations, cette place un peu singulière, cela lui confère une dette, une dette à l'égard de tous ceux qu'on a privés de leur voix. Et je sais que le devoir de la France est de parler pour ceux qu'on n'entend pas. Car parler pour eux, c'est aussi parler pour nous, aujourd'hui ou demain. Et en ce jour, ce sont ces voix oubliées que je veux porter.

1. J'ai entendu Bana, citoyenne d'Alep, et c'est sa voix que je veux ici porter. Elle a vécu sous la terreur des bombardements, des polices et des milices, elle a connu les camps de réfugiés. Le peuple syrien a assez souffert pour que la Communauté internationale prenne acte d'un échec collectif et s'interroge sur ses méthodes.

Pour établir une paix durable et juste, il y a urgence à nous concentrer sur le règlement politique de la crise, par la transition, comme le Conseil de sécurité l'a acté à l'unanimité dans la résolution 2254, de 2015. La France est à l'initiative, avec ses partenaires, pour soutenir les efforts des Nations unies et enclencher enfin une feuille de route politique inclusive en Syrie. C'est pour cela que je souhaite que nous puissions lancer un groupe de contact avec tous les membres du P5 et l'ensemble des parties prenantes. Aujourd'hui, le format dit « d'Astana » peut être utile, mais il ne suffit pas. Et ces derniers jours ont mis en lumière bien des difficultés.

Donnons-nous les moyens réels d'enclencher les négociations. Car la solution sera, à terme, politique, et non militaire. C'est notre intérêt à tous, et d'abord bien entendu celui des Syriens.

Dans ce contexte, j'ai indiqué quelles étaient nos deux lignes rouges. D'abord une intransigeance absolue sur l'emploi d'armes chimiques. Les auteurs de l'attaque du 4 avril dernier devront être traduits devant la Justice internationale, et cela ne doit plus jamais se produire.

Ensuite, l'absolue nécessité d'aménager les accès aux soins de tous et toutes, de permettre les structures médicales, de protéger les populations civiles. La France a décidé d'en faire l'une des priorités de sa présidence du Conseil de sécurité le mois prochain.

Agir pour le pays en Syrie, c'est agir pour le peuple syrien, mais c'est aussi nous protéger tous du terrorisme islamiste. Car en Syrie, en Irak, c'est contre le terrorisme que nous nous battons au premier chef. Nous agissons pour tous ceux qui ont péri dans ces attaques au cours des derniers mois. Car le terrorisme djihadiste a frappé sur tous les continents nos

concitoyens, quelle que soit leur religion. Nous devons ainsi tous nous protéger en unissant nos forces, et notre sécurité devient la première priorité. C'est le sens des initiatives que la France porte pour lutter contre l'utilisation d'Internet par les terroristes, et contre toutes les sources de leur financement.

C'est pourquoi j'ai souhaité que nous puissions organiser en 2018 une conférence sur ce combat durant laquelle je vous appelle toutes et tous à vous engager. Mais c'est aussi le sens de l'action militaire que la France mène au sein de la Coalition en Syrie et en Irak, dans le respect du Droit international. Ce combat contre le terrorisme, il est militaire, il est diplomatique, mais il est aussi éducatif, culturel, moral. Il passe par notre action au Moyen-Orient en Afrique, mais aussi en Asie, et il doit tous et toutes nous réunir.

J'ai entendu Ousmane, écolier à Gao, et c'est sa voix que je veux ici porter. Son enfance se passe au Mali dans la hantise des attentats aveugles. Et pourtant, son seul rêve est d'aller à l'école sans risquer la mort. Au Sahel, nous sommes tous et toutes désormais engagés. Nations unies, pays de la région au sein de la Minusma et de la Force conjointe du G5, Union européenne et ses Etats-membres, et je veux ici rendre hommage à tous ces acteurs en rappelant que c'est un effort particulièrement douloureux et cher en vies humaines.

Notre défi est aujourd'hui, là aussi, d'éradiquer le terrorisme, et pour ce faire, de renforcer les capacités nationales pour que les Etats eux-mêmes prennent en charge leur sécurité. Quels que soient les moyens que nous mettrons, nous ne réussirons pas dans notre mission collective si les pays les plus concernés ne sont pas en mesure d'assumer leurs propres responsabilités. C'est pourquoi j'ai soutenu, dès ma prise de fonction, le déploiement de la force conjointe du G5 Sahel, et j'en appelle ici à votre mobilisation collective.

C'est pourquoi aussi je veux m'investir dans le renforcement du soutien aux opérations africaines de paix, car c'est cela, l'avenir. Nous devons repenser collectivement l'articulation entre maintien de la paix, organisations régionales et pays hôtes. Et notre capacité à répondre aux aspirations de paix des populations en dépend.

Assurément, la réponse militaire ne pourra jamais être la seule réponse, et je veux ici insister sur la nécessité d'une réponse politique, et je pense bien sûr à la mise en œuvre de l'Accord d'Alger et à notre politique de développement.

2. J'ai entendu aussi Kouamé, et c'est sa voix que je veux ici porter. Jeté sur les routes, il a traversé l'Afrique avant de remettre son sort en Libye entre les mains de passeurs. Il a

traversé la Méditerranée, il est parvenu à bon port, quand tant d'autres périssaient en mer. Le réfugié, le déplacé, ou celui qu'on appelle tristement le « migrant », est en réalité devenu le symbole de notre époque. Le symbole d'un monde où aucune barrière ne pourra s'opposer à la marche du désespoir, si nous ne transformons pas les routes de la nécessité en route de la liberté.

3. Ces migrations sont politiques, climatiques, ethniques ; ce sont à chaque fois ces routes de la nécessité. La nécessité, c'est aujourd'hui la fuite, face aux persécutions dont sont victimes les Rohingyas. Plus de 400.000 réfugiés dont la majorité sont des enfants. Les opérations militaires doivent cesser, l'accès humanitaire doit être assuré, et le droit rétabli face à ce qui est, nous le savons, un nettoyage ethnique. La France prendra l'initiative au Conseil de sécurité sur ce sujet.

4. La nécessité, c'est le départ pour sauver sa famille quand la guerre fait rage et que le droit international humanitaire n'est plus respecté, mais instrumentalisé, comme en Syrie dans la stratégie de violence des acteurs ; l'exil, quand les défenseurs de la liberté sont les premières cibles des pouvoirs en place. La protection des réfugiés est un devoir moral et politique dans lequel la France a décidé de jouer son rôle. En soutenant le Haut-commissariat aux Réfugiés partout où il doit intervenir, en ouvrant des voies légales de réinstallation au plus proche des zones de conflit, au Liban, en Jordanie, en Turquie, mais aussi au Niger et au Tchad, en défendant le droit d'asile et le respect absolu de la convention de Genève.

5. Le 28 août dernier à Paris, nous avons réuni des pays africains et européens les plus directement concernés par les flux migratoires sur la route de la Méditerranée centrale. Nous avons adopté une feuille de route dont la priorité est de lutter contre les trafiquants qui font commerce de la misère. Nous devons mettre un terme aux violations insupportables des droits fondamentaux en mettant en place une infrastructure humanitaire avec le HCR et l'OIM, en aidant les pays d'origine et de transit à mieux contrôler les flux.

Mais si, face au terrorisme, aux migrations, les réponses de court terme s'imposent afin de gérer les crises, c'est notre volonté politique de traiter les causes profondes de toutes ces instabilités qui est aujourd'hui en jeu. Ces migrations, ce terrorisme, ce sont des défis politiques avant tout, profonds, pour nous tous et toutes. Car les causes profondes, morales, civilisationnelles, si nous voulons les relever, c'est par une véritable politique de développement que nous pouvons le faire.

C'est pourquoi j'ai décidé que la France jouerait son rôle en fixant l'objectif de consacrer 0,55 % de notre revenu national pour l'aide publique au développement d'ici cinq ans.

Je vous remercie pour vos applaudissements, mais je veux les tempérer en quelque sorte. D'abord parce que je sais que certains attendent davantage et que ça n'est jamais assez et la France aujourd'hui n'est pas suffisamment à ce rendez-vous ; mais surtout parce que ça n'est pas tellement l'argent qui est la question principale. C'est l'efficacité de cet argent. C'est ce à quoi nous le destinons. C'est de mieux évaluer, c'est de mieux être en responsabilité sur cet argent, que tous et toutes nous mettons.

Alors, oui, je veux que la France soit au rendez-vous de l'aide publique au développement mais je veux surtout que cette aide publique au développement fasse l'objet de plus d'innovations, de plus d'intelligence, de méthodes différentes, d'une plus grande responsabilité sur le terrain, c'est cela ce que je veux avec vous. L'enjeu aujourd'hui c'est que cette aide publique au développement arrive bien sur le terrain de manière simple, efficace, en étant évaluée, aille bien à la destination initialement recherchée, c'est cela ce que nous avons voulu faire par exemple avec l'Alliance pour le Sahel que nous avons lancée avec l'Union européenne, la banque mondiale et le PNUD.

Ensuite, c'est d'avoir des priorités claires, la première c'est d'investir dans l'éducation parce que c'est par l'éducation que nous gagnerons cette bataille contre l'obscurantisme, celle qui est aujourd'hui en train de faire basculer des pays, des régions entières, en Afrique comme au Proche et Moyen-Orient. Et j'appelle ici la communauté internationale à être au rendez-vous en février 2018 à Dakar pour la reconstitution du partenariat mondial pour l'éducation que la France coprésidera avec le Sénégal. C'est une bataille essentielle que nous mènerons là, c'est celle qui consiste précisément à donner la possibilité aux jeunes filles et aux jeunes garçons de ne pas sombrer dans l'obscurantisme, de pouvoir choisir leur avenir, pas celui qui leur sera imposé par nécessité ou celui que nous leur choisirions ici dans cette salle.

La deuxième priorité c'est d'investir dans la santé, dans la lutte contre les grandes pandémies et contre la malnutrition parce qu'aucun espoir n'est permis quand on ne peut pas se former ni se soigner. Dans ce combat pour le développement nous avons aussi besoin de soutenir la place des femmes, la culture et la liberté d'expression. Partout où la place de la femme est remise en cause, bafouée, c'est le développement qui est bloqué, c'est la capacité d'une société à s'émanciper, à prendre sa juste place qui est ainsi bloquée, ce ne sont pas des sujets de société anodins, c'est un combat de civilisation profond, c'est notre combat, ce sont

nos valeurs et elles ne sont pas relatives, elles sont éminemment universelles sur tous les continents, toutes les latitudes. Partout où la culture est bafouée là aussi c'est notre capacité collective à relever ces défis qui est réduite.

C'est pourquoi l'UNESCO est aujourd'hui une institution particulièrement essentielle et a à cet égard un rôle clé, conserver au monde un visage humain quand tant d'obscurantismes voudraient en supprimer l'incroyable diversité. C'est pour que la culture et la langue de chacun vivent et perdurent que nous nous battons pour que continue le progrès de l'esprit. Et la liberté d'expression est elle aussi une bataille dont l'actualité n'est pas moins importante. L'ONU a vocation à protéger la liberté de ceux qui pensent, réfléchissent, s'expriment et notamment la liberté de la presse. C'est pourquoi j'appelle à la désignation d'un représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies sur la protection des journalistes dans le monde car en aucun cas la lutte contre le terrorisme, le durcissement du monde dans lequel nous vivons ne saurait justifier la réduction de cette liberté.

Je parle enfin au nom de Jules, mon compatriote, vivant sur l'île de Saint-Martin, je songe à sa maison détruite, à sa peur que cela ne recommence encore et encore parce que le réchauffement climatique multiplie les catastrophes. L'avenir du monde c'est celui de notre planète qui est en train de se venger de la folie des hommes, la nature nous rappelle à l'ordre et nous intime d'assumer notre devoir d'humanité et de solidarité. Elle ne négociera pas, il revient à l'humanité de se défendre en la protégeant. Les dérèglements climatiques font voler en éclats la traditionnelle opposition entre le Nord et le Sud, les plus fragiles sont toujours les premières victimes emportées dans un tourbillon d'injustices, nous sommes tous frappés par les emballements terribles du climat de la Chine aux Caraïbes en passant par la Russie ou la corne de l'Afrique.

Mon pays devant cette assemblée avait promis un accord universel à Paris, il a été obtenu et signé dans cette salle. Cet accord ne sera pas renégocié, il nous lie, il nous rassemble, le détricoter serait détruire un pacte qui n'est pas seulement entre les états mais aussi entre les générations. Il pourra être enrichi de nouvelles contributions, de nouveaux apports mais nous ne reculerons pas. Je respecte profondément la décision des Etats-Unis et la porte leur sera toujours ouverte mais nous continuerons avec tous les gouvernements, avec les collectivités locales, les villes, les entreprises, les ONG, les citoyens du monde à mettre en œuvre l'Accord de Paris. Nous avons pour nous la force des pionniers, l'endurance, la certitude et l'énergie de ceux qui veulent construire un monde meilleur et, oui, ce monde

meilleur créera de l'innovation, des emplois n'en déplaça à ceux et celles qui veulent croire que l'avenir ne se regarde qu'en arrière.

Nous le construirons sans attendre en mettant en œuvre nos contributions comme la France l'a fait en adoptant son plan Climat qui la place sur le chemin de la neutralité carbone. En rassemblant à Paris le 12 décembre prochain tous ceux qui sont décidés à avancer autour de solutions concrètes en mobilisant les financements publics et privés et je confirme ici que la France y prendra sa part en allouant cinq milliards d'euros par an à l'action sur le climat d'ici à 2020. Nous redoublerons d'ambitions en présentant dès cet après-midi un pacte mondial pour l'environnement dont l'ambition sera de forger le droit international du siècle qui vient avec l'appui des agences de l'ONU. Quand certains voudraient s'arrêter nous devons continuer à avancer, à aller plus loin parce que le réchauffement climatique, lui, ne s'arrête pas, parce que nos dérèglements ne s'arrêtent pas, parce que notre devoir de solidarité et d'humanité ne s'arrête pas.

Mesdames et Messieurs, derrière chacun de nos décisions il y a ces voix, il y a ces vies, il y a le cortège invisible de ceux que nous devons défendre parce qu'un jour on nous a nous-mêmes défendus. Toutes ces voix qui appellent pourquoi ne les entendons-nous pas davantage ? Pourquoi ne savons-nous plus faire ce qui voici 70 ans avait redonné à l'humanité entière la force de croire en elle, la responsabilité planétaire, le goût de l'entraide, la foi dans le progrès ? Et oui, lorsque je vous parle de Bana, d'Ousmane, de Kouamé ou de Jules je parle de mes concitoyens, je parle de vos concitoyens et de chacun d'entre eux car nos intérêts, notre sécurité ce sont aussi les leurs ! Nous sommes irrémédiablement liés les uns aux autres dans une communauté de destins pour aujourd'hui et pour demain. Alors les équilibres du monde, oui, ont profondément changé ces dernières années, le monde est redevenu multipolaire, cela veut dire qu'il nous faut réapprendre la complexité du dialogue mais aussi sa fécondité.

Notre action collective se heurte à l'instabilité des états, ainsi de la Libye, six ans après son intervention armée je prends acte devant cette assemblée de la responsabilité particulière de la France pour que ce pays retrouve la stabilité. La rencontre de La Celle-Saint-Cloud du 25 juillet dernier a permis de faire avancer la réconciliation indispensable à la réussite du processus politique sous l'égide des Nations Unies. Aux côtés du secrétaire général et de son représentant spécial nous devons parvenir en 2018 à l'organisation d'élections qui marqueront le début d'une restauration effective de l'Etat et j'y mettrai toute mon énergie. Ainsi pour le Venezuela l'action collective doit maintenir dans ce pays le respect de la démocratie, le respect de toutes les forces politiques et ne rien céder aux tendances dictatoriales qui sont

aujourd'hui à l'œuvre. Ainsi en Ukraine nous devons inlassablement là aussi faire respecter les engagements pris et permettre le cessez-le-feu effectif et progressivement comme nous le faisons avec l'Allemagne tout particulièrement permettre là aussi aux parties en présence de respecter le droit international et parvenir à la fin de ce conflit.

Le multilatéralisme peine à faire face aux défis de la prolifération nucléaire, il ne parvient pas à conjurer des menaces que nous pensions à jamais résolues et qui sont réapparues brutalement dans notre présent. Ainsi Pyongyang a franchi en le revendiquant un seuil majeur dans l'escalade militaire. La menace nous concerne tous immédiatement, existentiellement, collectivement. A ce jour, la Corée du nord n'a donné aucun signe d'une volonté de négocier, ses dirigeants s'enferment dans une surenchère acharnée, notre responsabilité avec tous nos partenaires dont la Chine et la Russie est de ramener par la fermeté à la table des négociations d'un règlement politique de la crise. La France refusera toute escalade et ne fermera aucune porte au dialogue, si les conditions sont réunies pour que ce dialogue soit utile à la paix.

C'est ce même objectif qui me conduit à défendre l'accord nucléaire avec l'Iran. Notre engagement sur la non prolifération nucléaire a permis d'obtenir, le 14 juillet 2015, un accord solide, robuste et vérifiable, qui permet de garantir que l'Iran ne se dotera pas de l'arme nucléaire. Le dénoncer aujourd'hui, sans rien proposer d'autre, serait une lourde erreur. Ne pas le respecter serait irresponsable. Parce que c'est un accord utile, essentiel à la paix, à l'heure où le risque d'une spirale infernale ne saurait être exclu. C'est ce que j'ai dit hier aux Etats-Unis et à l'Iran.

Je souhaite, pour ma part, que nous complétions cet accord par un travail qui permettra d'encadrer l'activité balistique de l'Iran, par un travail qui permettra d'encadrer la situation après 2025 que ne couvre pas l'accord de 2015. Soyons plus exigeants, mais en rien ne détricotons ce que les accords précédents ont déjà permis de sécuriser. Regardons la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui, avons-nous, par l'absence de dialogue, mieux endigué la situation en Corée du Nord ? Pas une seule seconde. Partout où le dialogue, le contrôle, le multilatéralisme se dote d'armes efficaces, il est utile. C'est cela ce que je veux pour nous tous et toutes.

Alors, je ne sais si mon lointain successeur aura, dans soixante-dix ans, le privilège de s'exprimer devant vous. Le multilatéralisme survivra-t-il à la période de doutes et de dangers que nous connaissons ? En vérité, il faudrait que nous nous souvenions de l'état du monde,

voici soixante-dix ans, brisé par la guerre, stupéfait par les génocides. Il faudrait que nous retrouvions aujourd'hui l'optimisme, l'ambition, le courage que nous avons opposés à ces raisons de douter, que nous retrouvions foi en ce qui nous unit. C'est-à-dire que nous retrouvions confiance en ces valeurs fondatrices de l'ONU qui sont universelles et qui protègent les individus partout sur la planète et garantissent leur dignité.

Mais Mesdames et Messieurs, pourquoi en sommes-nous arrivés là ? Parce que nous avons laissé s'installer que le multilatéralisme était en quelque sorte un sport confortable, un jeu pour diplomates assis, l'instrument des faibles, c'est cela ce qui s'est passé depuis tant et tant d'années. Parce que nous avons laissé croire qu'on était plus crédibles et plus forts lorsqu'on agissait de manière unilatérale. C'est faux. Parce que nous avons laissé croire, parfois par cynisme, que le multilatéralisme ne pouvait pas tout régler.

Alors, nous avons laissé les dérèglements du monde prendre le dessus. Nous avons trainé à régler le réchauffement climatique, à traiter des inégalités contemporaines qu'un capitalisme dérégulé s'est mis à produire. Nous avons laissé des voix discordantes s'élever. Mais à chaque fois, c'est la voix du plus fort qui l'emporte à ce jeu. Nous avons, par langueur, par oubli de l'Histoire qui nous a faits, nous avons laissé s'installer l'idée qu'on est plus forts hors du multilatéralisme.

Mais notre défi contemporain, celui de notre génération, c'est de savoir le refonder. C'est d'expliquer qu'aujourd'hui, dans le monde tel qu'il va, il n'y a rien de plus efficace que le multilatéralisme. Pourquoi ? Parce que tous nos défis sont mondiaux : le terrorisme, les migrations, le réchauffement climatique, la régulation du numérique, tout cela, nous ne les réglerons qu'à l'échelle de la planète, de manière multilatérale. A chaque fois que nous acceptons que ce ne soit pas le multilatéralisme, alors nous laissons la loi du plus fort l'emporter.

Parce que, oui, mes amis, consacrer notre vision du monde, c'est par le multilatéralisme que nous pourrions le faire. Parce que cette vision est universelle. Elle n'est pas régionale. Parce qu'à chaque fois que nous avons cédé à certains qui disaient que la place de la femme, c'était l'affaire de quelques-uns, à un certain bout de la planète, mais pas des autres, que l'égalité entre les citoyens, c'était l'affaire d'une civilisation, mais pas d'une autre, nous avons abandonné ce qui nous a rassemblés ici, dans ce lieu, l'universalité de ces valeurs. Là aussi, nous avons cédé, dans certains pays, à la loi du plus fort.

Parce qu'à chaque fois que les grandes puissances, assises à la table du Conseil de sécurité, ont cédé à la loi du plus fort, ont cédé à l'unilatéralisme, ont pu dénoncer des accords qu'elles avaient elles-mêmes signés, elles n'ont pas respecté le ciment du multilatéralisme qui est la règle du droit. C'est cela ce qui nous a fait, c'est cela qui construit la paix dans la durée.

Alors oui, aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin du multilatéralisme, non pas parce que ce serait un mot confortable, non pas parce que ce serait en quelque sorte un refuge pour gens intelligents. Parce que le multilatéralisme, c'est la règle du droit, c'est l'échange entre les peuples, c'est l'égalité de chacune et chacun d'entre nous, c'est ce qui permet de construire la paix et de relever chacun de nos défis.

Alors oui, pour ce faire, l'Organisation des Nations unies a toute légitimité pour agir et préserver les équilibres du monde. C'est pourquoi je veux une ONU plus responsable, plus efficace, plus agile et je soutiens pleinement le projet du secrétaire général des Nations unies, son ambition, sa volonté de porter une organisation à l'échelle des défis de la planète. Nous avons besoin de sortir de nos bureaux, des rencontres entre Etats et entre Gouvernements pour aller chercher d'autres énergies, pour représenter différemment le monde tel qu'il est et pour revenir sur des dogmes dans lesquels nous nous sommes parfois installés.

Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité qui puisse prendre des décisions efficaces et ne pas être enfermé dans le droit de veto, quand des atrocités de masse sont commises. Nous avons besoin d'une meilleure représentation de toutes les forces en présence de tous les continents. Nous avons besoin d'une articulation dans la gestion des crises, avec l'Union européenne, l'Union africaine, les organisations sous-régionales qui sont des acteurs essentiels. C'est pourquoi la France sera là, aux côtés des Nations unies, pour la réforme en cours.

Pour conclure, Mesdames et Messieurs, je voulais vous dire que les voix oubliées que j'ai voulu porter ce jour ne peuvent résonner que dans une enceinte comme celle-ci. Une enceinte où chacun a sa place, où chacun peut se faire entendre de ceux qui ne veulent pas écouter. A ceux-ci, je dirai : ne pas écouter la voix des opprimés et des victimes, c'est laisser leur malheur grandir, prospérer, jusqu'au jour où il nous frappera tous. C'est d'oublier que nous-mêmes, chacune et chacun, à un moment de notre Histoire, nous avons été ces opprimés et d'autres ont entendu nos voix. C'est oublier que notre sécurité, c'est leur sécurité, que leur vie engage la nôtre et que nous saurions restés indemnes dans un monde qui s'embrace.

Ne pas écouter ceux qui nous appellent à l'aide, c'est croire que les murs et les frontières nous protègent. Mais ce ne sont pas les murs qui nous protègent. C'est notre volonté d'agir, c'est notre volonté d'influencer le cours de l'Histoire. C'est notre refus d'accepter que l'Histoire s'écrive sans nous, pendant que nous nous croyons à l'abri. Ce qui nous protège, c'est notre souveraineté et l'exercice souverain de nos forces au service du progrès. C'est cela l'indépendance des Nations dans l'interdépendance qui est la nôtre.

Ne pas écouter ces voix, c'est croire que leur misère n'est pas la nôtre. Que nous posséderons pour toujours les biens dont ils ne pourront que rêver. Mais lorsque ce bien, c'est la planète, lorsque ce bien, c'est la paix, la justice, la liberté, pensez-vous que nous puissions en jouir seuls, dans un coin ?

Si nous ne prenons pas la défense de ces biens communs, nous serons tous balayés. Nous laissons s'enflammer des brasiers où demain l'Histoire jettera nos propres enfants.

Oui, aujourd'hui encore plus qu'hier, nos biens communs, c'est aussi notre intérêt, notre sécurité, c'est aussi leur sécurité. Il n'y aurait pas d'un côté l'irénisme de ceux qui croient à la règle de droit et au multilatéralisme et, de l'autre côté, le pragmatisme de certains unilatéraux. C'est faux.

Notre efficacité réelle se joue dans ce combat ici. Alors, avec vous, je veux croire aujourd'hui dans un multilatéralisme fort, responsable. C'est la responsabilité de notre génération, si elle ne veut pas laisser place à la fatalité. Nous n'avons qu'un courage à avoir, Mesdames et Messieurs, celui d'entendre ces voix, celui de ne pas dévier de la trace que nous devons laisser dans l'Histoire et celui, à chaque instant, de considérer que nous devons réconcilier notre intérêt et nos valeurs, notre sécurité et les biens communs de la planète. Notre génération n'a pas le choix, car elle doit parler pour aujourd'hui et pour demain.